J. Fr. Deloppet

BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

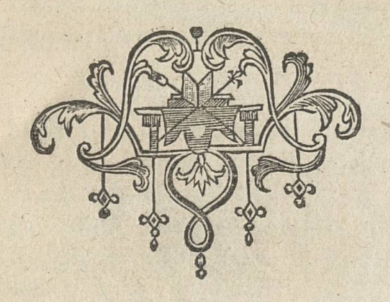
Pour les Mois de

JUILLET ET AOUT,

MDCCLIII. [1753]

TOME VIII.

PRÉMIÈRE PARTIE.



À LEIDE,
DE L'IMP. D'ELIE LUZAC, FILS.
MDCCLIII.



BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

Pour les Mois de JUILLET & AOÛT,

M D C C L I I I.

ARTICLE I.

Der Königl. Schweedischen Academie der Wissenschaften abhandlungen.

c'est-à-dire,

MÉMOIRES de l'Académie Royale de Suède pour l'année 1745. Traduits par M. KAESTNER. Tome VII. à *Hambourg*, chez *George-Christian Grund*, 1752. gr. *in octavo*. pp. 298. sans les Tables.

ON trouve à la tête de ce Volume une Dédicace du Traducteur à l'Académie Royale de Suède, pour la remercier de l'honneur qu'elle venoit de lui faire, en l'aggrégeant au nombre de ses Membres. M. *Kaestner* mé-

ritoit cette diſtinction par ſes ſeuls talens; mais elle lui étoit doublement duë en conſidération de ſon travail, deſtiné à répandre la connoiſſance des ſervices que les Académiciens de Suède rendent aux Sciences & à leur Patrie.

Les nouveaux Membres, dont la Liſte de cette Académie fut augmentée en 1745. ſont Mr. *Olaus Pierre Hiorter*, Membre de la Société Royale des Sciences d'Upſal; M. *Jean Heſſelius*, Docteur en Médecine; M. *Jean Claſon*, Négociant; M. *Charles Hedlinger*, Médailleur du Roi, & M. *Charles Frideric Ribe*, Chirurgien de la Cour.

Ce ſeptième Tome renferme quarante & un Mémoires dans l'ordre ſuivant.

JANVIER, FEVRIER & MARS.

1. *Introduction à la manière de perfectionner la fuſion, ſuivant les idées fournies par* M. Suen Rimman. 2. *Obſervations ſur la température, par* M. Hiorter. 3. *Moyen de détruire les Punaiſes, par* M. Salberg. 4. *Poſſibilité de produire de la ſoie cruë en Suède, par* M. Triewald. 5. *Règles pour perfectionner les chemins dans les Mines, par* M. Brand. 6. *Des maladies des yeux, par* M. Ribe. 7. *De la manière de nettoyer le coton de Suède, par* M. Liungquiſt. 8. *De la Comète de* 1743. *par* M. Hiorter. 9. *Eloge de* M. de Drake.

AVRIL, MAI & JUIN.

1. *De la route apparente & de la route véritable de la Comète de* 1744. *par* M. Hiorter.

2. *De-*

2. *Description d'un Oiseau rare*, par M. Linnæus. 3. *Essai sur une nouvelle manière de faire du léton*, par M. Leijel. 4. *Recueil de quelques prédictions Météorologiques*, par M. Kalm. 5. *D'un muet capable de chanter*, par M. Dahlin. 6. *D'un homme qui avoit oublié tous les noms propres*, par M. Linnæus. 7. *Des traces d'or qui se trouvent dans la Mine d'*Aedelfor, par M. Swab. 8. *Continuation du Mémoire sur la soie cruë*, par Mr. Triewald.

Juillet, Aout & Septembre.

1. *Manière de déterminer le chemin le plus court entre trois lieux*, par M. le Baron de Palmquist. 2. *Sur la destruction des Moineaux*, par M. Leche. 3. *De la perfection de l'Agriculture*, par M. Brandeberg. 4. *De l'influence du chaud & du froid sur le Baromètre*, par M. Stroener. 5. *De deux Enfans, qui étoient demeurés extraordinairement petits*, par M. Sandel. 6. *Essai concernant le beure*, par M. Berch. 7. *Poudre qui détruit entièrement les Punaises des Tapisseries*, par M. Salberg. 8. *D'une espèce de Tourbe qui donne une cendre blanche comme de la craie*, par M. Hesselius. 9. *Sur la construction des Magazins à blé*, par M. Horlemann. 10. *Suite sur la soie cruë*, par M. Triewald. 11. *Sur l'entretien des prairies*, par M. Kalm. 12. *Sur le poison d'une espèce d'Aconit*, par M. Moræus. 13. *Sur un Théorème de Géométrie*, par M. Elvius.

OCTOBRE, NOVEMBRE & DECEMBRE.

1. *Invention pour prévenir les accidens qui arrivent en voiture*, par M. Polhem. 2. *Moyen de perfectionner la Machine à semer*, *par* M. Hellström. 3. *Remarques sur des Escargots pétrifiés & sur de jeunes Escargots*, *par* M. Sporing. 4. *D'une Rosée de miel*, *par* E. A. A. 5. *Des herbes propres à la teinture qui croissent dans le païs*, *par* M. Kalm. 6. *Suite sur la soie cruë*, *par* M. Triewald. 7. *De la propagation des Saumons*, *par* M. Hellant. 8. De *la pierre de gypse dans le voisinage de Paris*, *par* M. Härlemann. 9. *D'une Orange*, *qui en contenoit une autre petite*, *par* M Linnæus. 10. *Description d'une Mine d'argille qui est auprès de Paris*, *par* M. Bäck. 11. *Manière de tirer la Ligne Méridienne*, *par* M. Elvius.

Parlons d'abord du muet, qui étoit en état de chanter, & voyons ce que M. *Dahlin* en dit. C'étoit un fils de Païsan, nommé *Jean Person*, né en 1703. & élevé dans la groissièreté de sa condition. Son savoir se bornoit à la lecture, & à quelque teinture de Religion. Après trois ans de mariage, il tomba en 1736. dans une maladie violente, qui le rendit paralytique du côté droit, & lui fit perdre l'usage de la parole. Après avoir été allité près d'un demi-an, il reprit un peu de mouvement, mais il conservoit le bras droit en écharpe. Deux ans après, une cure d'eaux minérales parut lui faire du bien, quoique cela se réduisît à le faire marcher d'un pas un peu plus assuré, & à le met-

tre en état de prononcer la monosyllabe, *Oui*. Mais il découvrit bientôt après qu'il possédoit un autre avantage qui est l'occasion de ce Mémoire. Il y avoit quelques Pseaumes dont il savoit le chant, avant que de tomber malade, & il se retrouva en état de les chanter, sans avoir d'autre difficulté à cet égard, sinon qu'il falloit que quelque autre entonnât le chant, après quoi il le suivoit fort distinctement. La même faculté, ce qui est encore plus singulier, se manifesta à l'occasion de quelques Prières qu'il avoit sçuës, mais aussi avec cette circonstance, qu'un autre étoit obligé d'en prononcer devant lui les prémiers mots, qu'il continuoit à l'instant d'une voix forte & élevée. Cependant cet homme est demeuré parfaitement muet à tout autre égard, & obligé de s'exprimer par signes, excepté, comme on l'a dit, pour le *Ouï*. Son génie avoit toujours été fort borné, & il ne paroit pas qu'il soit affoibli. Le Curé de sa Paroisse, M. *Ibering*, l'a observé pendant huit ans consécutifs avec toute l'attention possible, pour découvrir s'il y avoit du jeu ou de l'imposture dans son fait; mais il n'a pu reconnoitre qu'une grande intégrité dans tout son procedé.

Une autre singularité physique, que M. *Linnæus* raconte, est celle d'un Savant d'Upsal, qui menant pendant plusieurs années une vie fort sedentaire, devint fort réplet, scorbutique, & à la fin gouteux. Sa goûte avoit coutume de se jetter sur les piés au Printems & en Automne; mais comme elle ne s'en tenoit pas

là, & qu'elle faiſoit effort pour gagner dans le corps, le malade recourut à l'aſſiſtance des Médecins. Elle n'empêcha pas que dans l'Automne de 1742. il ne ſe joignît à ſon attaque ordinaire un aſſoupiſſement léthargique, (*cataphora*,) très-difficile à diſſiper. Les emplâtres de véſicatoires entre les épaules produiſirent le meilleur effet; mais quand le patient ſe réveilla, il parut avoir de la diſpoſition au délire, il parloit un langage inconnu, & donnoit aux choſes des dénominations toutes différentes de celles des langues connuës, diſant pour *boire*, *toti*, & ainſi du reſte.

Quand la goûte & l'aſſoupiſſement furent diſſipés au point que le malade put marcher, il s'étendit un point dans le dos & une roideur dans les côtes, accompagnée d'une difficulté de mémoire, ſur laquelle roule la ſingularité du phénomène. Il avoit oublié tous les noms propres, ſi parfaitement que ceux de ſes Enfans, de ſa Femme, & le ſien étoient compris dans cet oubli. Et ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'eſt que quand on lui diſoit le nom qu'il cherchoit, il répondoit, *Ouï*; mais quand on vouloit qu'il le répétât, il répondoit, *Je ne ſaurois*. Auſſi, lorſqu'il voyoit un nom écrit, il ſavoit de qui il étoit; & s'il vouloit indiquer celui de quelqu'un de ſes Collègues, il étoit en état de le trouver dans la Liſte imprimée. Il avoit donc perdu, & le ſouvenir des noms propres, quand aucun ſecours ne les lui rappelloit, & le pouvoir de les prononcer, lors même qu'on les lui avoit rappellé. Cela dura ainſi depuis Noël jus-

jusqu'au Printems de 1743. où la mémoire lui revint entièrement & promtement ; mais peu de tems après une goûte remontée l'emporta.

Nous ne ſortirons pas du genre de faits ſur lequel cet Extrait a commencé à rouler; & nous en indiquerons encore un, dont M. *Linnæus* a auſſi été témoin, en paſſant le 9. Août 1745. par *Hedemora.* Il y vit deux pauvres jumeaux, un garçon & une fille, que la misère dans laquelle ils avoient été élevés, avoit réduit à une ſi petite ſtature qu'il auroit été difficile de trouver leurs pareils. Le garçon ſur-tout qui, agé de ſept ans, ne paroiſſoit pas en avoir deux, méritoit une attention particulière. On l'examina donc en préſence de quelques témoins; & voici le reſultat de l'interrogatoire.

Jean Erſſohn, c'étoit le nom de cet enfant, étoit né à *Hedemora*, le 26. Novembre 1738. d'un père & d'une mère, dont la ſtature & la groſſeur étoient dans l'ordre de la Nature. L'enfant en 1745. fut péſé nud dans une balance, & ſon poids n'alloit qu'à un *Lispfund* † & trois marcs. Il fut enſuite meſuré, & ſa longueur étoit de cinq quarts d'aune & un pouce: le gras de jambe avoit neuf pouces de tour, le bras cinq, & le ventre trois quarts d'aune & quatre pouces. Pour mieux connoitre la différence entre cet enfant & d'autres, on péſa un petit garçon de ſept ans, qui ſe trouva de deux *Lispfund*, quatre marcs; après quoi on chercha auſſi un enfant qui eût le poids de celui

† C'eſt un poids de 20. marcs.

lui ſur lequel rouloit la diſcuſſion, & celui qu'on trouva n'avoit pas encore un an & demi.

La petiteſſe de cet enfant ne pouvoit être attribuée à aucune ſorte d'hydropiſie, ni d'hydrocéphale; ſon ventre & ſa tête aïant les proportions convenables avec le reſte de ſon corps. On ne trouva auſſi nulle part dans ſes membres de traces de mal rachitique; & en général il ne parut rien dans la ſtructure de ſon corps qui fût propre à en retarder l'accroiſſement. C'eſt donc uniquement dans le genre d'éducation qu'il avoit reçu, que devoit ſe rencontrer la cauſe de ſon état. Sa mère, demeurée veuve & pauvre, n'avoit presque rien pour nourrir ſes enfans; & elle crut ſuppléer au defaut des alimens par l'aide du brandevin, qu'elle leur donna fréquemment. On ſait ce qui arrive aux chiens qu'on veut garder petits; la même liqueur produit cet effet ſur eux, & en fait des nains dans leur eſpèce. On ne trouva point que la fraicheur ni la couleur de la peau de l'enfant en euſſent été altérées; s'il étoit un peu noirâtre, c'étoit parce que le Soleil l'avoit brûlé.

L'Auteur du Mémoire prend occaſion de-là de montrer combien eſt dangereuſe la coutume du petit peuple, tant à Stockholm que dans les autres villes, de donner aux enfans du pain trempé dans du brandevin, afin de les appaiſer & de les endormir plutôt, lorsque leurs parens obligés d'aller au travail, ne peuvent pas demeurer auprès d'eux. C'eſt de-là que naiſſent de ſemblables accidens; par la même rai-

 ſon

ſon qu'on voit tous les jours le brandevin faire périr les perſonnes qui avoient le plus d'embonpoint & de vigueur, en les réduiſant dans un état deplorable d'étiſie ou d'hydropiſie.

Cet exemple en rappelle à M. *Linnæus* un tout contraire dont il avoit été autrefois témoin à Amſterdam. On y montroit pour de l'argent un enfant de trois ans. Sa mère l'appelloit le petit *Cajanus*, prétendant qu'il étoit fils d'un *Cajanus*, qu'on appelloit communement en Suède le grand Finnois, quoique cette femme ne l'eut peut-être jamais vu. Cet enfant étoit ſi exorbitamment gras, qu'il péſoit juſte, ſept *Lispfund*, poids de Hollande. C'étoit à force de bierre qu'on l'avoit mis dans cet état. Il n'avoit jamais eu d'autre lait, & en avoit bu tout ſon ſaoul.

Finiſſons par un monument à la gloire d'un digne Académicien.

E L O G E
de M. le Préſident de DRAKE.

ANDRE' DE DRAKE nâquit à *Owik* dans le *Jemteland*, le 5. Mai 1682. Son père, *Jean Drake*, étoit Paſteur du lieu, & ſa mère, *Elſa Embdemann*, d'une bonne famille de *Norwége*. Du côté paternel, pluſieurs de ſes ancêtres, tant avant qu'après la réformation, ont occupé des poſtes diſtingués dans l'Egliſe; & leur famille étoit en grande conſidération dans la Province.

Le jeune *Drake* apporta à l'étude tous les talens naturels qu'on peut ſouhaiter, & en parti-

cu-

culier une application étonnante, un feu qui n'eſt point incompatible avec la froideur de ces climats. Après avoir été bien inſtruit dans des Ecoles, ou Colléges, il ſe trouva en état d'aller à l'Univerſité d'Upſal en 1699. & ce fut là où ſon génie prit de nouvelles forces & acheva de ſe développer. Il s'attacha principalement à l'Hiſtoire, à la Politique & aux Mathématiques. Il ſoutint une Thèſe *de diviſibilitate quantitatis*, & une autre *de aurea bulla*; & fut reçu Maître ès Arts en 1707.

Il obtint enſuite la permiſſion d'aſſiſter aux Aſſemblées de divers Colléges Royaux, pour ſe former aux affaires du païs. La Chancellerie & les Archives lui furent auſſi ouvertes; & il s'initia dans les affaires étrangères. En 1713. les Archives aïant été tranſportées de *Stockholm* à *Oerobro*, parce qu'on craignoit que l'Ennemi ne s'emparât de la Capitale, M. *Drake* eut la commiſſion de ce tranſport, avec des inſtructions ſécrettes ſur la conduite qu'il devoit tenir ſuivant les évènemens. Dans la navigation, le bâtiment qui portoit ce dépôt penſa périr; mais les ſoins infatigables de M. *Drake* détournèrent les accidens auxquels il fut expoſé. Il en fut recompenſé, comme il le méritoit, par le poſte de Vice-Gardien des Archives.

En 1714. il fut fait Sécrétaire de guerre dans l'Armée commandée par le Comte de Taube, & enſuite par le Prince Frideric de Heſſe, depuis Roi de Suède, ſous lequel M. *Drake* fut le prémier Suédois qui eut l'honneur de contreſigner les expéditions.

En

En 1720. il fut avancé dans les charges, & parvint en 1728. à celle de Sous-Gouverneur de la Capitale. L'intégrité & l'exactitude qu'il fit briller dans ces postes, lui acquirent une estime universelle. Il se rendit en particulier fort recommandable par les conseils qu'il donnoit dans les Diètes, auxquelles son élévation à la noblesse en 1720. lui donna le droit d'assister. Les Etats prirent si grande confiance en lui qu'en 1739. ils le proposèrent au Roi, avec quelques autres personnes de distinction, pour l'importante dignité de Conseiller d'Etat. La confirmation du Monarque auroit suivi la demande, si la modestie de M. *de Drake* ne s'y étoit opposée. Il donna l'exemple aussi rare que beau de s'exclurre lui-même d'une dignité brillante, parce qu'il la croyoit trop élevée pour lui. Mais il ne put empêcher cependant deux ans après, en 1741. que le Roi ne le déclarât Président du Collége Royal de commerce.

Par une disposition peu commune, M. *de Drake*, étoit aussi avide de travail qu'il l'étoit peu d'honneurs. On ne pourroit rapporter ici le nombre d'affaires importantes & difficiles qui passèrent par ses mains, & dont il s'acquitta toujours avec succès. Le commerce & les manufactures devinrent l'objet particulier de son application, depuis qu'il en eut été chargé; & il eut le bonheur d'être puissamment secondé par les Etats du Royaume, qui avoient alors fortement à cœur de réparer les maux que de longues guerres avoient causés. On écouta tous les

les Projets qui furent propoſés; on fit venir de tous côtés des Artiſtes & des Ouvriers; on facilita le tranſport des marchandiſes cruës, propres à être préparées dans le Royaume, & le troc des denrées du païs contre celles dont on avoit beſoin. Les dernières réſolutions ſur ces points s'arrêtoient toujours dans les Diètes, d'après les rapports faits par le Collége de commerce; & tous ces ſoins rouloient ſur M. *de Drake*. Sa maiſon ne ſe deſempliſſoit point de gens de toutes ſortes d'arts & de mêtiers, auxquelles il donnoit de longues & favorables audiances, & des idées desquelles il profitoit, en leur procurant réciproquement tous les ſecours dont ils étoient dignes.

L'Académie Royale venoit préciſement de choiſir dans ce tems-là les mêmes arts qui étoient ſous la direction de ce Préſident, pour s'attacher à leur culture avec cette application, dont les Mémoires qu'elle publie font foi.

Une pareille conformité de vuës conduiſoit naturellement à des liaiſons étroites; & pour leur donner le dernier dégré de ſolidité, M. *de Drake* fut aggrégé à cette Compagnie dès ſon établiſſement en 1739. Il trouvoit de très-grandes reſſources dans ſes Confrères, & il étoit trop ſage pour n'en pas profiter. Dès qu'il y avoit dans les Queſtions dont l'examen lui étoit ſoumis, quelque choſe de lié à la Phyſique ou à la Géométrie, il demandoit des éclairciſſemens à l'Académie; mais bien différens de tant de gens en place, qui rapportent tout à eux-mêmes, & ſe font honneur de tout, il ne man-

manquoit pas d'inſtruire la Cour des ſervices que rendoit l'Académie; & l'on peut dire que c'eſt à lui qu'elle eſt principalement redevable du dégré de conſidération auquel on l'a vu parvenir à ſi juſte titre. Indépendamment de ces offices ſignalés, M. *de Drake* auroit toujours pu tenir une place diſtinguée dans l'Académie en qualité de Savant; & l'on en peut juger par le Mémoire ſur les Lignes courbes, qu'il donna en 1741. en ſortant de la Préſidence de l'Académie, & qui eſt inſéré dans les Mémoires de 1742.

Ainſi s'écouloit ſa glorieuſe vie, qui n'a pas été aſſez longue pour le bien public. M. *de Drake* dans ſa jeuneſſe avoit été d'une complexion forte & d'un eſprit fort vif; mais le prémier de ces avantages ne dura pas autant que le ſecond. Vingt ans avant ſa mort, il fut attaqué d'une douleur violente dans le genou droit, qui le tourmenta juſqu'à ſa fin, presque ſans relâche. Il mourut en 1744. dans ſa 63. année.

Il avoit épouſé *Sophie Louïſe Pſilanderbielm*, de laquelle il a eu deux fils, & une fille.

Son caractère eſt à-peu-près tracé par ce qui vient d'être dit. Il étoit également eſtimable & aimable. Son air, quoique ſerieux, avoit une douceur qui plaiſoit à tout le monde, & qui n'a pas peu contribué au ſuccès conſtant de toutes ſes entrepriſes. La plupart des hommes font naître eux-mêmes par leur hauteur ou leurs caprices, les obſtacles qui traverſent leurs deſſeins: M. *de Drake* applaniſſoit ceux qui procedoient du fonds même des choſes, par ce caractè-

ractère accommodant qui donne un si grand relief à l'esprit & à la probité, lorsqu'il les accompagne. Il avoit cette heureuse habitude du travail, qui met en état d'expédier des affaires dont l'idée seule fait frémir ceux qui ont négligé de la contracter. Il n'avoit jamais les apparences d'un homme occupé, ou fatigué. Enfin il étoit parfaitement desintéressé & refusoit avec une vraie inflexibilité jusqu'aux présens de la plus légère conséquence. Il ne faut pas s'étonner après cela qu'il ait été chéri pendant sa vie, & regretté après sa mort.

ARTICLE II.

MÉDECINE DE L'ESPRIT, *où l'on traite des dispositions & des causes physiques, qui, en conséquence de l'union de l'Ame avec le Corps, influent sur les opérations de l'Esprit; & des moyens de maintenir ces opérations dans un bon état, ou de les corriger quand elles sont viciées. Par* ANTOINE LE CAMUS, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. A Paris* 1753. *chez* Ganeau, 2 *Tomes in* 12.

Cet Ouvrage peut contribuër beaucoup par sa seule lecture, à effectuër ce que le titre promet. Il est écrit d'une manière si solide, si in-

instructive, & en même tems si agréable, que l'esprit d'un Lecteur attentif, en s'en nourrissant, peut charmer bien des ennuis, dissiper bien des préjugés & s'affermir dans des idées qui, tout essentielles qu'elles sont au bonheur des hommes, cèdent pour l'ordinaire la place aux fantômes importuns qui les assiégent.

M. *le Camus* a dédié le fruit de ses veilles à un jeune Mécène, qui dès l'entrée de sa carrière a attiré sur lui les regards de tous ceux qui s'intéressent à la gloire des Lettres: c'est M. *de Voyer d'Argenson*, Marquis *de Paulmy*, Sécrétaire d'Etat au Département de la Guerre, Grand-Croix, Chancelier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louïs, l'un des XL. de l'Académie Françoise, & Membre de celle de Berlin. La briéveté de la Dédicace nous permet de la placer ici toute entière, & sa noble élégance nous y engage.

MONSEIGNEUR,

J'ai vu l'aurore de votre vie; déjà les plus rares talens annonçoient vos hautes destinées. De nourrisson des Muses vous en êtes presque aussitôt devenu le Protecteur. A peine êtes-vous entré dans le sanctuaire de Thémis, que vous en avez été l'Oracle. Ambassadeur auprès du Corps Helvétique, vous avez acquis l'estime de ce Peuple vrai & judicieux. Les vertus & les qualités propres au Ministère semblent être l'appanage de votre Maison. Ce sont elles qui vous ont bientôt fait rappeller, pour partager le poids des affaires publiques avec ce Ministre à qui vous appartenez par les liens les plus étroits du sang, &

dans lequel vous trouvez un parfait modèle de la ſcience du Gouvernement. Ce qui ſuffiroit pour illuſtrer la vie la plus longue & la plus heureuſe, n'eſt cependant que le commencement de la vôtre.

Il n'appartient qu'à un Génie auſſi étendu d'embraſſer & de protéger toutes les Sciences & tous les Arts. C'eſt pour cette raiſon, MONSEIGNEUR, *que j'oſe vous dédier* la Médecine de l'Eſprit; *Ouvrage qui deviendroit inutile ſi tous les Eſprits réuniſſoient la lumière & la ſolidité du vôtre. Je ſuis*, &c.

La Préface eſt un morceau intéreſſant, dans lequel l'Auteur rend raiſon de la façon dont cet Ouvrage a été compoſé, & de la manière dont on peut le lire. Puiſque nous trouvons un ſi bon guide dans le deſſein où nous ſommes de faire connoître *la Médecine de l'Eſprit*, nous n'avons rien de mieux à faire que de le ſuivre.

Après avoir attentivement réfléchi ſur les cauſes phyſiques, qui modifiant différemment les corps, varient auſſi les diſpoſitions des Eſprits, M. *le Camus* a été convaincu qu'en employant ces différentes cauſes, ou en imitant avec art leur pouvoir, on parviendroit à corriger, par des moyens purement méchaniques, les vices de l'Entendement & de la Volonté. Tous les hommes qui réfléchiſſent ſur la nature de leur être, peuvent en penſer autant; mais le plus difficile reſte à faire. Il s'agit de tracer une méthode par laquelle on puiſſe déraciner les défauts que l'on penſe appartenir à l'ame, de la même manière que les Médecins guériſſent

ſent une fluxion de poitrine, une diſſenterie, une èvre maligne, & toutes les maladies, qui n'attaquent, ou ne paroiſſent attaquer, que le corps. C'eſt le but que l'Auteur s'eſt propoſé, & il déclare modeſtement qu'il ſe croit bien éloigné d'avoir rempli une idée auſſi étenduë & auſſi hardie. Mais ſon livre peut être regardé, à ce qu'il penſe, comme le germe d'un plus grand Ouvrage, comme un eſſai, que tout le Public eſt intéreſſé à porter à ſa perfection.

Voici le plan d'un Traité qui augmente ſi fort le domaine de la Mèdecine, & en étend ſi loin les limites. Le prémier Livre fait voir que les fonctions de l'Entendement & les reſſorts de la Volonté ſont méchaniques. On en dévelope en même tems le méchanisme, ſans s'attacher au ſyſtème particulier d'aucun Philoſophe. Dans le ſecond Livre, on examine toutes les cauſes phyſiques & générales, dont le pouvoir ſur l'Eſprit eſt inconteſtable. Enfin le troiſième Livre ſert à détailler tous les défauts des opérations de l'Entendement & de la Volonté qui dépendent des vices de notre organiſation, comme il eſt prouvé dans le prémier Livre; & l'on emploie pour les détruire, les mêmes cauſes phyſiques qui ont été indiquées dans le ſecond. Et pour achever de ſatisfaire la curioſité des Lecteurs, M. *le Camus* a placé à la fin de ſon Ouvrage, une Hiſtoire ſuivie des ſentimens des Auteurs qui ont paru vouloir traiter la même matière. On y trouve les traits de reſſemblance & de diſſemblance entre ces Ecrits & celui-ci. Cette généalogie d'idées, qui

ſe ſont ſuccedéesde ſiècle en ſiècle, peut devenir intéreſſante, & fixer le point d'où l'on doit partir, quand on penſe à de nouvelles découvertes.

Telle eſt l'eſquiſſe que nous avons empruntée de l'Auteur : rapportons auſſi les conſeils qu'il donne ſur la manière de lire ſon Ouvrage. Les hommes ne s'appliquant pas tous à la même profeſſion, n'ont pas auſſi les mêmes connoiſſances; elles ſont partagées, & ne ſe trouvent jamais réunies dans un ſeul. Ceux qui auront étudié plus particulièrement la Phyſique & la Médecine, peuvent paſſer la plus grande partie des deux prémiers Livres, en ne s'arrêtant qu'aux Concluſions. Cependant il eſt juſte qu'ils ſe mettent au fait des principales prémiſſes, s'ils veulent juger de la validité des conſéquences.

Il y a dans le prémier Livre, des choſes ſur l'Entendement & la Volonté, qui méritent d'être luës, & que M. *le Camus* annonce comme abſolument neuves. Les Logiciens pourront apprécier ce qui regarde l'ordre & la liaiſon des idées; & les Moraliſtes y verront les idées des Vertus & des Paſſions réduites à des notions ſi ſimples, qu'ils ſeront ſurpris que depuis tant de ſiècles, on en ait fait la matière de raiſonnemens ſi abſtraits. Les Phyſiciens ne peuvent que goûter ce qui eſt dit dans le ſecond Livre, des cauſes matérielles qui forcent l'ame & le corps à exercer des fonctions conformes à leur nature. On y remarque ce que peut la génération ſur les Eſprits, la manière dont les climats différen-

rèncient les idées; s'il faut tout attendre de l'éducation morale, sans avoir égard à l'éducation corporelle, comment l'âge, le tempérament, le régime de vivre, les saisons, disposent des inclinations de l'ame en variant les dispositions des corps. Si ces idées ne sont pas nouvelles, elles ont au-moins l'avantage d'être réunies sous le même point de vuë, & de former un tout beaucoup plus grand & plus vaste qu'on ne se l'étoit imaginé.

Il n'y a peut-être point de Lecteurs auxquels la lecture de l'Exposé précedent n'ait suggéré une objection, à laquelle par conséquent l'Auteur ne pouvoit se dispenser de répondre d'avance. C'est que toutes les fonctions de l'ame unie au corps pouvant être expliquées d'une manière méchanique, & tous les secours indiqués pour remédier aux vices des corps, qui occasionnent la mauvaise disposition des ames, étant physiques; il en resulte que l'ame est une simple *Machine*, qui ne va que par ressorts, ou du moins qu'une simple modification de la matière, si elle n'est matière elle-même.

„ A Dieu ne plaise, s'écrie M. *le Camus*, „ que je pense ainsi, ou que j'induise jamais „ les autres à le croire. Je sai que l'ame n'est „ pas une modification de la substance divine, „ comme l'a prétendu *Spinosa*. Je soutiens que „ l'ame n'est pas une modification du corps, „ comme Epicure a tâché de le prouver. J'avouë que l'ame n'est pas un corps, comme „ l'ont assuré *Tertullien*, *Vorstius*, *Hobbes*, & „ quelques autres Philosophes, s'imaginant que

„ tout ce qui eſt ſubſtance, eſt matériel. Je „ n'ignore pas que l'ame eſt une ſubſtance „ contingente, raiſonnable, ſpirituelle & im„ mortelle; mais je ſais auſſi que par des cau„ ſes vraiment méchaniques, l'ame eſt aidée, „ ou contrainte dans ſes opérations; que ſou„ vent par des cauſes de la même nature, elle „ eſt détournée dans ſes fonctions, indépen„ damment de ſa volonté. Des exemples ren„ dront ſenſible ce que je viens d'avancer. Cer„ taines perſonnes deviennent comme ſtupides „ à cauſe du ſeul empêchement de la circula„ tion du ſang dans les veines. Ceux-ci ſont „ plus ſpirituels après avoir bu un peu plus de „ vin qu'à l'ordinaire, ceux-là ſont mélancho„ liques par des affections purement corporel„ les; la cauſe augmentant de force, ils de„ viennent hypocondriaques, & finiſſent par „ être fous, dégrés qui dependent abſolument „ de l'économie animale, plus ou moins vi„ ciée. Voici donc des états dans l'ame, où „ ſon aſſiette ſe trouve changée, ſans que l'a„ me dans ſon eſſence ſoit ſuſceptible d'aucun „ changement, & ſans que l'ame ceſſe pour „ cela d'être un Eſprit. C'eſt cette variation „ ſeule qui fait tout mon principe, & le fonde„ ment ſur lequel tout l'édifice eſt bâti."

En voilà aſſez pour faire connoitre le plan & le but de cet Ouvrage: donnons à préſent quelque idée de la manière dont il eſt exécuté. Et comme la matière de l'Imagination eſt une des plus intéreſſantes que renferme cette doctrine, nous allons rapprocher les endroits où M. *le Camus* en traite.

L'I-

L'Imagination eſt l'*opération de l'ame par laquelle elle ſe forme les repréſentations des objets en leur abſence.* Il eſt évident que l'action ou la paſſion des corps déterminent les idées que l'Imagination préſente à l'Eſprit: mais comment la choſe arrive-t-elle? C'eſt ce qui a donné lieu à diverſes hypothèſes philoſophiques, dont la plupart juſtifient ce que Ciceron a dit, qu'il n'y a point d'opinions, ſi ridicules qu'elles puiſſent être, qui n'aient été avancées par quelque Philoſophe.

Ariſtote & ſes ſectateurs, pour expliquer la cauſe efficiente des idées, ont dit que de tous les objets ſenſibles il s'échappe une infinité de petites images. Ces images entrent dans les organes, & parviennent juſqu'au cerveau qui en tire des copies. *Pythagore*, *Socrate*, *Platon*, & toute l'Académie, ont ſoutenu que nous apportions en naiſſant toutes nos idées, & qu'elles étoient nées avec nous & au-dedans de nous. *Proclus* plus ſubtil, ſoutient la même opinion; mais il ajoute que l'homme a des idées éternelles & immuables, comme les idées géométriques, celles des propriétés numéraires, & les axiomes dont la vérité eſt reconnuë par tous les hommes & dans tous les ſiècles.

Locke ſoutient le contraire, & prouve invinciblement, au jugement de notre Auteur, qu'il n'y a point de principes gravés naturellement dans nos ames; & ſes preuves ſont fondées ſur la manière dont nous acquérons nos connoiſſances; ſur l'ignorance de ces principes dans les enfans, les idiots, les fous, les ſtupides,

& certains peuples; enfin ſur ce que ces idées qu'on ſuppoſe innées, ne ſont connuës qu'après qu'on les a propoſées, qu'elles ne ſe préſentent point avant toute autre choſe, & qu'elles paroiſſent moins dans ceux où elles devroient ſe montrer avec plus d'éclat. Il faut donc reſtraindre les idées innées à la capacité naturelle qu'ont nos ames, d'appercevoir certaines vérités, & alors toute diſpute ceſſe, chacun étant obligé d'avouër que cette diſpoſition eſt eſſentielle à notre nature.

Abélard, appuyé ſur ces paroles de S. Paul; *que nous voyons par un miroir dans cette vie*; diſoit, que tous les hommes ont un miroir dans la tête, que les eſprits ſubtils ont un miroir fort éclatant & fort net, qui leur repréſente diſtinctement les objets: au-lieu que les eſprits groſſiers ont un miroir obſcur & terni où les images ne ſont tracées que confuſément. Le Père *Bouhours* a voulu donner un air de vraiſemblance à ce ſentiment, en prétendant que la bile mêlée avec le ſang, forme dans le cerveau une eſpèce de glace luiſante & polie, à laquelle la mélancolie ſert comme de fonds. Il ſeroit difficile de décider lequel eſt le plus biſarre, du Texte ou du Commentaire.

Malebranche a peut-être eu des réveries auſſi étranges; mais au moins ſont-elles plus ſublimes & plus dignes d'un Philoſophe. Son ſyſtème & les réfutations qu'il a eſſuyées ſont trop connus pour s'y arrêter. *Descartes* n'a rien dit que de très-obſcur ſur les idées dans ſes Ouvrages; il ſemble cependant approcher de l'opi-

l'opinion de ceux qui prétendent que notre ame produit elle-même ſes penſées. Ce ſentiment déplait à notre Auteur; & il l'attaque en diſant, que, ſi notre ame produit ſes penſées, elle les produira, ou avant que de connoitre, ou après avoir connu, ou dans le tems qu'elle connoit. Or, ajoute-t-il, dans tous ces cas la ſuppoſition eſt impoſſible. 1. Un Peintre ne peut repréſenter un objet qu'il ne connoit pas. 2. Si l'ame connoit, elle n'a plus beſoin d'idées. 3. Enfin, pour connoitre, il faut avoir les moyens de connoitre. Donc l'ame ne forge pas elle-même ſes idées. Si cela étoit ainſi, quel eſt l'obſtacle qui empêcheroit un aveugle de naiſſance de parler de la lumière & des couleurs? Suivant cette hypothèſe, on ne conçoit pas non plus comment il y auroit des fous. L'ame, cette excellente partie de nous-mêmes, pourroit-elle ſe former des idées auſſi abſurdes & auſſi ridicules, que celles qu'on remarque ordinairement dans les maniaques & les frénétiques?

Mais, ſans entrer plus avant dans des diſcuſſions qui ne mènent à rien de déciſif, voyons quels ſont les ſecours que cette faculté peut recevoir de la Médecine, conſidérée ſous le point de vuë où ce Traité la préſente. Tous les jours on conſulte les Médecins ſur les maladies qui dérangent totalement l'Imagination & l'ordre des idées; parce qu'on eſt intimement perſuadé, que l'ame par elle-même n'eſt point ſuſceptible de ces altérations, & qu'il n'y a que les desordres du corps qui puiſſent produi-

re de pareils changemens dans l'Eſprit. Pourquoi ne penſe-t-on pas également à remédier à certains principes défectueux qui ſe rencontrent dans les opérations animales ? Pourquoi ne cherche-t-on pas à corriger les vices de l'Entendement & de la Volonté, plus dommageables mille fois au genre humain que ces accidens dont un petit nombre d'individus reſſent les effets ?

L'Auteur réduit les défauts naturels de l'Imagination à trois chefs ; diſette d'idées, médiocrité de génie, abondance trop forte. Il ne touche point au dérangement total, qui regarde la Pathologie.

Pour commencer par la diſette d'idées, il y a des hommes qui ſe diſtinguent à peine des bêtes ; & ſans la Raiſon & la Religion, on auroit de la peine à croire qu'il y ait en eux un principe qui penſe. Les cauſes de cette ſtupidité viennent inconteſtablement de ce qu'il faut déjà avoir des idées ſenſibles, avant que d'en former de refléchies, & que la nature de nos idées ſenſibles dépend des ſenſations mêmes, ſuivant qu'elles ſont exquiſes & délicates, ou groſſières & imparfaites. Il faut donc, avant que de penſer à perfectionner l'Imagination, remonter aux moyens d'augmenter la force & l'activité des organes des ſens ; moyens que l'Auteur a indiqués précédemment. Après cela, ce qu'il y a de plus particulier dans le défaut d'Imagination peut être rapporté à cinq cauſes différentes ; 1. la trop petite quantité d'eſprits ; 2. leur qualité imparfaite ; 3. leur mouvement trop foible ;

ble; 4. les fibres du cerveau trop lâches ou trop roides; 5. leur difficulté à ſe mouvoir.

Au prémier égard, M. *le Camus* rapporte un cas pathologique, qui fait voir comment on peut ſoulager le corps & l'ame tout à la fois, lorsque leur accablement vient de ce que les eſprits ſont épuiſés. Un homme agé de 40. ans, d'un caractère doux & ſociable, addonné aux Belles-Lettres, menant une vie ſédentaire, reſta hemiplectique, après une attaque d'apoplexie. Toutes les parties de ſon corps tombèrent dans un état d'atonie, & ſon ame devint la proie du chagrin le plus noir & le plus rébelle. Les prières, les exhortations, les plaiſanteries, les ſtratagèmes, les bouffonneries; rien ne pouvoit faire diverſion à cette humeur ſombre; ou, ſi elle ceſſoit pour quelque tems, elle renaiſſoit avec de nouvelles forces, & l'on eut dit que ſes accroiſſemens étoient meſurés ſur ſes intervalles. M. *le Camus* chercha longtems un remède convenable à cette foibleſſe des organes corporels & à cette maladie de l'ame. Après avoir tenté différens moyens, enfin il réuſſit. Le malade avoit coutume de boire une chopine de vin à chaque repas; il fit doubler la doſe. Bientôt l'Imagination fut beaucoup plus libre, les idées devinrent plus riantes, la gaieté ſuccéda aux plus profondes réveries. Le malade avoüa qu'il ſe ſentoit maître de lui-même; mais qu'avant de ſuivre ce régime, il ſe laiſſoit ſaiſir malgré lui par cette triſteſſe qui le rendoit inſupportable à lui-même & aux autres. A ce prémier exemple on en joint

joint deux ou trois autres qui confirment la théorie de l'Auteur.

Les esprits trop grossiers sont le second obstacle à l'Imagination; s'ils sont trop épais, la sécrétion n'en est pas abondante; s'ils sont trop aqueux, leur mouvement est difficile. Les personnes qui mangent un pain grossier, qui vivent de legumes & de chairs salées, qui se nourrissent souvent d'alimens froids, qui boivent des liqueurs trop fortes, & qui se livrent à des exercices trop violens, se trouvent dans le prémier cas. Il faut donc qu'elles abandonnent ce régime de vivre, qu'elles n'usent que d'alimens faciles à digérer, qu'elles ne prennent qu'un exercice modéré, que pour rendre la fluïdité à leur sang, leur boisson ne soit que de l'eau, dans laquelle on pourra faire bouillir quelque plante aromatique, carminative, stomachique, &c. Les émétiques sont aussi d'un excellent usage dans ce cas, par les secousses qu'ils excitent dans le cerveau, & par l'atténuation des humeurs qu'ils procurent.

Les personnes qui vivent dans l'inaction, qui n'usent que de boissons rafraîchissantes, qui se nourrissent d'alimens trop aqueux, se trouvent dans le second cas; & on leur conseille l'exercice, les viandes un peu sulphureuses, les boissons legèrement spiritueuses, telles que le vin, le caffé, le chocolat, &c.

Le mouvement des esprits trop lent, troisième cause générale du défaut d'Imagination, depend de trois autres causes; prémièrement, de la nature de ces esprits; secondement, de la for-

force qui les met en mouvement; & en troisième lieu, de l'union de ces deux causes. On a déjà indiqué le remède à la prémière de ces causes; & celui de la seconde est renvoyé à l'endroit où l'on traite des vices des fibres du cerveau. Un moyen général que l'Auteur recommande, c'est le changement de climat. Ce moyen paroit tomber dans l'oubli, quoiqu'il soit un des plus efficaces. *Hippocrate* a été un des prémiers à conseiller le changement de climat dans les maladies chroniques. *Galien* & *Avicenne* le recommandent comme le souverain remède de différentes maladies regardées comme incurables & mortelles. L'air est un fluïde dans lequel nagent tous les hommes, & dont ils ne peuvent éviter les impressions. Il en est de ce fluïde à notre égard, comme de l'eau à l'égard des poissons. Les uns languissent dans un tel fleuve, tandis que d'autres s'y plaisent & y sont fort agiles. Si vous faites passer dans une eau d'une autre qualité ceux qui sont foibles, ils reprennent peu-à-peu leur vigueur, & multiplient leur espèce à l'infini. On a des exemples au sujet des hommes qui ne sont pas moins frappans. De jeunes gens qui faisoient peu de progrès dans leurs études en certains lieux, en ont fait de très-rapides en d'autres. Un air libre, pur, serein, plus sec qu'humide, plus chaud que froid, tenant un milieu entre la trop grande legèreté & la trop grande pésanteur, agité par les vents d'Orient, & quelquefois par ceux du Nord, circulant dans un lieu ni trop haut, ni trop bas, est celui qui paroit

le mieux convenir à l'état dont il s'agit ici.

L'art peut ſuppléer au changement des demeures. Nos pères y excelloient plus que nous qui avons négligé entièrement cette coutume. Ils entretenoient dans les chambres un air tempéré par le moyen d'un feu bien ménagé. La choſe nous ſeroit beaucoup plus facile, aïant ſur eux l'avantage de pouvoir nous ſervir d'inſtrumens qui apprécient au juſte les dégrés de chaleur ou de froid, dont l'air eſt ſuſceptible. Lorsqu'ils avoient beſoin d'un air plus humide, ils répandoient de l'eau dans ces chambres, ou bien ils y laiſſoient exhaler les vapeurs d'une eau dans laquelle ils avoient fait bouillir quelques plantes legèrement aromatiques, comme les fleurs de roſe, de muguet, de ſureau, de giroflée, &c. enſorte qu'ils ſe trouvoient dans un bain continuël, qui donnoit au ſang la fluïdité requiſe, ſans diminuër pour cela le reſſort des fibres.

Le dégré de tenſion plus ou moins grand dans les fibres du cerveau, eſt la quatrième cauſe qui nuit à l'Imagination. Les fibres trop lâches ſont à peine ſuſceptibles de quelques vibrations, trop tenduës ne ſe meuvent que très-difficilement. Il faut donc remédier à ce vice, ſi l'on veut concevoir & imaginer facilement. La tenſion des fibres du cerveau ſuit ordinairement la tenſion des fibres de toute l'habitude du corps, comme on peut s'en aſſurer par l'examen des tempéramens chauds, ſecs, bilieux, & mélancoliques. C'eſt à l'article des

des ſenſations qu'il faut chercher les remèdes qui concernent les fibres.

Enfin la difficulté de ces mêmes fibres à ſe mouvoir eſt encore un obſtacle à l'imagination. Il ne s'agit ici que de cette difficulté qui provient ſoit de la groſſeur des fibres, ſoit de leur tiſſu trop compact. La groſſiéreté des fibres eſt, ou un vice inné, ou un vice acquis par la bonne chère, par la vie oiſive & peu agitée, par les paſſions, par le ſommeil trop prolongé. De quelque cauſe que provienne ce vice, on peut y remédier par les contraires, par une diète plus ſevère, par le travail, par la fatigue-même, par la tranſpiration augmentée, par l'uſage d'alimens moins ſucculens, par les veilles, par les boiſſons plus ſulphureuſes, & en général par l'attention & la ſenſibilité à tout ce qui nous environne.

La denſité des fibres eſt pareillement un vice, ou inné, ou acquis par les cauſes oppoſées à celles qui produiſent leur groſſiéreté; & l'on y remédie par un régime de vivre délaïant & addouciſſant, par un exercice modéré, & en évitant tout ce qui peut tendre à deſſécher les fibres, & à les unir trop étroitement entre elles.

Quand pluſieurs des cinq cauſes ci-deſſus indiquées concourent enſemble à l'empêchement des idées, il faut ou les attaquer ſéparément par les moyens déjà preſcrits, ou les attaquer conjointement par des remèdes généraux qui peuvent remplir l'une & l'autre indication. Mais il faut un œil bien éclairé & bien attentif

pour

pour appercevoir ces complications; & c'eſt à la ſcience d'un habile Médecin à diſtinguer les cas, à péſer les ſymptômes, à rapprocher ce qui paroiſſoit contraire, à diſſiper les apparences, & à dicter le régime qu'on doit obſerver, les médicamens dont on doit faire uſage, & les choſes non naturelles qu'on doit éviter.

Du défaut d'idées l'Auteur paſſe à la médiocrité de génie, par laquelle il entend que l'impreſſion des idées, qui d'ailleurs peuvent être fort nombreuſes, eſt legère dans celui qui les poſsède, & qu'il n'eſt par cette raiſon propre qu'à produire de foibles empreintes dans les autres. Cela donne occaſion à M. *le Camus* d'expoſer les différences qu'il conçoit entre l'*Eſprit* & le *Génie*.

L'*Eſprit*, ſelon lui, ne conſiſte que dans un certain arrangement ſymmétrique d'idées déjà connuës & faites pour être jointes enſemble. C'eſt un Tableau où tout eſt détaillé; les figures s'y préſentent tour à tour, toutes les parties ſont à leur place, les jours & les ombres ſont bien ménagés. C'eſt un feu doux, qui nous préſerve du froid ſans nous échauffer, & qui nous éclaire ſans éblouïr. Le *Génie* au contraire ne connoit pas de marche régulière; il rapproche les plus éloignées, & réunit les plus contraires. C'eſt un Tableau où toutes les images raſſemblées, diſtinctes par des traits hardis & miſes dans une perſpective avantageuſe, frappent toutes la vuë dans le même tems & ne nous laiſſent d'autre ſentiment que l'admiration. C'eſt un miroir ardent qui ramaſſe dans un ſeul point

point tous les rayons de lumière, & qui embraſſe tout ce qui ſe rencontre à ſon foyer. Le Génie eſt donc plus étendu que l'Eſprit : celuici renferme la totalité des choſes, tandis que celui-là ne s'élève que du particulier au général. Les idées ſont vives dans celui-ci, & font entrevoir une étenduë encore plus grande que celle où elles ſont renfermées; dans celui-là au contraire les idées ſont moins actives, & ne repréſentent rien de plus que la forme ſous laquelle elles doivent paroitre pour lors. Dans l'Eſprit on apperçoit une Imagination qui appartient plus au bon ſens, qu'au pouvoir qu'a l'ame de s'élancer hors de ſa ſphère : dans le Génie on voit une ame qui jouït de toutes ſes prérogatives, & dont les efforts ne ſont pas retardés par la froide analyſe du Jugement. Ici c'eſt un cerveau bien organiſé où tous les mouvemens ſont réglés; là les fibres tenduës au dégré le plus parfait, forment ſouvent un accord & une harmonie qui ſeroient moins ſenſibles, ou qui n'exiſteroient pas, ſi elles étoient tenduës un ton plus bas.

Le vice du corps d'où nait la médiocrité de génie, eſt cette tenſion de fibres, & cette nature du ſuc nerveux, qui ſuffiſent à la vérité pour nous fournir la repréſentation des choſes, mais qui ſont incapables de produire cette énergie qui convainc, cette vivacité qui réveille, ce merveilleux qui étonne & ce ſublime qui ravit. Pour paſſer de la médiocrité à un plus haut dégré de perfection, il faut, ou n'éviter pas avec tant de précaution ce qui peut nous

porter à la mélancolie, ou changer de climat.

La mélancolie n'eſt point ici cette humeur qui rend le teint pâle, l'air triſte, les yeux égarés, le viſage ſévère; qui nous relègue dans le Cabinet, nous condamne à pâlir ſur les Livres, nous exile avec les Sciences, nous fait fuir la Société, l'enjouëment & les plaiſirs; qui en un mot nous force à nous haïr nous-mêmes, & nous rend haïſſables aux autres. Cela tient plus de la folie que du génie; & le remède ſeroit trop dangereux. Par la mélancolie il ne faut entendre que cette humeur qui nous éloigne de la diſſipation, ſans cependant nous la faire trop craindre, qui nous rend plus l'ami que l'amant des Muſes, qui nous fait rechercher la ſolitude ſans être ſolitaires, qui nous fait eſtimer toutes choſes ſelon leur juſte valeur ſans les mépriſer, qui nous donne un air grave ſans être miſantrope, ſerieux ſans être farouche, ſévère ſans en éloigner la douceur. C'eſt le prémier pas à la mélancholie véritable; mais il ne faut pas aller plus loin, l'homme ſage conſervant toujours un juſte milieu en toutes choſes.

Sur ce principe, une perſonne qui craindroit les chaleurs d'un climat moins tempéré que celui où elle ſeroit née, pourroit paſſer en Angleterre, où tout tend à favoriſer la conſtitution mélancolique. Mais il y a mille circonſtances à examiner avant que d'être en état de décider de la convenance d'un climat. *Bourdaloüe* & *Fléchier* étoient dans leur élement, comme

me *Démosthène* & *Ciceron* dans le leur. Si vous leur eussiez fait faire un échange de païs, ils n'auroient pas été assurément les mêmes hommes. Il falloit qu'*Horace* & *Virgile* fussent à Rome, *Corneille* & *Racine* à Paris. On auroit pu deviner la patrie de *Sénèque* & de son neveu *Lucain*, à l'enflure de leurs Ecrits: on s'apperçoit aisément qu'ils sont Espagnols à la pompe de leurs idées & à l'enflure de leur style.

M. *le Camus* définit ici en passant l'*enthousiasme*. A suivre l'idée que les Anciens s'en étoient formé, c'est un état où l'homme se trouve comme rempli d'une puissance divine. Mais, sans s'arrêter à cette prétenduë inspiration d'enhaut, l'enthousiasme ne paroit être autre chose que ce moment où tous les ressorts de l'ame sont mis en jeu, où l'idée que l'on a du sujet est encore plus grande que le sujet même, où la conception de la chose étant vive, claire & pure, emporte nécessairement sa démonstration avec elle, où enfin le sujet considéré dans toute son élévation, dans toute son étenduë, dans toute sa beauté, frappe avec tant d'évidence, que la raison se taisant, on cède au transport qui agite, l'on franchit les intervalles, & l'on réfléchit sur les autres, avec la même force, les rayons de lumière dont on a été frappé. L'ame ne sauroit être tranquille dans ces instans; ses émotions se manifestent même sur le corps; c'est un ravissement, un délire, une fureur où l'on n'apperçoit & où l'on ne conçoit que l'objet qui cause un sentiment si vif &

ſi flatteur. De-là vient l'opinion qu'il n'y a pas de grands génies ſans mélange de folie. Elle eſt fondée ſur la raiſon, puisque les cauſes qui occaſionnent le génie heureux, ſont les mêmes d'où naît la folie, s'il y ſurvient quelque dégré d'accroiſſement. Elle eſt confirmée par l'expérience, & l'Auteur en produit divers exemples tirés de l'Hiſtoire. Séchereſſe, tenſion, vibrabilité des fibres, eſprits actifs & chargés de ſels & de ſouffres, voilà les vraies cauſes phyſiques de l'enthouſiasme, & presque toujours cauſes procathartiques de la folie, au moindre accident. Pour arriver à cet état, s'il paroit déſirable, on n'a qu'à uſer d'alimens fort chauds & de boiſſons ſpiritueuſes; éprouver ce qu'il y a de plus rafiné dans les paſſions; fatiguer ſon corps par les veilles, la méditation & la plus profonde application. Il y a auſſi des mouvemens & des agitations du corps qui peuvent conduire l'ame à cet état. On rapporte que le Père *Maimbourg* s'animoit ainſi, lorsqu'il vouloit décrire quelque combat ſingulier, ou une bataille. La main armée d'un bâton, il s'eſcrimoit contre la muraille, & s'échauffoit tellement qu'il croyoit voir l'ennemi préſent, & ſe jetter dans la mêlée. Alors l'eſprit encore agité & le corps couvert de ſueurs, il couroit écrire ce qu'il croyoit avoir vu & entendu dans ce combat imaginaire. Auſſi cet Ecrivain eſt-il plein de vivacité dans ſes recits; & ſi l'exactitude des faits y avoit répondu, on ne lui auroit pas conteſté un des prémiers rangs dans ſon genre d'écrire.

Cet

Cet Extrait eſt déjà trop long pour paſſer au troiſième chef général ſur l'Imagination, qui roule ſur les Imaginations trop fortes, où les idées manquent ſouvent de réalité, & donnent dans le vague, dans le chimérique. On peut juger par la manière dont l'Auteur traite les matières dont nous avons rendu compte, de ce qu'il fait à l'égard de celle-ci, & en général du mérite de ſon Ouvrage.

ARTICLE III.

MÉLANGES *de Litterature, d'Hiſtoire & de Philoſophie. A Berlin (Paris)* 1753. 2 *Volumes* in octavo. *Tome I. pp.* 320. *Tome II. pp.* 359.

Quand le nom de l'Auteur de ces Mélanges ne feroit pas connu par la publication précedente d'une partie des Pièces qui les compoſent, il ne feroit guères poſſible de s'y méprendre, & de trouver un autre M. *d'Alembert*, qui réuſſit avec autant de facilité à porter une lumière agréable dans les plus grandes profondeurs des ſciences ſublimes, qu'à mettre une force victorieuſe dans les ſujets qu'on n'a guères coutume de traiter que fort ſuperficiellement.

Nous ne nous arrêterons pas au prémier volume de ce Recueil, parce que les Ecrits qu'il

renferme, ont déjà paru, & que l'Auteur n'y a fait que de legers changemens. L'excellent Diſcours préliminaire ſur l'Encyclopédie eſt à la tête: on ſouhaitoit de l'avoir ſéparé du grand Ouvrage, & une aſſez mauvauſe Edition qui a paru en Hollande ne ſuffiſoit pas. Il convient de placer ici ce que M. *d'Alembert* répond à ceux qui ont trouvé quelque choſe à redire à ce Diſcours.

„ Quoique le ſuccès de l'Ouvrage, dit-il, „ ait été fort au de-là de mon mérite & de „ mes déſirs, j'ai eu le bonheur, ou le malheur „ peut-être, d'eſſuyer aſſez peu de critiques. „ On m'en a fait quelques-unes purement lit- „ teraires, auxquelles je me crois diſpenſé de „ répondre. Que m'importe en effet qu'on „ eſtime tant qu'on voudra la Rhétorique des „ Colléges, la foule des Ecrivains Latins mo- „ dernes, la proſe de *Despréaux*, de *Rouſſeau*, „ de *la Fontaine*, de *Corneille*, & de tant d'au- „ tres Poëtes; qu'on regarde avec le P. *Le- „ cointe* un certain Virgile, (Evêque, Prêtre „ ou Sacriſtain,) comme un *fort méchant hom- „ me* pour avoir eu raiſon malgré le Pape Za- „ charie; qu'on prétende que pluſieurs Théo- „ logiens de l'Egliſe Catholique & Romaine, „ n'ont pas fait des efforts réitérées pour éri- „ ger en dogmes des opinions abſurdes & per- „ nicieuſes, telles que celle de l'infaillibilité „ du Pape, & de ſon pouvoir ſur le temporel „ des Rois; qu'on me reproche enfin juſqu'aux „ éloges que j'ai donnés à quelques grands „ hommes de notre ſiècle, dont la plupart

„ n'ont

„ n'ont avec moi aucune liaiſon, & que l'in-
„ trigue, l'ignorance ou l'imbécillité s'effor-
„ cent de décrier ou de noircir. Quand le
„ Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie
„ n'auroit d'autre mérite que d'avoir célébré
„ ces Auteurs illuſtres, ce mérite ſera de quel-
„ que valeur aux yeux de la Poſtérité, ſi les
„ foibles productions de ma plume parviennent
„ juſqu'à elle. Elle me ſaura gré d'avoir eu le
„ courage d'être juſte, malgré l'envie, la ca-
„ bale, les petits talens, leurs panégyriſtes, &
„ leurs Mécènes.

„ On m'a fait d'autres reproches beaucoup
„ plus graves; leur importance ne me permet
„ pas de les taire; mais auſſi leur injuſtice me
„ diſpenſe d'en parler ſur le ton d'une Apolo-
„ gie ſérieuſe. En effet que répondre à un
„ Critique qui m'accuſe de favoriſer le matéria-
„ lisme, pour avoir combattu avec une foule
„ de Théologiens & de Philoſophes anciens &
„ modernes, la chimère des Idées innées, qui
„ fit autrefois, & avec auſſi peu de raiſon,
„ accuſer *Descartes* d'Athéisme; d'avoir cher-
„ ché dans la formation de la Société, plutôt
„ que dans des hypothèſes arbitraires, non l'eſ-
„ ſence, mais les *notions* du bien & du mal;
„ de n'avoir pas examiné comment un homme
„ né & abandonné dans une Ile deſerte, acqué-
„ reroit les idées de Vertu & de Vice, c'eſt-
„ à-dire, comment un Etre romanesque s'in-
„ ſtruiroit de ſes devoirs envers des Etres in-
„ connus; d'avoir penſé d'après l'Expérience,
„ l'Hiſtoire & la Raiſon, que la notion des

„ Vices & des Vertus morales a précedé dans „ les Payens la connoiſſance du vrai Dieu; „ d'avoir diſpenſé l'homme de ſes devoirs en- „ vers l'Etre ſuprème, quoique je parle à plu- „ ſieurs repriſes de ces devoirs; d'avoir regar- „ dé les corps comme *cauſe efficiente* de nos „ ſenſations, quoique j'aie dit expreſſément „ qu'ils n'ont avec elles *aucun rapport*; d'a- „ voir cru que la ſpiritualité de l'ame & l'exi- „ ſtence de Dieu étoient des vérités aſſez clai- „ res pour ne demander que des preuves très- „ courtes; de n'avoir point parlé *aſſez au long* „ de la Religion Chrétienne, dont je pouvois „ même me diſpenſer de parler abſolument, „ puisqu'elle eſt d'un ordre ſupérieur au ſyſtè- „ me encyclopédique des connoiſſances humai- „ nes; de n'avoir point fait d'un Ouvrage pu- „ rement philoſophique, un Catéchisme ou une „ Inſtruction Paſtorale; d'avoir dégradé la Re- „ ligion naturelle, en avançant que la connois- „ ſance qu'elle nous donne de Dieu & de nos „ devoirs eſt fort imparfaite; d'avoir dégradé „ en même tems la Révélation, pour avoir ac- „ cordé aux Théologiens la faculté de raiſon- „ ner; d'avoir enfin admis avec M. *Paſcal*, „ (qui devroit pourtant être une grande auto- „ rité pour mon adverſaire,) des vérités qui, „ ſans être oppoſées, vont les unes au cœur, „ & les autres à l'eſprit. Telles ſont les Ob- „ jections que n'a pas rougi de me faire un „ Journaliſte plus Orthodoxe peut-être que „ Logicien, mais certainement plus mal inten- „ tionné qu'Orthodoxe. Pour y répondre, il

„ ſuf-

„ suffit de les exposer, & de dire à ma Nation,
„ comme *Furius Cresinus* à la sienne: *venefi-*
„ *cia mea, Quirites, hæc sunt.*

„ Il faut avouër que si, dans le siècle où
„ nous sommes, le ton d'irréligion ne coûte
„ rien à plusieurs Ecrivains, le reproche d'ir-
„ réligion ne coûte rien à d'autres. Soyez
„ Chrétiens, pourroit-on dire à ces derniers,
„ mais à condition que vous le serez assez pour
„ ne pas accuser trop legèrement les autres de
„ ne le point être."

Deux Eloges font le reste du prémier Tome; celui de M. *Jean Bernoulli*, & celui de M. l'Abbé *Terrasson.* Nous tirerons du prémier un morceau également singulier & intéressant; c'est l'Histoire de la quérelle de M. *Bernoulli* avec les Théologiens de l'Université de Groningue. Le Lecteur y perdroit trop, si je changeois la moindre chose au narré de M. *d'Alembert:* c'est lui qui va parler.

Pendant que M. *Bernoulli* soutenoit contre son frère la dispute des Isoperimètres, une quérelle beaucoup plus sérieuse l'occupoit. Il avoit publié une Dissertation, où il prouvoit que les corps dans leur accroissement souffroient une déperdition continuelle de parties, successivement remplacées par d'autres. Un grand mérite fait toujours des ennemis, & par conséquent notre Géomètre en avoit: ne pouvant attaquer le Savant, ils eurent recours à une ressource assez ordinaire à l'envie; ils cherchèrent à rendre le Chrétien suspect. Plus jaloux de sa supériorité que des intérêts de la Religion, car

il n'eſt pas néceſſaire d'en avoir pour la faire ſervir de maſque à la haine, ils prétendirent que l'opinion de M. *Bernoulli* étoit dangereuſe, contraire au dogme de la Réſurrection, & favorable aux objections des Stoïciens. M. *Bernoulli* n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation auſſi odieuſe; & s'il traita ſes Adverſaires avec toute la franchiſe helvétique & géométrique, il faut avouër que jamais indignation ne fut plus juſte.

L'accuſation que M. *Bernoulli* eut à ſoutenir dans cette occaſion, lui avoit été intentée par les Théologiens Calviniſtes de Groningue où il étoit Profeſſeur. La conduite qu'il tint avec eux, mérite de ſervir de modèle à tous les gens de Lettres injuſtement attaqués ſur un point ſi important; & nous croyons auſſi que cette circonſtance de ſon éloge doit nous arrêter beaucoup plus longtems qu'aucune autre. Il vivoit dans un païs, où le Gouvernement, occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes, & tolérant d'ailleurs par néceſſité, n'examinoit guères ſi un Savant chargé d'enſeigner à quelques Elèves le calcul différentiel & intégral, croyoit ou ne croyoit pas à la réſurrection des morts: il ne pouvoit ſe diſſimuler, quand il l'auroit voulu, combien ce Gouvernement avoit d'intérêt de ménager un homme auſſi utile que lui par les Etrangers qu'il attiroit à Groningue; & rien n'étoit plus facile avec moins de probité, que d'abuſer de ces avantages: il avoit le bonheur enfin de ſe trouver au milieu d'une République libre, où le bras ſéculier ne ſert

pas

pas l'empreſſement des Controverſiſtes avec tout le zèle qu'ils ont coutume de déſirer, & avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces conſidérations, il ne crut pas devoir garder le ſilence ſur des reproches, trop ridicules ſans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât ſérieuſement, mais en même tems trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La manière dont il ſe défendit ajoute un nouveau mérite aux motifs qui l'y déterminèrent. Il avoit beaucoup d'avantage ſans doute contre les Théologiens hérétiques qui l'attaquoient. Ces Docteurs imbéciles *, diviſés entre eux & également dans l'erreur ſur les points les plus eſſentiels de cette Religion qu'ils oſoient enſeigner, & qu'ils l'accuſoient de renverſer; ces Sectaires, dont les uns anéantiſſoient la toute-puiſſance divine & les autres la liberté humaine, donnoient aſſurément beaucoup de priſe à qui n'eut été que Philoſophe, & à qui n'eut voulu que ſe venger. M. *Bernoulli* eut le courage & l'équité de ne point employer de telles armes, qui, ſans ſoutenir au fonds ſa cauſe, auroient pu nuire à ce qu'il vouloit & devoit reſpecter. Beaucoup plus modéré que ſes Adverſaires, il crut devoir s'abſtenir de les dévoiler aux yeux d'un Peuple trop accoutumé à ne point diſtinguer

* Le Panégyriſte ne ſort-il point ici lui-même des bornes de la modération, par laquelle il veut rendre ſon Héros recommandable? N. *du* J.

guer la Religion de ſes Miniſtres, & toujours diſpoſé à ſecouër le joug ſacré qu'ils lui impoſent: il ſe contenta de jetter ſur leurs imputations le ridicule & l'odieux qu'il auroit pu répandre ſur leurs opinions & ſur leurs perſonnes. C'eſt l'objet d'une Harangue qu'il prononça, & qui étoit, ſelon le titre, une *Apologie de ſa réputation, de ſa Religion, & de ſon honneur.* Les Magiſtrats, ſouvent plus éclairés qu'un Théologien dans ſa propre cauſe, lorsqu'ils ſont aſſez équitables pour y démêler les intérêts de Dieu d'avec ceux des paſſions humaines, rendirent à cette occaſion à notre grand Géomètre une juſtice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette diſpute, il n'a pas voulu que les Pièces en fuſſent inſérées dans le Recueil de ſes Ouvrages. Sa modération ſur ce point a été peut-être exceſſive. Ces Pièces auroient été de nouveaux Mémoires pour l'Hiſtoire de la Philoſophie & de ſes perſécuteurs, c'eſt-à-dire, de l'ignorance & de l'aveuglement des hommes; car les Sots figureront toujours beaucoup dans l'Hiſtoire de l'eſprit humain, par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On auroit pris plaiſir à rapprocher les attaques que le grand *Bernoulli* eut à ſoutenir alors, des perſécutions que le grand *Descartes* avoit eſſuyées ſoixante ans auparavant dans le même païs, pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'exiſtence de Dieu; & la Poſtérité auroit eu la ſatisfaction d'ajouter le nom de M. *Bernoulli* à celui de tant d'hommes illuſtres, qui depuis *Socrate* ont ſouffert pour la Philoſophie.

Con-

Contens de posséder la vérité pour eux-mêmes, ces grands Génies ne troubloient point l'Etat pour l'y faire entrer, & méritoient au-moins qu'on les en laissât jouïr. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre, quand on ne veut épouser, ni les passions, ni les préjugés des hommes ? La contradiction les choque moins que l'indifférence: bientôt on se voit en butte aux traits des partis les plus contraires, des Sectes les plus divisées pour les questions les plus obscures. Ce sont des Peuples ennemis, animés les uns contre les autres par une guerre très-vive, qui se réunissent quelques instans, pour exterminer un Etranger, spectateur tranquille de leurs combats.

Au reste il est plus que vraisemblable, comme nous l'avons déjà insinué, que ce ne fut pas même ce motif qui suscita à M. *Bernoulli* des ennemis si rédoutables. La considération qu'il s'étoit acquise, les Elèves que l'Europe lui envoyoit de toutes parts, les honneurs que le Gouvernement & les Citoyens s'empressoient de rendre à un Etranger, furent sans doute les ressorts sécrets, qui soulevèrent l'envie. Souvent il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles; & rien ne doit étonner dans ce genre, quand on songe qu'une partie de la Terre a été bouleversée, & que le Système de l'Europe a changé de face, parce qu'un Moine a été préféré à un autre pour prêcher les Indulgences.

Il est du moins certain, que ni les Ouvrages, ni les Discours même de M. *Bernoulli*,

ne

ne pouvoient fournir de prétexte raiſonnable pour l'attaquer. Sincèrement attaché à la Religion, il la reſpecta toute ſa vie ſans bruit & ſans faſte. On a trouvé parmi ſes papiers des preuves par écrit de ſes ſentimens pour elle; & il faudra augmenter de ſon nom, la liſte des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu: liſte capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs eſprits, mais ſuffiſante au-moins pour impoſer ſilence à une foule de conjurés, ennemis impuiſſans de quelques vérités néceſſaires aux hommes, que *Paſcal* a défenduës, que *Newton* croyoit, & que *Descartes* a reſpectées.

Paſſons au Tome ſecond des Mélanges. Les *Réflexions & Anecdotes ſur Chriſtine, Reine de Suède*, en font l'ouverture. On en a l'obligation aux deux Volumes *in quarto* des Mémoires ſur cette Reine, qui parurent il y a quelque tems. „ Si l'Auteur de ces Mémoires, dit M. „ *d'Alembert*, a eu pour but de faire connoitre „ ſon Héroïne, je doute qu'il y ſoit parvenu. „ Je connois en France pluſieurs Savans, aſſez „ aguerris aux lectures rébutantes, qui n'ont „ pu ſoutenir celle de ſon Ouvrage, ni dévo- „ rer paiſiblement ce fatras d'érudition & de „ citations où l'Hiſtoire de Chriſtine ſe trou- „ ve comme abſorbée. C'eſt un portrait aſſez „ mal deſſiné, déchiré par lambeaux, & diſ- „ perſé ſous un monceau de décombres."

[Il y a peut-être de l'exagération dans l'idée que l'on donne ici du travail de M. *Arckenholtz*; & Meſſieurs les François devroient plu-

tôt

tôt ſavoir gré à un Savant étranger d'avoir formé cette Compilation, dont il étoit ſeul à portée de raſſembler les matériaux, ſauf enſuite à eux à débrouiller ces matériaux, & à tirer la lumière de ce qui leur paroit un chaos. La ſupériorité de talens change de nature, dès qu'on la fait trop ſentir.]

Quoiqu'il en ſoit, M. *d'Alembert* avoit d'abord penſé à donner ſur ces Mémoires une Hiſtoire abrégée de Chriſtine. Mais aïant ſenti qu'un tel Ouvrage n'étoit pas de ſon goût, il a craint d'y échouër, & s'eſt borné à des Obſervations ſur les principaux traits de la vie de cette Princeſſe. En voici deux ou trois échantillons.

Une des choſes dont l'Auteur prétend qu'on doit ſavoir le plus de gré à Chriſtine, c'eſt la conſidération qu'elle témoigna pour le célèbre *Grotius*. Cet homme illuſtre par ſes Ouvrages, mais dont la plus grande gloire eſt d'avoir été l'ami de Barneveldt, & le défenſeur de la liberté de ſon païs, étoit allé chercher un azile en France contre la perſécution des Gomariſtes; il déplut au Cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas ſur ſes talens litteraires: car il faut toujours que les plus grands hommes ſe rapprochent des autres par quelque foible. La malignité humaine eſt flattée de pouvoir ſe repréſenter le Cardinal de Richelieu au milieu de ſes ſuccès & de ſa gloire, ſe plaignant de *Grotius*, comme *Philaminte* de *Clitandre* dans les *Femmes ſavantes*:

Il ſait que Dieu merci je me mêle d'écrire
Et jamais il ne m'a prié de lui rien lire.

Le

Le protecteur de *Mirame* & de l'*Amour tyrannique*, qui perſécutoit & recompenſoit tout à la fois *Corneille*, non ſeulement ne fit rien pour *Grotius*, mais l'obligea à force de dégoûts, à ſe retirer en Suède. *Guſtave-Adolphe* l'y accueillit; & Chriſtine, qui connut bientôt ce qu'il valoit, le renvoya en France avec le titre d'Ambaſſadeur; elle trouvoit par-là le moyen de recompenſer d'une manière digne d'elle, un homme d'un mérite auſſi rare, de mortifier les Hollandois qu'elle n'aimoit pas, & de piquer le Cardinal dont elle croyoit avoir à ſe plaindre. Ainſi *Grotius* que ſon mérite, l'inflexibilité de ſon caractère, & les ordres exprès de Chriſtine, éloignoient de toute eſpèce de ſoupleſſe, jouït du plaiſir de traiter en égal un Miniſtre qui l'avoit mépriſé. C'eſt un honneur pour Chriſtine que d'avoir penſé de *Grotius* comme la Poſtérité; le ſuffrage de cette Reine de plus n'étoit pas néceſſaire ſans doute à la réputation d'un ſi grand homme; mais il faut ſavoir gré aux Princes d'être juſtes, & même de connoitre les hommes illuſtres de leurs Etats, que tout le monde connoit ſouvent excepté eux. Quand Chriſtine n'auroit témoigné de conſidération à *Grotius* que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même: ſi elle eſt une foibleſſe dans les Rois comme dans les autres hommes, c'eſt du moins une foibleſſe qui peut les mener aux grandes choſes.

Joignons *Descartes* à *Grotius*; on ne peut guères former d'aſſociation plus illuſtre. L'amour que Chriſtine avoit, ou vouloit marquer, pour

pour les hommes célèbres, lui fit ſouhaiter d'attirer auprès d'elle le grand *Descartes*, le reſtaurateur de la Philoſophie, ignoré en France, ſa patrie, pour avoir été plus occupé des ſciences que de ſa fortune, mis à l'*index* à Rome, pour avoir cru ſur le mouvement de la Terre les Obſervations aſtronomiques plutôt que les Bulles des Papes, & perſécuté en Hollande pour avoir ſubſtitué au jargon des Scholaſtiques la vraie méthode de philoſopher. Chriſtine, charmée de la lecture qu'elle avoit faite de pluſieurs Ouvrages de *Descartes*, lui avoit fait propoſer quelques-unes de ces Queſtions de morale que les Philoſophes agitent depuis longtems, ſans qu'elles en ſoient plus décidées, & ſans que les hommes en ſoient meilleurs. Telle étoit entre autres celle du ſouverain Bien, que *Descartes* faiſoit conſiſter dans le bon uſage de notre Volonté, par la raiſon, diſoit ce Philoſophe, que les biens du corps & de la fortune, & même nos connoiſſances, ne dépendent pas de nous; comme ſi le bon uſage de notre Volonté étoit moins ſoumis que le reſte à l'Etre tout-puiſſant. Cette ſolution qui apparemment ne fera jamais dans le monde un malheureux de moins, fut aſſez du goût de Chriſtine, pour qu'elle ſouhaitât ardemment d'en voir l'Auteur, comme un des hommes qu'elle croyoit les plus heureux, & dont elle envioit le plus la condition. M. *Chanut*, Ambaſſadeur de France en Suède, & ami du Philoſophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réuſ-

 ſir,

ſir. La différence des climats étoit une des raiſons principales, qui détournoit *Descartes* de ce voyage. Il écrivit à ſon ami; „ Qu'un „ homme né dans les Jardins de la Touraine, „ & retiré dans une Terre où il y avoit moins „ de miel à la vérité, mais peut-être plus de „ lait que dans la Terre promiſe aux Iſraéli- „ tes, ne pouvoit pas aiſément ſe réſoudre à la „ quitter, pour aller vivre au païs des Ours, „ entre des rochers & des glaces." Cette raiſon étoit très-ſuffiſante pour un Sage à qui la ſanté ne ſauroit être trop précieuſe, parce que c'eſt un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne ſeroit-il pas permis de croire que *Descartes*, ami de la ſolitude comme il l'étoit, & voulant chercher à ſon aiſe la vérité, redoutoit un peu l'approche du Trône? Un Prince a beau être Philoſophe, ou du moins affecter de l'être; la Royauté forme en lui un caractère indélébile, toujours, ſi on peut parler ainſi, un peu repouſſant pour ceux qui l'approchent, & incommode pour la Philoſophie, quelque ſoin que le Monarque prenne de la raſſurer. Le Sage redoute les Princes, les eſtime quelquefois, & les fuit toujours. Nous ſommes l'un pour l'autre un aſſez grand Théatre, écrivoit *Descartes* à un Philoſophe comme lui, qu'il exhortoit à partager ſa retraite, dans le tems où Chriſtine vouloit l'en faire ſortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne réſiſte guères aux Rois, quand ils inſiſtent, *Descartes* ſe rendit bientôt après à Stock-

Stockholm, dans la résolution, comme il le disoit lui-même, de ne rien déguiser à cette Princesse de ses sentimens, ou de s'en retourner philosopher dans sa solitude. On voit par ses Lettres qu'il fut très-satisfait de l'accueil que lui fit la Reine; elle le dispensa de tous les assujettissemens des Courtisans; mais ce fut, selon l'usage, pour lui en imposer d'autres qui dérangeoient tout-à-fait sa manière de vivre, & qui, joints à la rigueur du climat, le conduisirent au tombeau au bout de quatre mois. *Descartes* trouvoit à Christine beaucoup d'esprit & de sagacité. Néanmoins il paroit que le goût dominant de ce Philosophe fut toujours pour la malheureuse Princesse Palatine, sa prémière disciple; soit que les malheurs qu'il avoit éprouvés lui-même, redoublassent son attachement pour elle, soit qu'il lui trouvât plus de lumières, ou seulement plus de cette docilité, qui est le prémier hommage pour un chef de Secte. Ce qui paroit certain, c'est que ce goût, qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui avoit renoncé pour la Philosophie, non seulement à la fortune, mais encore aux autres connoissances, & qui en abandonnant toutes les espèces d'ambition qui agitent les hommes, avoit conservé celle des Philosophes, le désir de voir ses opinions & ses goûts exclusivement préférés à tous les autres genres d'étude, n'approuvoit point que Christine partageât son tems entre la Philosophie & l'étude des Langues. Il se trouvoit mal à son

aiſe au milieu de cette foule d'Erudits dont Chriſtine étoit environnée, & qui faiſoient dire aux Etrangers, que bientôt la Suède alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il oſa même lui faire ſur ce point des repréſentations aſſez libres & aſſez fortes pour le brouiller ſans retour avec le Maître de Grec de la Reine, le ſavant *Iſaac Voſſius*, ce Théologien tout à la fois ſi peu devot & ſi ſuperſtitieux, dont Charles II. Roi d'Angleterre, diſoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Si les repréſentations de *Descartes* n'empêchèrent pas la Reine de continuër à apprendre le Grec, du moins la liberté qu'avoit pris ce Philoſophe, ne changea rien aux ſentimens que Chriſtine avoit pour lui. Elle prenoit ſur ſon ſommeil le tems qu'elle lui donnoit; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle ſongeoit à établir; enfin elle lui témoigna tant d'égards qu'on prétendit que les Grammairiens de Stockholm avoient avancé par le poiſon la mort du Philoſophe. Mais cette manière de ſe défaire de ſes ennemis, dit Sorbière, eſt un honneur que les gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Au reſte, quelque paſſionnée que Chriſtine ſe ſoit montrée pour la Philoſophie de *Descartes*, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait conſulté ſur les affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure Ecole de l'Europe en ce genre, c'eſt-à-dire, dans le Sénat de Suède, quel ſecours auroit-elle pu tirer d'un Philoſophe, qui n'avoit guères que dans la Théorie la connoiſ-

ſan-

ſance des hommes, qui par ſa conduite en Hollande avoit montré combien peu il ſavoit traiter avec eux, & qu'une retraite de 30. ans avoit accoutumé à ne rien ménager? On a même prétendu, peut-être ſans beaucoup de fondement, qu'elle montra auſſi peu de zèle pour les opinions de *Descartes*, qu'elle avoit témoigné de conſidération pour ſa perſonne, & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philoſophie, fut de ſe perſuader qu'en ce genre les ſottiſes anciennes valoient bien les nouvelles.

Les deux dernières Pièces de ce Volume nous fourniront dequoi occuper encore agréablement le Lecteur dans un autre Extrait.

ARTICLE IV.

RE'FLEXIONS CRITIQUES *ſur les différentes Ecoles de Peinture.*

Nam longe præſtat in arte
Et ſolertius eſt multo genus omne virile.
LUC. V.

A Paris, *chez* Rollin, *&c.* 1752. in octavo. *pp.* 239.

On ne peut guères raſſembler dans un moindre eſpace plus de choſes inſtructives & agréables, que l'a fait l'Auteur de ces Réflexions. Il joint à beaucoup de connoiſſances le goût & le diſcernement, dont on ne

ſauroit ſe paſſer, quelque ſujet qu'on traite, mais qui ſont d'une néceſſité particulière, pour ceux qui veulent raiſonner & juger du bel art de la Peinture. Ses Parallèles ſont extrêmement judicieux; & quantité de Faits hiſtoriques dont ils ſont parſémés, les rendent très-attachans. En un mot ce Livre peut être regardé comme un vrai Manuel pour les amateurs de la Peinture.

Après une Section préliminaire, où l'on expoſe le deſſein de l'Ouvrage, en remarquant la jalouſie des Italiens contre les Peintres François, & les préjugés de certains Connoiſſeurs de cette Nation-même, & en examinant ſi l'Académie de Peinture établie à Rome par M. *Colbert*, eſt une preuve de la ſupériorité de l'Italie ſur la France dans cet Art, ou ſi on pourroit l'inférer des loüanges exceſſives de quelques-uns des Artiſtes François en faveur de ceux qu'a produit l'Italie; l'Auteur vient au but principal de ſon Ouvrage, ſavoir de comparer les principaux Peintres des Ecoles les plus renommées avec ceux qui ont fait honneur à la France.

L'Ecole Romaine & Florentine fournit les parallèles de *Raphaël* & *le Sueur*; *Michel-Ange* & *le Brun*; *Leonard de Vinci* & *Jean Couſin*; *Jules Romain* & *Freminet*; *André del Sarto* & *Santerre*; *Michel-Ange des Batailles* & *le Bourguignon*; *Pietre de Crotone* & *Bon-Boulogne*; *Carle Marate* & *Louïs Boulogne*; *le Guaspre* & *Claude Lorrain*. Dans l'Ecole Vénitienne on trouve en oppoſition *Titien* & *Blanchard*; *Tin-*

to-

toret & *Vanloo* le père; *Paul Veroneſe* & *la Foſſe*; *Palme* le vieux & *Rigaud*; *Palme* le jeune & *Largilière*. L'Ecole Lombarde & Bolonoiſe offre *Le Corrège* & *Mignard*; *le Parmeſan* & *Noël Coypel*; *Annibal Carrache* & *le Parmeſan*; *le Dominicain* & *Jouvenet*; *Michel-Ange de Caravage* & *le Valentin*; *Guide René* & *le Pouſſin*; *Lanfranc* & *Vouët*, *l'Albane* & *Antoine Coypel*; *Benedette* & *Desportes*. Enfin ſous le titre de l'Ecole Flamande viennent *Rubens* & *le Moine*; *Krayer* & *le Puget*; *Rimbrant* & *de Troye* le père; *Tenières* & *Wateau*; & *Vandeick* ſeul ferme la marche.

Les réputations des Peintres Italiens ſont aſſurément fondées ſur des chefs-d'œuvre qu'ils ont produits; mais à certains égards il en eſt comme de celles de l'Antiquité, *e longinquo reverentia*. Certaines idées venuës de nos Pères ſe conſervent avec une eſpèce de zèle, qui ne permet pas de conſidérer s'ils ne ſe ſont point trompés, & ſi nous ne nous trompons pas en les ſuivant. Les Eſpagnols, les Saxons, les Peuples du Nord, ont entendu dire pendant cent-cinquante ans que les Italiens étoient les plus grands Peintres du monde; ils diront peut-être encore quatre-cens ans la même choſe, quand même il y auroit des Peintres, dont ils verroient les Ouvrages très-ſupérieurs à ceux des Italiens.

Cependant bien des Nations étrangères reviennent déjà du préjugé où elles étoient, que les Italiens avoient produit les ſeuls grands Peintres: elles commencent à rendre juſtice aux

François; ou, ſi elles conſervent encore une trop grande prévention en faveur des anciens Artiſtes Italiens, on ne ſauroit leur faire ce reproche par rapport aux Modernes; car elles ſont très-perſuadées que les Italiens n'ont plus que des Peintres médiocres. On peut en tirer la preuve de ce que les Peintres attachés aux différens Souverains de ces Païs, ſont tous François. *Silveſtre* eſt le prémier Peintre du Roi de Pologne; *Vanloo* du Roi d'Eſpagne; *Pesne* du Roi de Pruſſe; & dans les ſuperbes Bâtimens que ce grand Monarque a fait conſtruire, on ne voit que les Ouvrages des *Boulogne*, des *Caze*, des *Coypel*, des *de Troie*, des *Chardin*, des *Rigaud*, des *Largilière*, des *Wateau*, des *Vanloo*, &c.

Les cauſes qui ont arrêté les progrès de la réputation des grands Peintres François, reſſemblent aſſez à celles qui empêchoient M. *Perrault* de bien prouver la préférence qu'il attribuoit aux Modernes ſur les Anciens. Sa jalouſie contre les plus célèbres Auteurs ſes contemporains lui fit commettre mille bevuës. Ennemi de *Deſpréaux*, de *Racine*, de *Molière*, & de pluſieurs autres grands Hommes de ſon ſiècle, il étoit réduit à oppoſer *Homère*, *Virgile*, *Sophocle*, à *Scuderi*, *Chapelain*, *Quinaut*. Voilà ce qui arrive aſſez ſouvent à nos Artiſtes modernes, ils ne louënt parmi leurs Contemporains que ceux avec qui ils ont quelques liaiſons. Si le hazard veut donc qu'ils ſoient brouillés avec les meilleurs Peintres, il n'eſt pas étonnant qu'on puiſſe juger par leurs diſcours

cours qu'ils trouvent les Italiens ſupérieurs aux François.

„ J'eſpère, dit notre Auteur, que mes Le-
„ ćteurs ne me reprocheront point le défaut
„ que je viens de condamner; je rendrai juſti-
„ ce aux grands talens des Peintres Italiens,
„ j'en parlerai avec le même zèle que ſi j'étois
„ né leur Compatriote. Je ne me trouve point
„ dans le cas de M. *Perrault*, & je n'ai pas
„ beſoin pour louër les Peintres François, de
„ chercher à diminuër le mérite de leurs ri-
„ vaux. Les parallèles que je ferai, ſeront é-
„ galement des éloges pour les grands Artiſtes
„ des deux Nations; & ſi une Critique mode-
„ ſte y paroit quelquefois, elle tombera éga-
„ lement ſur les Italiens, ſur les François &
„ ſur les Flamans. Car je trouve, (& je n'a-
„ vance rien que je ne puiſſe prouver,) que
„ l'Ecole Françoiſe a produit aſſez de grands
„ Hommes dans tous les genres de Peinture,
„ pour pouvoir ſoutenir elle ſeule non ſeule-
„ ment le parallèle avec toutes les Ecoles Ita-
„ liennes, mais encore avec la Flamande. Je
„ tâcherai ſur-tout de n'omettre aucun Peintre
„ fameux; je parlerai même amplement d'un
„ qui eſt très-peu connu en France & en Ita-
„ lie, c'eſt *Krayer*, qu'on peut placer entre
„ *Rubens* & *Vandeick*; & j'éviterai par-là le re-
„ proche amer que font tous les Flamans & les
„ Hollandois à l'Auteur de la nouvelle Vie des
„ Peintres, d'avoir voulu diminuër le nombre
„ des grands Artiſtes Flamans, reproche qui
„ m'a été fait pluſieurs fois à Bruxelles & à

„ Anvers, dans le dernier voyage que l'amour „ de la Peinture m'a fait faire dans les Païs-„ Bas, après avoir fait trois différens séjours „ en Italie."

Ce qui vient d'être dit de *Krayer* nous engage à placer dans cet Extrait l'article qui le concerne. Ce Peintre a dessiné d'un assez bon goût; & l'Auteur croit que dans cette partie, il n'y a guères en Flandre que *Rubens* & *Vandeick* qu'on puisse mettre au dessus de lui. Il a composé avec beaucoup d'intelligence: on voit dans la Galerie de Dusseldorp, un grand Tableau de lui, qui a plus de vingt piés de haut; l'Electeur l'acheta soixante-mille livres des Moines à qui il appartenoit. *Rubens* n'a rien fait de plus beau: dans le haut de ce Tableau, on voit une Vierge soutenuë par des Anges, qui sont admirablement groupés: au milieu, saint André est appuyé sur sa Croix, qui admire la gloire de la Mère de Dieu: il y a encore quelques autres Saints qui sont dans la même contemplation: le bas du Tableau est occupé par les Portraits du Bienfaiteur de l'Eglise des Moines, par ceux de son frère & de sa femme, qui sont tous les trois peints au pié, & un peu plus grands que nature. Il y a dans ce Tableau une intelligence admirable, soit pour le clair-obscur, soit pour le coloris, soit pour la disposition des figures; les têtes sont d'une grande beauté, & l'on regarde cet Ouvrage comme un des plus beaux de cette superbe Galerie. On conserve à Bruxelles deux Tableaux du même Peintre, dont tous les Flamans

mans font avec raiſon un très-grand cas; l'un eſt dans la Salle des Pêcheurs, & repréſente S. Pierre qui jette les filets avec pluſieurs autres Pêcheurs: ce Tableau eſt regardé comme le chef-d'œuvre de ce Peintre; le second eſt dans une Chapelle de la belle Egliſe de ſainte Gudule.

Le Jugement que l'Auteur porte ſur les ouvrages de *Tenières* & de *Wateau*, mérite de trouver place ici. Ces deux Peintres, qui ont eu beaucoup d'Imitateurs, ont malheureuſement été les principaux Auteurs d'un goût, qui tôt ou tard détruira le ſeul qui ſoit digne des véritables Connoiſſeurs. On voit aujourd'hui à la honte des Arts & des Talens de prétendus Amateurs de la Peinture, former des Cabinets nombreux de petits Tableaux Hollandois, qu'ils achetent à un prix exceſſif, quoiqu'il n'y ait pour tout mérite dans ces Tableaux, que la ſervile imitation d'une nature baſſe, qui n'offre à l'eſprit que des images incapables de lui faire naître les idées mâles & ſublimes que les grands Peintres d'Hiſtoire excitent dans ceux qui examinent attentivement leurs Tableaux. D'ailleurs presque tous ceux dont il s'agit ici, péchent par le Deſſein; & dans ceux même qui ſont correćts, il y a toujours un goût qui ſe reſſent de la manière Hollandoiſe, lourde & péſante. Quel eſt l'homme dont le goût ſoit véritablement épuré, qui ne ſente qu'il n'y a rien de ſi contraire à la perfećtion de la Peinture, que cette manière de grotesque & de bambochade, qui éloigne entièrement l'eſprit

de

de la nobleſſe ſi néceſſaire à l'Hiſtoire ſacrée & profane, qui accoutume le Peintre à des compoſitions ignobles, qui ſont plus dignes de l'admiration des idiots que des vrais Connoiſſeurs? On imite, il eſt vrai, la Nature; mais cette Nature eſt outrée, comique, théatrale, habillée chimériquement. On n'y trouve point dans les draperies de grands plis; dans le deſſein les belles proportions de l'antique, & dans les airs de tête la nobleſſe d'expreſſion.

Au reſte en déclamant contre le goût des Bambochades, on ne veut point proſcrire entièrement ces ſortes de Tableaux des Cabinets des Curieux, pourvu qu'ils n'y occupent que peu de place. On peut en avoir quelques-uns, ainſi que dans un Parterre de Fleurs, celles qui ſont les moins belles trouvent cependant leur place, & ſervent même à ſon embelliſſement, en augmentant la variété. Mais l'uſage contre lequel on ſe recrie, c'eſt de former des Cabinets entiers de ſemblables Tableaux, à l'excluſion des Ouvrages des grands Maîtres Italiens & François. Tout véritable Connoiſſeur gémit, & regarde le goût comme détruit, lorſqu'il voit payer dix-mille francs un Tableau de *Van-der-Wert*, dans lequel le Deſſein eſt foible, & la carnation reſſemble à de l'yvoire; tandis qu'on donne à peine cent Ecus d'un Tableau de Caze, dans lequel on trouve avec la correction du Deſſein un pinceau admirable, & un bon goût de couleur. Quel eſt l'homme qui s'intéreſſe à la gloire des Arts en France, qui ne doive chercher à faire rougir ceux, qui aïant

au milieu d'eux des Peintres, comme les *Charles Vanloo*, les *Restourt*, les *Boucher*, les *Natoire*, affectent de leur préférer les Ouvrages de quelques Artistes, qui à peine auroient sçu copier & mettre en place une Académie de ces grands Hommes? Cela est si vrai, que tous ces Dessinateurs de petites figures sont desorientés & perdus, dès qu'il leur faut faire une figure d'une certaine grandeur. On voit un exemple de cette vérité bien frappant, dans un Tableau que l'Electeur Palatin a fait peindre à *Vander-Wert*, dont il païoit si chèrement les talens médiocres. Ce Tableau représente une femme nuë de grandeur naturelle, dessinée très-foiblement, pour ne rien dire de plus; coloriée d'un goût au-dessous du médiocre, & peinte sans force & sans clair-obscur.

Finissons cet Extrait, de la même manière que l'Ouvrage finit, par l'Article de *Van-deick*, qui paroit seul & sans rival. On a souvent demandé, & l'on demande encore tous les jours, quel a été le plus grand Peintre. L'Auteur se détermine, sans balancer, pour *Van-deick*. Son amour pour ce grand Homme n'est fondé sur aucun préjugé. Il n'est, ni son Compatriote, ni son Contemporain: ainsi ce sont uniquement ses talens, qui le déterminent à le placer au dessus de tous les Peintres Italiens, François & Flamans. Il convient qu'il y a eu quelque Peintre, dans chacune de ces trois Nations, qui a surpassé *Van-deick*, dans quelque partie de la Peinture; mais ce même Peintre a péché dans plusieurs autres, au-lieu que *Van-deick* a possé-

dé toutes les parties de la Peinture à un très-haut dégré. *Raphaël*, par exemple, a dessiné avec plus d'élégance & de correction que *Van-deick*, il a eu un génie plus vaste; mais *Van-deick* a dessiné d'un très-bon goût, il a eu un génie fort étendu, & il a fait de très-grandes compositions d'un goût admirable. C'est ce qu'on peut voir dans un nombre considérable de ses Tableaux, dont les Eglises des Païs-Bas sont enrichies, & sur-tout dans le grand Ouvrage qu'il a peint pour le Maître-Autel des Jésuites d'Anvers. Te Tableau représente l'Assomption de la Vierge, & contient plus de quatre-vingt figures; c'est sans contredit le plus beau qu'il y ait au monde. On y voit combien *Van-deick* l'emporte sur *Raphaël*, pour la couleur, pour le pinceau, pour le clair obscur, pour la force, pour la vérité du détail dans les têtes, pour la fraîcheur des carnations, pour la beauté du païsage.

Le *Titien* a fait de beaux Portraits; mais *Van-deick* en a fait qui ne lui cèdent point: d'ailleurs les mains de ceux du Flamand sont beaucoup mieux dessinées que celles de l'Italien, d'un bien plus beau caractère, & les plis de ses draperies mieux disposés.

Les Tableaux d'Histoire des bons Peintres Vénitiens sont parfaitement coloriés; mais ils péchent tous par le dessein, & par le *Costume*. Les beaux Tableaux d'Histoire de *Van-deick* sont exemts de ces défauts; & les Flamans ont eu raison d'appeller ce Peintre, *le Rubens épuré*.

En

En un mot l'Auteur ne trouve point de Peintre qui ait raſſemblé tout à la fois les grandes parties de la Peinture, ainſi qu'a fait *Vandeick* dans ſes Ouvrages excellens; (car il faut convenir qu'ils ne ſont pas tous de la même force;) mais, quant à ceux où il a déployés tous ſes talens, ils ſont ſans contredit ſupérieurs aux Tableaux des autres Peintres, puisqu'ils ſont abſolument exemts de tous les défauts qu'on trouve dans ces Tableaux.

ARTICLE V.

REMARQUES *ſur les Tragédies de* JEAN RACINE, *&c.*

Second Extrait.

NOus en ſommes à la Lettre de M. *le Franc*, qui termine le ſecond volume de cet Ouvrage. Elle mérite une attention particulière, & pour la nobleſſe du tour, & pour la ſolidité des choſes qu'elle renferme.

On a vu dans notre prémier Extrait, les raiſons que M. *Racine* alléguoit à M. *le Franc*, comme l'aïant empêché d'être Editeur, & lui faiſant craindre de s'ériger en Commentateur des Oeuvres de ſon père. M. *le Franc* les combat; & ce qu'il dit en particulier ſur la prémière, priſe des relations trop étroites de fils à père, mérite d'être rapporté dans ſes propres termes.

„ On ne blâme pas le fils d'un grand hom-
„ me d'être le panégyriſte de ſon père. Pour-
„ quoi n'en ſeroit-il pas le Commentateur? La
„ réputation du mort décide en cela de la con-
„ duite du vivant. On diroit au fils de Pra-
„ don: *Honorez la mémoire de votre Père; mais*
„ *oubliez qu'il ait fait des Tragédies.* Au fils de
„ Racine, comme à celui de *Virgile*, on leur
„ criera d'une commune voix, ſur-tout s'ils
„ ont hérité des talens paternels: *Emboucbez*
„ *la trompette, & qu'elle retentiſſe dans vos*
„ *mains des noms glorieux que vous portez.*

„ C'eſt un tribut de Juſtice & de Piété de
„ donner à ſes proches les loüanges qu'ils mé-
„ ritent. Rien n'étoit ſi commun chez les Ro-
„ mains, que de voir des Citoyens monter ſur
„ la Tribune, pour y faire l'éloge de leurs pè-
„ res, de leurs frères, de leurs parens. On
„ vous a fort approuvé parmi nous d'avoir écrit
„ la vie de l'Auteur immortel de Phèdre & de
„ Britannicus. Si les beaux Eſprits du Siècle
„ y ont repris quelque choſe, c'eſt le coloris
„ ſévère que vous avez employé dans ſon Por-
„ trait. On ſait que le fameux *Racine* fut tendre
„ & galant dans ſa jeuneſſe; qu'il étoit d'une bel-
„ le figure, charmant dans la ſociété, éloquent &
„ agréable dans la converſation. Les femmes du
„ monde, les jeunes gens, voudroient qu'il n'eût
„ jamais été que cela. Ils ont été effrayés de
„ ſon renoncement au Théatre dans la fleur de
„ ſon âge, de ſa vie ſerieuſe & retirée depuis
„ cette époque, de ſon application à ſes de-
„ voirs domeſtiques, de ſa tendreſſe bourgeoiſe

„ pour

„ pour ſa femme & pour ſes enfans ; de ſon „ inſenſibilité pour les ſuccès, & pour ſes propres Ouvrages qu'il avoit preſque oubliés, en „ un mot du ſpectacle édifiant de ſa Philoſophie Chrétienne.

„ Il y a dans tous ces détails bien de la probité, bien de la vertu ; mais point aſſez de „ galanterie, & trop peu de foibleſſe. Nous „ voulons que dans nos livres, comme dans „ nos mœurs, tout reſpire le plaiſir & la volupté. Le petit Clergé de votre famille, conduit en proceſſion de chambre en chambre „ par l'Auteur d'Athalie qui portoit la Croix, „ nous rappelle cette ſimplicité antique tant „ célébrée par Plutarque, ces naïvetés de la „ Nature, ſi je puis m'exprimer ainſi, & les badinages de l'amour paternel. J'ai vu bien „ des gens enchantés de ce trait, & d'une infinité d'autres. Mais il n'y a point là de ce „ genre d'intérêt, de ces ſituations ſingulières, „ qui caractériſent les productions de notre „ ſiècle, & qui tranſportent de joie la plupart „ des Lecteurs. Quoiqu'il en ſoit du goût „ préſent que j'eſtime ce qu'il vaut, en attendant le jugement de la Poſtérité, on a trouvé très-convenable que vous fuſſiez l'Hiſtorien de votre Père. On ne vous louëra pas „ moins, j'oſe en répondre, de vouloir être „ ſon Commentateur. Il n'eſt perſonne qui „ ne reſpecte la tendreſſe filiale, & n'en reconnoiſſe les droits."

M. *le Franc* trouve plus de force dans l'autre difficulté, fondée ſur ce que *Racine* avoit paru

ſe repentir d'avoir travaillé pour le Théatre; & qu'ainſi c'eſt aller contre ſes intentions que de multiplier les éditions de ſes Ouvrages. Ici M. *le Franc* s'engage dans une diſcuſſion approfondie, dont le reſultat eſt; que la compoſition, ni la repréſentation d'une Tragédie n'ont rien en ſoi de vicieux, ni qui puiſſe cauſer les regrets de l'Auteur, ou des Acteurs; & que tout le mal, qui eſt très-grand quand il y en a, conſiſte dans l'eſpèce de la Tragédie, dans la qualité des Acteurs, & dans le lieu de la Repréſentation.

On ne ſauroit nier, tant qu'on a des mœurs & de la vertu, que dans l'état préſent des choſes, le Théatre ne ſoit infiniment dangereux par bien des raiſons, & qu'il n'eût beſoin d'une reforme très-ſevère. On agitoit un jour devant *Louïs* XIV. la queſtion; ſi l'on peut aller à la Comédie? M. *Boſſuet*, Evêque de Meaux, entra dans ce moment chez le Roi. *Voici le Docteur*, dit ce Monarque, (c'eſt ainſi qu'il appelloit ordinairement le Prélat,) *il nous décidera ce point.* Et après lui avoir expoſé le fait; *qu'en dites-vous*, continua le Prince? *Sire*, repliqua M. de Meaux, *il y a de grands exemples pour*, *mais de fortes raiſons contre.* Cette réponſe énergique & judicieuſe contient en effet tout ce qu'on peut dire de part & d'autre ſur cette Queſtion; & c'eſt faire un Livre en deux mots.

Un Auteur élevé dans la Morale Chrétienne, ne ſauroit donc, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ni par quelque Ouvrage que ce puiſſe être, con-

concourir au soutien du Théatre, sans se rendre lui-même responsable des abus & des inconvéniens qui y sont attachés; ni contribuër à l'entretien des Acteurs sans partager le mal qu'ils font, & celui qu'ils causent. *Racine* par conséquent, en qui la fougue de l'âge, l'ivresse du succès, l'illusion des plaisirs, n'avoient point étouffé les sentimens de Religion qu'il tenoit de ses prémiers Maîtres, a dû sans doute, quand ces mêmes sentimens eurent repris dans son ame la place qu'ils y avoient autrefois occupée, témoigner de vifs regrets d'avoir non seulement travaillé pour le Théatre, mais d'en avoir augmenté même la séduction & le danger par quelques-unes de ses Tragédies. Mais cela ne conclut point, selon M. *le Franc*, que M. *Racine* ne puisse sans charger sa conscience, s'occuper des Oeuvres de son père, & en entretenir le public. Son ami l'y encourage par les considérations suivantes: „ Outre que les „ Ouvrages de cette nature, quelque repentir „ qu'ils aient causé à l'Auteur, peuvent, com„ me Amusemens litteraires, occuper le loisir „ de Commentateurs pleins de religion & de „ piété, vous ne serez vous-même que trop „ attentif à relever l'abus qu'il fait de ce fonds „ de tendresse & de sentimens dont la Nature „ l'avoit doué; à censurer les Tragédies où „ l'amour domine trop, & celles où il ne de„ voit point avoir de part. L'intérêt de la vé„ rité exige aussi que vous preniez soin de le „ justifier sur ce même article contre les parti„ sans excessifs de *Corneille*, & vous ne pou-

„ vez le faire qu'en démontrant, comme la „ chofe eft fort aifée, que ce prémier reftau„ rateur de la Tragédie parmi les modernes, „ n'a pas moins à fe reprocher que fon Rival, „ d'avoir mis de l'amour dans toutes fes Piè„ ces."

Cette idée mène M. *le Franc* a un parallèle entre *Corneille* & *Racine*, & à un examen de leurs Tragédies, où l'on trouve des chofes également judicieufes & intéreffantes. Il commence par établir que la feule différence dans l'ufage que ces deux Maîtres de la Scène ont fait de l'amour, c'eft que *Racine* le traitoit en homme de génie, & *Corneille* en homme d'efprit. Quoiqu'il parle au fils de *Racine*, il lui déclare ingenument que fon père n'étoit pas en général un auffi grand génie que *Corneille*. De même en n'appellant ce dernier qu'homme d'efprit, quand il veut parler le langage de l'amour, on ne retranche rien de fa fupériorité dans les autres parties. Il n'y a point de *génie universel*. C'eft abufer des mots que d'employer cette expreffion pour caractérifer certains hommes du prémier ordre, qui ont embraffé avec fuccès plus d'objets que d'autres, comme *Ariftote*, *Ciceron*. Et c'eft auffi très-improprement qu'on dit d'un homme médiocre, qu'il a le *génie borné*. On diroit avec beaucoup plus de jufteffe, qu'il n'en a point du tout: car le plus grand Génie a des bornes. De-là cette inexactitude dans les idées qu'on fe fait d'autrui, & dans le jugement qu'on en porte. On érige quelquefois en homme de génie,

nie, celui qui n'a que de l'eſprit; & ſouvent on n'accorde que de l'eſprit à celui qui a certainement du génie.

En quoi conſiſte donc principalement, ou même eſſentiellement le Génie? C'eſt, ſuivant M. *le Franc*, dans le ſentiment. Si le Génie ſert à pénétrer profondement les objets, à les concevoir dans toute leur étenduë ſans s'arrêter à la ſuperficie, à ſaiſir vivement, à rapprocher d'un coup d'œil leurs différens rapports, à les poſſéder de manière qu'ils paroiſſent, pour ainſi dire, créés dans l'ame de celui qui ſe les approprie; tous ces caractères conviennent au ſentiment. Il a les mêmes propriétés, il produit les mêmes effets, quoique ſa ſphère ſoit plus reſſerrée. *Horace*, *la Fontaine*, *Quinaut*, n'étoient pas d'auſſi grands Génies qu'*Homère*, *Virgile* & *Corneille*; mais c'étoient néanmoins des hommes de génie, parce qu'ils avoient du ſentiment. *Racine* paroit à M. *le Franc* l'homme de la Terre qui en a eu davantage. Ses Tragédies, ſes Cantiques, ſes Lettres, ſa Proſe & ſes Vers, ſont comme pêtris de cette faculté ſouple & délicate, qui s'attache ſous ſa main aux différentes matières qu'il traite, qui les anime, les vivifie, leur communique ce charme ſécret qui intéreſſe, & cette chaleur douce & continuë, dont il ne faut pas chercher la ſource dans des mouvemens paſſagers de tendreſſe, mais dans le tréſor inépuiſable d'un cœur naturellement ſenſible & fécond.

En voilà aſſez ſur la Lettre de M. *le Franc*, qui eſt très-attachante; paſſons au Traité qui

 for-

forme le troiſième volume de l'Ouvrage de M. *Racine*. Il a pour objet la Poéſie dramatique ancienne & moderne; & voici le contenu des douze Chapitres dont il eſt composé. I. *Passion de presque tous les Peuples pour la Poéſie dramatique.* II. *Hiſtoire de la Poéſie dramatique chez les Grecs.* III. *En quoi conſiſte le plaiſir de la Tragédie; & de la grande émotion que cauſoient les Tragédies grecques.* IV. *La Tragédie eſt-elle utile?* Platon *condamne toute Poéſie qui excite les Paſſions.* §. 1. Ariſtote *exhorte les Poëtes à exciter la crainte & la pitié, qui ſont, ſelon lui, les deux Paſſions eſſentielles à la Tragédie.* §. 2. Ariſtote *a-t-il pu penſer que la Tragédie excite la crainte & la pitié, pour purger ces deux Paſſions?* §. 3. *La Tragédie dont la fin eſt d'exciter deux Paſſions qui peuvent rendre les hommes meilleurs, ne devient dangereuſe que par la faute des Poëtes, & la nature des Repréſentations.* V. *En quoi conſiſte le plaiſir de la Comédie; & de ce ſel qui aſſaiſonnoit les Comédies grecques.* VI. *Hiſtoire de la Poéſie dramatique chez les Romains. Pourquoi les Romains n'ont pas égalé les Grecs dans la Poéſie dramatique?* VII. *Hiſtoire de la Poéſie dramatique moderne.* VIII. *Dans quelle Nation la Poéſie dramatique moderne fit-elle les plus grands progrès?* §. 1. *Le desordre régna longtems par-tout. Quelle en fut la cauſe?* §. 2. *L'exemple du Théatre françois fait ceſſer le grand desordre qui régnoit ſur les autres.* IX. *Défauts que les Etrangers ont coutume de reprocher à notre Tragédie.* §. 1. *Le ſtyle.* §. 2. *La*

Rime. §. 3. *Le langage amoureux.* X. *Les ſix parties dans lesquelles* Ariſtote *diviſe la Tragédie, ſont examinées dans Athalie.* §. 1. *La Fable, ou l'Action.* §. 2. *Les Mœurs.* §. 3. *La Diction.* §. 4. *Les Sentimens.* §. 5. *La Décoration.* §. 6. *Le Chant. Digreſſion ſur les Poëmes dramatiques entièrement chantés.* XI. *Athalie conforme à tous les Principes d'A*-riſtote, *nous met-elle en état de diſputer aux Grecs la ſupériorité dans la Tragedie?* XII. *De la Déclamation théatrale chez les Anciens.*

L'abondance & la variété régnent, comme on voit, dans ce Traité. Le *Sel attique* eſt une expreſſion ſi fameuſe, qu'on ſera peut-être bien aiſe de voir ici un peu au long, quelle idée notre Auteur y attache.

Par *Atticisme*, ou Sel attique, on n'entend pas ſeulement la délicateſſe du langage des Athéniens, mais leur manière délicate de penſer, & leur talent pour les railleries fines & enjouées. Les Romains donnoient le même ſens à leur mot *urbanitas*. *Ciceron* prétend que leurs Ancêtres avoient poſſédé plus qu'eux cet agrément. *Mirifice capior facetiis: accedunt non Attici, ſed ſalſiores quam illi Atticorum, Romani veteres atque urbani ſales.* Ce ſel de l'Eſprit aſſaiſonne les Comédies d'*Ariſtophane*, les Ecrits de *Lucien*, & ceux de l'Auteur dont parle *Rouſſeau* dans ces Vers;

C'eſt dans ce bel Eſprit Gaulois
Que le gentil Maître François

Appelle Pantagruélisme,
Qu'à Neuilli, la Fare & Sonin
Puisent cet enjouëment benin,
Qui composent leur Atticisme.

Il est difficile de bien expliquer quel est ce sel de l'Esprit qui fait qu'un mot est un bon mot. On peut parler avec agrément, suivant *Ciceron*, de toute autre matière que de celle-ci: *omni de re facetius quam de ipsis facetiis*; & il ajoute que quoique les Grecs, sur-tout les Athéniens, excellassent dans la Plaisanterie, leurs Ecrivains qui avoient voulu expliquer en quoi elle consistoit, ne faisoient rire que de leur impertinence. *Sic insulsi extiterunt, ut nihil aliud eorum nisi ipsa insulsitas rideatur. Ciceron* lui-même vouloit être plaisant, & ne l'étoit point. On peut juger par ses bons mots, dit *Quintilien*, que le talent de la plaisanterie ne lui avoit pas déplu, mais que la Nature le lui avoit refusé, *non displicuisse illi jocos, sed non contigisse*: à quoi il ajoute qu'il est aisé de se méprendre en fait de plaisanterie, parce que de la bonne à la mauvause le pas est glissant, & que le rire est très-voisin du ridicule; *a derisu non procul abest risus*. Que de Livres ennuyeux intitulés *Faceties!* Que d'anciennes Comédies Italiennes très-insipides, quoiqu'ornées de ce titre *Comedia facetissima!* Quiconque est annoncé pour Plaisant, soutient rarement sa réputation; & dans le tems où les Princes avoient à leur suite un homme chargé de les divertir, *le Fol du Roi* devoit souvent faire sa charge très-mal.

Une

Une fine plaiſanterie eſt le plus ſouvent un mot dit ſans paroitre vouloir plaiſanter. Ce ſel ſe fait ſentir à l'eſprit, dit encore *Quintilien*, comme le ſel ordinaire ſe fait ſentir au palais: quand il aſſaiſonne un Ouvrage, cet Ouvrage n'ennuie jamais. *Condimentum, quod ſentitur latente judicio, velut palato, excitatque & tædio defendit orationem.*

Des traits fins & enjoués répandus dans une Comédie ne ſuffiſent pas: il faut ſavoir donner à toute la Comédie un tour plaiſant. La Poéſie dramatique eſt toute Action; & toute Action de la Comédie doit paroitre plaiſante. Un bon Poëte comique fait comme les Peintres, qui dans ces Portraits qu'ils nomment *Charge*, ſavent peindre un homme en ridicule, en lui conſervant ſa reſſemblance. C'eſt le grand Art d'*Ariſtophane* & de *Molière*. Le prémier ſait faire rire le Peuple de *Socrate*: il ſait peindre en ridicule un Philoſophe qui veut faire des raiſonnemens ſublimes: *Molière* ſait peindre en ridicule un Tartuffe. Un Poëte peut être très-fin railleur, & ne pas ſavoir donner ce tour plaiſant à ſes Comédies. *Cervantes*, qui par ſa fine raillerie eſt ſi admirable dans ſon D. Quixotte, ne l'eſt plus dans ſes Comédies. *Rouſſeau*, qui poſſédoit le talent de l'Epigramme, a travaillé dans le genre comique, dont il avoit beaucoup étudié la Théorie. Ses Comédies ne ſont point plaiſantes. Il en eſtimoit une ſur-tout que ſes Amis l'ont ſagement empêché de rendre publique. M. *Racine* dit qu'il l'a luë, & qu'il y a cherché inutilement ce que

l'Auteur y pouvoit trouver de plaiſant. *Moliè-re* avoit peut-être moins étudié ſon Art; mais l'Art d'être plaiſant ne s'apprend point: c'eſt la Nature qui nous fait imitateurs enjoués. *Perpetuæ feſtivitatis ars non deſideratur: natura enim fingit homines & creat imitatores, & narratores facetos.* L'Imitateur enjoué rend amuſans des objets qui par eux-mêmes ſont très-ennuyeux. On éviteroit dans la ſociété un homme de Palais ne parlant que de procedures, & un Plaideur ne vous entretenant que de ſes Procès. Ces perſonnages ſi ennuyeux deviennent plaiſans ſur le Théatre, par la manière dont le Poëte ſait les y faire paroitre: l'Imitateur nous fait même appercevoir d'un ridicule qui ne nous avoit pas frappés avant l'imitation. Le ſtyle que *Molière* imita dans ſes *Précieuſes Ridicules*, étoit alors à la mode, & avoit ſéduit des gens d'eſprit. On rapporte que Menage ſortant de cette Comédie, dit à Chapelain: *Nous admirions vous & moi ces ſottiſes-là, brûlons ce que nous avons admiré.* Menage ne s'attendoit pas que dans la ſuite il ſeroit mis auſſi lui-même ſur la Scène par le même Imitateur, & qu'il y deviendroit un objet riſible.

Finiſſons cet Extrait par quelques Remarques ſur l'origine de la Poéſie dramatique moderne. Les Théatres ne tombèrent pas avec l'Empire Romain en Italie. La Farce Italienne, Spectacle très-ancien & très-conſtant en Italie, eſt une ſuite de ces Spectacles bouffons, dont les Romains dans les derniers tems étoient ſi amoureux; & les *Zanni* rendent ce perſonnage nom-

nommé par Ciceron *Sannio*, Acteur qui, au rapport de *Ciceron*, faisoit rire par sa voix, son visage, ses gestes & toute sa figure; *ore*, *vultu*, *motibus*, *voce*, *denique corpore ridetur ipso*. C'est dans ce passage d'un Ecrivain si grave, qu'on croit découvrir l'origine d'un Acteur, qui portant le nom bizarre d'*Arlequin*, est couvert d'un habit qui n'a de rapport avec l'habit d'aucune Nation, & est un mélange de morceaux de drap, de différentes couleurs, coupés en triangle; *Baladin* qui porte un petit chapeau sur une tête rasée, un masque dont le nés est écrasé, & qui, comme le *Planipes* des Romains, a des souliers sans talons: Acteur principal d'un Spectacle dont le langage est aussi bigarré que son habit, puisque les Acteurs y doivent parler différens idiomes, le Vénitien, le Boulonnois, le Bergamasque, le Florentin; *Mime* dans son jeu comme dans son habit (comme on le voit dans un passage d'Apulée), étoit vêtu *centunculo*, d'un habit de pièces & de morceaux, personnage qui est toujours prêt à recevoir des soufflets, suivant ce qu'en dit *Tertullien* dans son Traité sur les Spectacles, *faciem suam alaparum contumeliis objicit*.

On peut aussi rapporter à la même Antiquité le *Polichinelle*, puisque le P. *Saverio* nous apprend que le masque de cet Acteur est semblable à un masque antique, qu'on conserve dans l'Italie, & dont *Ficoronius* donne la figure dans son Livre *de larvis scenicis*. On trouve encore l'origine de ce petit manteau qui ne sert que de

ba-

badinage à un Scapin, dans les figures du Manuſcrit de *Terence* qui eſt à la Bibliothèque du Vatican. Tous les Eſclaves ont un pareil manteau, avec lequel il ne font que badiner.

Les François n'ont eu longtems d'autres Spectacles que ces pieuſes maſcarades, par lesquelles, ſous prétexte de célébrer les Fêtes, on profanoit les Egliſes. On attribuë l'établiſſement des Repréſentations théatrales ſerieuſes, à ces Pelerins qui revenant de la Terre ſainte le bourdon à la main, voulurent amuſer le Peuple. Ils reconnurent bientôt, ſans avoir lu *Ariſtote*, qu'on pouvoit l'amuſer, en le faiſant pleurer; & ne trouvant pas de ſujet plus lamentable que la Paſſion de Notre Seigneur, ils la repréſentèrent. Dans ce ſujet il leur étoit aiſé, en faiſant paroitre des Diables, d'exciter la terreur & la pitié. Le prémier eſſai du Spectacle tragique ſe fit à S. Maur: on y repréſenta la Paſſion de Notre Seigneur, & le Prévôt de Paris ſcandaliſé de cette nouveauté, defendit de pareils Spectacles par une Ordonnance du 3. Juin 1398. Les Acteurs ſe pourvurent à la Cour, & pour ſe la rendre favorable, érigèrent leur Société en Confrairie ſous le titre *de la Paſſion de Notre Seigneur.* Le Roi voulut voir leurs Spectacles; & en aïant été édifié, approuva leur Confrairie par Lettres Patentes du 4. Décembre 1402. leur permettant de repréſenter la *Paſſion* & les *Vies des Saints.* Lorsqu'en 1420. les Rois de France & d'Angleterre firent leur entrée à Paris, on repréſenta, diſent nos Hiſtoriens, *un molt piteux*

teux mystère de la Passion, & n'étoit homme qui le vît, à qui le cœur ne apiteast.

Les Italiens eurent de pareilles représentations. Une de leurs anciennes Pièces de Théatre est intitulée *della Passione di Nostro Signor Giesu Christo* ; & le principal Institut de la Confrairie *del Gonfalone*, étoit de représenter la Passion. Par-tout ce sujet parut le plus propre à la Tragédie, comme étant un sujet tout de larmes; & par-tout on exécutoit sur le Théatre des sujets saints.

On a connoissance d'une Requête que le Clergé d'Angleterre présenta à *Richard* II. parce qu'aïant fait de grandes dépenses pour représenter à Noël l'Histoire du V. T. il supplioit S. M. de ne point permettre à d'autres de la représenter.

M. *Lenfant*, dans son Histoire du Concile de Constance, rapporte que, quand l'Empereur y arriva, les Evêques Anglois firent représenter devant lui en 1417. une Comédie, ou Moralité sur la naissance du Sauveur, l'arrivée des Mages, & le massacre des Innocens; sujet fort tragique qui a aussi paru sur le Théatre François, aussi bien que la Décollation de Jean Baptiste.

Les Spectacles donnés par les Evêques Anglois au Concile de Constance, parurent très-nouveaux aux *Allemans*. Les représentations de ces prémières Pièces qui contenoient plusieurs Actions, étoient fort longues. Il y en eut une à Angers qui dura quatre jours, & qui fut précedée par une Grand' Messe, dont on

avan-

avança l'heure, de même qu'on retarda celle des Vêpres, afin que le Clergé pût y aſſiſter. On ſe faiſoit un pieux devoir dans les Egliſes de prêter des habillemens aux Acteurs; & un Sacriſtain des Cordeliers fut cruellement puni, ſuivant Rabelais, *pour n'avoir pas voulu prêter à Dieu le Père une pauvre Chape.*

Quand les Confrères de la Paſſion furent établis à Paris par Lettres Patentes, les Beaux Eſprits travaillèrent pour eux. Les deux *Grebans* furent leurs Poëtes; & parce que les prémières Pièces avoient été appellées *Myſtères*, toute Pièce de Théatre, ſainte ou profane, ſerieuſe ou bouffonne, fut appellée *Myſtère.* On diſoit *le Myſtère de Griſelidis, le Myſtère du Chevalier qui donne ſa femme au Diable.* Les Etres Moraux, ſi en uſage dans notre prémière Poéſie, étoient les Perſonnages de ces Pièces, *Eſperance*, *Contrition*, *Chaſteté*, *Regnabo*, *Regnavi.*

Les Italiens quittèrent les repréſentations pieuſes avant les François, puisqu'on croit que *la Calandra* fut jouée au commencement du XVI. Siècle. Elle fut imprimée en 1523. ſous ce titre: *Comedia nobiliſſima e ridiculoſa per il Reverendiſſimo Cardinale da Bibiena.*

La *Farce de Pathelin* parut en France. L'Auteur en eſt inconnu. Cette Pièce où l'on trouve du vrai Comique, eſt peut-être une des plus anciennes & des meilleures de toutes. Elle répandit la gloire des François en Allemagne. *Reuchlin* en fit une imitation Latine qu'il fit jouër devant l'Evêque de Wormes en 1497.

ſe

ſe glorifiant d'avoir introduit en Allemagne un Spectacle dans le goût Grec & Romain, *Græcanis & Romuleis luſibus.* Qu'auroit-il dit s'il avoit vu les tems de *Corneille*, de *Racine*, & de *Molière*?

ARTICLE VI.

HISTOIRE DE LA PATRIE, &c.

Quatrième Extrait.

TOME II.

LIVRE V.

Depuis l'élévation de Charlemagne à la dignité d'Empereur d'Occident l'an 800. *juſqu'au prémier Comte de Hollande, Dirk I. l'an* 898.

Au bout de huit ou neuf ſiècles, on peut croire que les choſes avoient bien changé de face dans le païs des Bataves & dans les provinces voiſines. Deſormais il n'eſt plus queſtion ni de Caninéfates, ni de Marézates, ni de Saxons. Les Bataves eux-mêmes, s'il en exiſte encore, n'exiſtent plus que dans ce petit canton que l'on nomme la Betuwe. Les Francs ont porté leur empire de l'Orient à l'Occident, & bien avant au midi du Rhin. De tous les anciens habitans des Régions dont nous crayonnons l'Hiſtoire, les Friſons ſeuls loin de céder aux révolutions du tems & des affaires, ſe

ſe ſont aggrandis à droite & à gauche. Nous les verrons s'étendre depuis la Lauwer, ſur les confins de la province de Groningue, juſques à l'Eſcaut, & nous allons trouver dans la Friſe, Utrecht, Wyk-te-Duurſteede, Vlaardingen & Rhynsbourg, auſſi bien que Dokkum & les villes voiſines (*a*).

Ces Friſons ne ſont plus des barbares. Le commerce des Romains & des François les a poliſſés. Ils ſavent lire & écrire. Ils ont des villes murées. Des orgues accompagnent leur muſique (*b*). Les horloges ne leur ſont pas inconnues (*c*). L'art de la Verrerie a déjà paſſé par leurs mains avant que d'être connu des Anglois (*d*). Ils ont des troupeaux, du miel, du blé, des toiles de leur crû. Chez eux ſe fabriquent des habits de laine, & des manteaux de diverſes couleurs, que Charlemagne trouve aſſez beaux pour en faire des préſens (*e*). Witlam à l'embouchure de la Meuſe (*f*), Wyk-te-Duurſteede (*g*) & Tiel (*h*) y ſont les étapes du négoce. Le commerce des blés d'Angleterre déjà en train du tems des Romains, eſt devenu conſidérable. Les Zélandois trafiquent avec les habitans de la Grande-Brétagne

(*a*) Ub. Emmius *Rer. Friſic. Lib.* I. *p.* 10, 11. *Edit. fol.*

(*b*) Monach. *S. Gall. de Reb. bell. Caroli M. c.* XI.

(*c*) *Annal. Bertin. ad an.* 807.

(*d*) *Epiſt.* Gudberet. *inter* Bonifac. 89.

(*e*) *Monach.* S. Gall. *ubi ſup. c.* 31. *&* 14.

(*f*) *Annal. Fuldenſes ad an.* 836.

(*g*) *Annal. Bertin. ad an.* 863.

(*h*) Alpert. *de diverſ. tempor. Lib.* II.

gne (*i*); de tous côtés le commerce maritime a fait des progrès. Tant de péages établis sur les rivières en font foi (*k*), pendant que les foires & les marchés multipliés témoignent de l'accroissement du commerce dans l'intérieur du païs (*l*).

Par rapport à la Religion sur-tout, les choses ont entièrement changé de face. Sur les ruïnes de l'Idolatrie s'est élevé le culte du vrai Dieu. Charlemagne a fait arracher du païs les bois sacrés dès l'an 794. (*m*). Plusieurs écoles s'y trouvent ouvertes par ses soins. On y apprend entre autres à chanter les loüanges de Dieu en langue latine (*n*), quoique ce grand Prince eut expressément ordonné que les prières domestiques s'y fissent en toutes sortes de langues (*o*). Mais le Papisme s'y étoit soumis le Christianisme en l'introduisant. Charlemagne pourtant, dont le célèbre Alcuin animoit & dirigeoit le zèle, avoit pris des mesures pour conserver, s'il eut été possible, le Christianisme dans sa pureté. Il avoit fait corriger les Manuscrits latins des saintes Ecritures d'une multitude de fautes que l'ignorance des Copistes y avoit accu-

(*i*) Gannegiet. *de Briettenb.* p. 14, 15. *Et la Relig. des Gaulois*, *Tom. II.* p. 98.

(*k*) *Capit. Reg. Franc. col.* 23, 402, 426, 969. *Tom. I. Edit.* Baluz.

(*l*) *Capit. de Minister. Palat. col.* 342. *Tom. I. Ed.* Baluz.

(*m*) *Capitul. Reg. Franc. col.* 227, 269. *Edit.* Baluz.

(*n*) *Car. Mag. præf. in Homil. Paul. Diac. ap. Mabillon. p.* 173.

(*o*) *Ib. col.* 270.

cumulées (*p*); & ſous Louïs le Debonnaire, ſon fils, un Poëte Saxon, aïant traduit le Texte ſacré, le mit, ſelon le goût de ce tems, en rimes Allemandes (*q*), ce qui ne put qu'en faciliter l'étude ſi eſſentielle à la Religion.

Quant à la forme du Gouvernement, on conçoit bien qu'au milieu des révolutions, qui dans le cours de huit ſiècles, à compter ſeulement depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt, virent paſſer ces provinces en tant de mains différentes, on conçoit bien, dis-je, qu'elle ne put que ſubir de grands changemens. En conquérant une partie du païs, les Romains lui donnèrent des Commandans, ſous l'autorité deſquels tout devoit plier. Cela n'empêcha pas que les Friſons dès qu'ils ſecoüoient le joug, ne repriſſent leur ancienne conſtitution. Au moins trouve-t-on à l'entrée du VIII. ſiècle, les Saxons, qui avoient le même gouvernement qu'eux, ſoumis à des Ducs, ſe choiſiſſant des Généraux auxquels après la guerre ils accordoient le même rang qu'aux Ducs (*r*), & c'eſt là ſans doute la raiſon pourquoi nous avons déjà vu pluſieurs Rois ou Ducs de Friſe à la fois. Les François ſuivirent à-peu-près la méthode des Romains. Dès le IV. ſiècle à meſure qu'ils étendirent leur domination ſur les Bataves & ſur les Friſons, ils y établirent des *Ducs*, des *Comtes*, des *Gouver-*

(*p*) Carol. M. *præf. in Homil.* Paul. Diac. *ap.* Mabillon. *p.* 73.

(*q*) *Præfat. in Antiq. Lib. Saxonic. apud* Du Chesne *Tom. II. p.* 326.

(*r*) Beda *Hiſt. Eccleſ. Lib.* V. *c.* 10. Poëta Saxon. *Geſt. Caroli M. ad an.* 772.

verneurs. Charlemagne les multiplia *, & tous furent défignés par le nom commun de *Serviteurs du Roi* (*s*).

Un *Duc*, en langage du païs *Hertog*, étoit proprement un haut Officier qui avoit le gouvernement d'une certaine étenduë de païs, & fous lui plus ou moins de Comtes, fouvent jufqu'à douze, quelquefois moins, quelquefois auffi au de-là (*t*). La Frife entière dans le IX. fiècle, ne fut qu'un feul & même Duché (*u*). Un *Comte*, ou *Graaf*, avoit infpection de la part du Souverain, fur un certain diftrict, ou fur une ville, ou fur les eaux, ou fur les bois & forêts, ou fur le palais du Prince, ou fur les digues, ou fur la frontière. De-là les *Burggraaven*, les *Watergraaven*, les *Woudgraaven*, les *Palsgraaven*, les *Dykgraaven*, les *Markgraaven*, &c. Quelquefois ils étoient foumis à des Ducs, d'autrefois ils relevoient immédiatement du Prince. Il y en avoit qui étoient Comtes & Juges tout enfemble. Les uns étoient élus par leurs concitoyens avec la permiffion du Souverain; les autres étoient nommés par ce dernier immédiatement. Ceux-ci

(*s*) *Pueri Regii in Leg. Salic. Tit. LVII. n.* 2.

(*t*) Sirmondi *not. ad* Sidon. Apollin. *Epift.* 17. *Lib.* VII. & Du Cange *voce* Ducatus.

(*u*) *Vita* Aldrici *apud* Du Cange *voce* Dux.

* Dès l'an 785. Charlemagne avoit établi des *Marquis* dans le Royaume d'Aquitaine. C'étoient des Commandans des Milices qui devoient veiller à la garde des Marches ou des Frontières.

ci étoient héréditaires, ceux-là toujours électifs *.

Ces Ducs & ces Comtes recevoient du Prince les instructions sur lesquelles ils devoient se régler, soit pour le militaire soit pour l'administration de la justice (x). Et en divers endroits, là où les Loix du païs approuvées & corrigées par les Rois de France se taisoient, c'étoit le droit Romain qu'il falloit suivre (y).

Sous les Comtes étoient des *Echevins* qui avec eux administroient la Justice, & au dessous de ceux-ci des *Centeniers*. Quelquefois aussi les Comtes avoient leurs *Stedebouders* ou *Lieutenans*, qui en leur absence les représentoient. Un certain nombre de fois dans l'année, ils tenoient leur Cour de justice en public & en plein air, usage qui a subsisté en Frise jusques dans le XIV. siècle (z), & dont on voit encore des traces dans ces provinces en plus d'un endroit. Outre cela ils convoquoient les assemblées militaires, & en tems de guerre ils sommoient sous peine d'amende tous les Seigneurs, vassaux du Prince, de comparoitre au lieu indiqué, avec des armes convenables, & un certain nombre de Soldats pareillement armés selon les

(x) *Vid.* Marculphi *form. Lib.* 1. *form.* 8. *col.* 380. *T. II. Edit.* Baluz. & *Capit. Reg. Franc. Edit.* Baluz. *T. I. col.* 249.

(y) Hincman *de potest. Reg. c.* 15.

(z) Ubb. Emmius *Rer. Fris. Lib.* XIII. *p.* 80, 91.

* Pour suppléer à de trop nombreuses citations d'Auteurs sur la dignité de Comte dans le moyen âge, qu'il nous soit permis de renvoyer ici à l'Abbé *Dubos*, Hist. Critiq. Tom. III. pag. 497. Edit. d'Amst. *in* 8.

les ordres du Souverain. On trouve de tout cela des preuves nombreuſes dans les Capitulaires des Rois de France (*a*).

A ces aſſemblées près, il étoit prohibé d'en tenir aucune ſans la permiſſion ſpéciale du Souverain. Les Rois de France de la prémière race tenoient annuellement au mois de Mars des aſſemblées générales, & compoſées de tous les ordres de l'État, que les Rois de la ſeconde race renvoyèrent au mois de Mai *. On les appella par cette raiſon Camps de Mars, ou Camps de Mai: peu-à-peu néanmoins elles ſe tinrent en tout tems & dans le palais du Monarque. Nous verrons de ces aſſemblées tenues à Nimègue. Peut-être ſont-elles l'origine des Parlemens de France & des aſſemblées des Etats de ces provinces.

Les Comtes avoient encore l'inſpection ſur le Clergé, ſur ſes biens & ſur ſes monaſtères, juſques-là qu'ils étoient Abbés-Comtes de certains couvens (*b*).

A eux appartenoit enfin le droit & le ſoin de recueillir les revenus du Prince, d'exiger les impôts, de faire païer les péages, de faire exécuter les confiſcations & les amendes, & de recevoir les dons gratuits ordonnés par le Souverain, tant aux Eccléſiaſtiques (*c*) qu'aux Laï-

(*a*) *Vid. paſſim apud* Baluz. *ubi ſup. T. I.*

(*b*) Du Cange *Voc.* Abba-Comites.

(*c*) *Capit. Reg. Franc. T. I. col.* 171. *Edit.* Baluz.

* Voy. l'Abrégé Chronol. de M. le Préſident *Hainault* ſur l'an 768.

Laïques; & ſi ces dons ne répondoient pas à l'attente du Souverain, le Comte étoit chargé de faire des petitions ou demandes pour y ſuppléer (*d*).

Du reſte les Comtes vivoient de leurs propres biens, tant des patrimoniaux (*e*) que de ceux qu'ils tenoient en fief de la liberalité des Rois (*f*). Dans la ſuite on attacha des recompenſes à leur dignité; & devenus plus indépendans du Prince, ils mirent des charges, firent des confiſcations, reçurent des amendes, multiplièrent des petitions à leur profit; & nous les verrons enfin du tems des Comtes de la maiſon d'Autriche, groſſir leurs biens des revenus publics de toute eſpèce.

Il ne me reſte qu'un mot à dire de la régence des villes dans les ſiècles où nous entrons. Le Comte ou ſon *Stedebouder*, que l'on appelloit auſſi *Schout* ou *Baillif*, y adminiſtroit la juſtice avec les *Echevins* (*g*): dans les petites villes & dans le plat-païs les *Centeniers* tenoient leur place. Chaque ville en France avoit ſon *Sénat* ou *Conſeil*, qui veilloit à ſa conſervation & à ſon luſtre (*h*). Je ne ſai pourtant ſi dans nos villes en deça du Rhin, la choſe eut lieu dans le IX. ſiècle & dans les trois ſuivans. Il eſt ſûr qu'à l'entrée du XIII. ſiècle, la

(*d*) *Vid.* Du Cange *vocib.* Dona, Petitio, Quæſta.

(*e*) Miræi *donat. Belg. Lib.* I. *c.* 19. *T. I. Oper. Diplomat.*

(*f*) *Capit. Reg. Fr. T. I. Edit.* Baluz. *col.* 459.

(*g*) Miræi *Diplom. Belg. Lib.* I. *c.* 97. *Lib.* II. *c.* 105. *& alib.*

(*h*) Dubos *Liv.* VI. *c.* II.

la Frise avoit ses *Conseillers* & *Jurés*, choisis par l'assemblée générale pour dire droit & faire justice (*i*). Peut-être pourtant sont-ce les mêmes qu'on y trouve précedemment établis sous d'autres noms, mais seulement à tems & pour des cas particuliers, pour des affaires de justice de la plus grande importance (*k*). Dans la West-Frise on trouve aussi vers ce tems-là, des *Vroedschappen* ou *Anciens*. En général autant qu'on peut le savoir, c'étoit comme je l'ai dit, sur le *Schout* & sur les *Echevins*, établis probablement par le Comte, que rouloit toute l'administration de la justice, & même le gouvernement politique (*l*). L'occasion s'offrira dans la suite de répandre plus de jour sur ce sujet, & l'on ne manquera pas de le faire: c'en est assez pour le présent: nous nous hâtons de revenir à la suite des évènemens de cette histoire, dont il est bien tems de reprendre le fil.

Nous avons laissé CHARLEMAGNE, Empereur d'Occident, Roi de France, maître d'une multitude de Nations & digne de l'être. L'an 806. voulant prévenir s'il étoit possible, toute division entre ses enfans, il tint une assemblée générale à Thionville, où il produisit un Acte qui fut regardé comme son testament, & dans lequel il partageoit ses Etats entre ses trois fils, donnant entre autres à Charles, l'ainé des

(*i*) Emonis *Chron.* in Matthæi *Anal. T. II. p.* 19, 76, 90.

(*k*) Grotius *Inleid. tot de Holland. Regtsg. Lib.* II. *D.* 28. §. 7. *p.* 173.

(*l*) *Vid.* Matthæi *Anal. T. II. p.* 482.

des trois, la Saxe & la Friſe (*m*). Tous les Seigneurs y ſouſcrivirent. Enſuite Charlemagne ſe rendit à Nimègue, où il vint paſſer le Carème & les fêtes de Pâques, à l'imitation de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs (*n*). La même année, Goteric ou Godefroi, Roi de Dannemarc, aïant attaqué les Abodrites, peuple allié des François, & placés dans le Meklebourg, l'Empereur envoya le Prince Charles, ſon fils, à leur ſecours, & ordonna entre autres aux Friſons de marcher contre l'ennemi. Godefroi n'oſa pas traverſer l'Elbe. Il ſe retira dans le Jutland, & pour fermer l'entrée de ſes Etats aux François, il fit élever une haute muraille garnie de tours ſur la rive ſeptentrionale de l'Eider, qui occupoit tout l'eſpace de cette langue de terre qui eſt entre la Mer Baltique & l'Océan germanique. On prétend qu'on en voit encore aujourd'hui des reſtes ſous le nom de Dannewerk (*o*).

Ce fut durant cette expédition que Ardulphe, Roi de Northumberland, détrôné par ſes ſujets, vint ſe jetter à Nimègue entre les bras de Charlemagne, qui ſecondé par le Pape Leon III. le rétablit dans ſes Etats (*p*).

Mais Godefroi ne s'en tint pas à ſes prémières tentatives. Après quelques démarches faites de part & d'autre inutilement pour la paix, il

(*m*) *Charta Diviſ. imper. Franc. apud* Du Chesne *T. II. p.* 88.

(*n*) *Annal. Bertin. an.* 806. Regino *an.* 808.

(*o*) Echart. *de reb. Franc. Orient. T. II. p.* 54.

(*p*) Eginhard *Ann. ad an.* 808.

il fondit par mer ſur la Friſe, où, ſelon quelques Auteurs, il prétendoit avoir des droits comme petit-fils maternel de Radbod (*q*), & où il défit tout ce qui oſa lui réſiſter (*r*). Charlemagne étoit alors à Aix-la-Chapelle. Dès qu'il eut appris ces fâcheuſes nouvelles, il ſe hâta de raſſembler des troupes, & s'étant poſté au confluent de la rivière d'Alre & du Weſer, il y attendoit de pié ferme Godefroi, quand on vint lui apprendre que ce Prince avoit été aſſaſſiné par un de ſes gardes, & que les Normans ou Danois s'étoient rembarqués (*s*). Hemming, neveu & ſucceſſeur de Godefroi*, fit la paix. Charlemagne fit à Boulogne un des principaux établiſſemens de ſa marine qui étoit formidable †. Quelques révolutions dans le Dannemarc prolongèrent le calme; l'Empereur qui ſe ſentoit vieux & infirme, & qui avoit déjà perdu deux de ſes fils, s'aſſocia celui qui reſtoit: mais ils ne vécurent pas longtems enſemble. Sur la fin de Janvier 814. une pleuréſie emporta Charlemagne, & laiſſa le trône à LOUÏS *le Debonnaire*, ſous lequel nous allons voir les Normans faire de cruelles invaſions dans ce païs. Par une bonté peu prudente en apparence, il rendit aux Sa-

(*q*) Van Loon *Al. Holl. Hiſt. Tom. II. p.* 29.

(*r*) Kl. Kolyn *p.* 254.

(*s*) Eginhard *Vita Caroli M. c.* 14. Regino *ad an.* 810.

* Le P. *Daniel* dit qu'il étoit ſon fils, & d'autres qu'il étoit ſon petit-fils, & fils d'Olaus, auquel il ſuccéda au bout d'un an. Voy. *Des Roches* Hiſt. de Dannem. Tom. I. pag. 353--356.

† Voy. le Préſident Hainault.

Saxons & aux Frisons le droit d'hériter de leurs parens, duquel Charlemagne les avoit privés pour les punir de leur révolte. Cette générosité les attacha à lui; ils lui demeurèrent constamment fidèles (*t*).

Pendant que ce Prince s'intéressoit dans les affaires du Dannemarc, & soutenoit le Roi Hériold ou Harald VI. contre un ou plusieurs autres prétendans à cette Couronne, qu'on croit avoir été fils de Godefroi, *Rixfrid*, Evêque d'Utrecht, étant décedé, *Fréderic*, un des descendans du Roi Radboud fut mis en sa place. En faisant la visite de son diocèse, il trouva que dans l'ile de Walcheren les mariages entre frères & sœurs étoient communs. Sa fermété remédia à ce desordre; ces mariages illicites furent cassés & les coupables soumis aux peines de la discipline ecclésiastique. De-là le Prélat passa en Frise, où l'Arrianisme & le Sabellianisme faisoient des progrès, que ses soins arrêtèrent encore (*u*).

Cette même année l'Empereur s'associa Lothaire, son fils ainé; créa Pepin son frère puisné, Roi d'Aquitaine; & Louïs le cadet des trois, Roi de Bavière. Les divisions intestines continuoient à déchirer le Dannemarc; les deux partis envoyèrent des Ambassadeurs à Louïs le Debonnaire. Ce Prince en envoya de son côté en Dannemarc: Ebbon, Archevêque de Rheims,

(*t*) Melis Stoke *Préf. pag.* 6.
(*u*) *Vita* Freder. *Episc. Traj. c.* 3-5. J. à Leydis *Lib.* V. *c.* 1.

Rheims, les accompagna, & ce fut proprement l'époque du Chriſtianisme porté dans ce Royaume du Nord, car Ebbon y fit nombre de proſélytes (*w*), Harald lui-même ne tarda pas d'en groſſir le nombre. S'étant en perſonne & avec ſa famille, rendu auprès de l'Empereur, il fut publiquement bâtiſé l'an 826. à Ingelheim, Maiſon Royale près de Mayence, où étoit la Cour. Sa femme, ſes deux fils, ſes deux frères, & nombre de Danois, reçurent avec lui le batême des mains d'Otgaire, Archevêque de Mayence (*x*). L'Empereur ſervit de Parain au Roi, l'Impératrice à la Reine (*y*); & comme il étoit aiſé de prévoir que la converſion de Harald rendroit ſon rétabliſſement plus difficile, non ſeulement Louïs lui donna le Comté de Ruſtingerland près du Weſer, d'où il pouvoit en cas de beſoin ſe retirer; outre cela, il crut devoir aſſurer dans ces provinces-même, une retraite à Harald & à ſa famille. Il donna à lui Wyk-te-Duurſteede en fief; à ſon frère Roruk un Comté & quelques fiefs dans *Kinnim*, (apparemment le Kennemerland) avec certains droits dans Duurſteede, ſavoir, peut-être la Lieutenance au nom de Harald; & à Hemming, ſecond frère du Monarque, quelque ſorte de Gouvernement dans l'ile de Walcheren (*z*), donations fatales au païs comme la ſuite de cette hiſtoire ne le fera que trop voir.

Ha-

(*w*) *Annal. Bertin. ad an.* 832.

(*x*) *Act. Sanct. menſis Febr. T. I. p.* 392. *in not.*

(*y*) *Opus* Thegani *de geſt. Lud. Pii c.* 33.

(*z*) *Annal. Fuldenſ. an.* 837, 850, 882.

Harald rétabli dans ſes Etats l'année même de ſa converſion, ne ſçut pas s'y maintenir. On le dépouilla encore une fois de la couronne; il ſe réfugia de nouveau vers l'Empereur, & diverſes circonſtances aïant empêché Louïs de le ſécourir *, il ſe retira probablement à Wyk-te-Duurſteede, ce qui y attira ſans doute les Danois. Ce fut l'an 834. qu'aïant équipé une flotte de treize Vaiſſeaux, ils vinrent faire deſcente à Catwyk, d'où remontant le Rhin & portant la déſolation par-tout juſqu'à Utrecht, ils s'avancèrent juſqu'à Wyk-te-Duurſteede, réduiſirent une partie de cette ville en cendres, maſſacrèrent ſes habitans ou les emmenèrent avec eux (*a*). Les deux années ſuivantes on les vit de nouveau fondre ſur ce païs avec la même fureur & le même ſuccès. Les meſures que prit l'Empereur, aïant mis les côtes de la Friſe à couvert d'une quatrième invaſion, ils tombèrent ſur l'ile de Walcheren l'an 837; ils maſſacrèrent Eggard ou Eginhard qui y commandoit, & Hemming, frère de Harald; ils impoſèrent un tribut aux habitans après les avoir pillés; ils allèrent à Anvers qu'ils traitèrent de même; enſuite ils firent ſubir un pareil ſort à Witlam, ville commerçante ſituée à l'embouchure de la Meuſe, probablement près de l'ile de Goerée, &

(*a*) Heda *Hiſt. Vltr. c.* I. *Lib.* I. *p.* I, 2. *p.* I. Hortenſ. *rerum Vltr.*

* Il étoit occupé alors du côté de l'Eſpagne, où les Navarrois en 828. ſe donnèrent un Roi, qui commença le Royaume de Navarre & d'Arragon.

& depuis plusieurs siècles engloutie par la mer; enfin ils ne s'arrêtèrent qu'à Duursteede, dont ils traitèrent les malheureux habitans avec la même rigueur (*b*). Avant que de quitter le païs, ils commirent les dernières violences à Egmond & à Noordwyk (*c*). Non loin de ce dernier endroit, quelques bandes de troupes Frisonnes les attaquèrent. Les Comtes Gerolf & Tibbold les commandoient. On se battit près de Rhinsburg, les Danois eurent l'avantage, les deux Généraux Frisons restèrent sur la place (*d*), & l'on ajoute que s'étant auparavant retirés & fortifiés à Voorburg, l'ennemi renversa de fond en comble cette espèce de forteresse (*e*). La flotte Danoise ne repartit que l'an 838. Une tempête la fit périr pour la plus grande partie (*f*).

Vers ce tems-là l'Empereur se sentant infirme, fit un nouveau partage de l'Empire entre ses enfans. Il donna à Lothaire l'Italie; à Louïs, Roi de Bavière, la Germanie & la Saxe; à Pepin l'Aquitaine, & à Charles * la Neustrie: mais Pepin étant mort, l'Empereur sans

(*b*) *Annal. Bertin. an.* 836, 837.

(*c*) J. à Leydis *Lib.* v. c. 33, 34.

(*d*) Kolyn *p.* 256.

(*e*) J. à Leydis *Lib.* v. c. 34.

(*f*) *Annal. Bertin. an.* 838.

* Louïs le Debonnaire avoit épousé l'an 819. en secondes nôces, Judith, fille du Duc de Guelfe, dont les galanteries & l'ambition causèrent tous ses malheurs. Ce fut d'elle que Charles naquit en 824. Les trois autres fils de Louïs avoient eu pour mère Hermengarde. Le P. *Daniel* que j'ai consulté là-dessus, m'a fourni quelques expressions qui donnent une idée plus nette du partage que Louïs fit entre Lothaire & Charles. Il en fixe la datte en 838.

ſans égard pour deux fils qu'il avoit laiſſés, transféra ſes Etats en partie à Lothaire & en partie à Charles. Conſéquemment à ce partage, la Meuſe ſépara les Etats des deux frères, & l'on tira une ligne depuis ſa ſource juſqu'au Rhône, par le Comté de Bourgogne d'aujourd'hui. L'Etat de Charles fut renfermé entre la Meuſe, le païs des Suiſſes, le Rhône & l'Océan; & outre cela tout ce que la France poſſédoit au de-là des Pyrénées. Lothaire eut le reſte excepté le Royaume de Bavière. Ainſi la Zélande & cette partie de la Hollande qui eſt à la gauche de la Meuſe, tombèrent dans le partage de Charles, pendant que Lothaire ſe vit maître du Duché de Friſe juſqu'à la Meuſe, du Comté de Hameland partie de la Veluwe, & des cantons qu'arroſe l'Eems, du Comté des Bataves ou de la Betuwe, & du Comté de Teiſterbandt avec Duurſteede, c'eſt-à-dire de preſque tout le païs des ſept Provinces-Unies (g).

A peine les choſes étoient ainſi arrangées que les Danois recommencèrent leurs pirateries & infeſtèrent les côtes de Friſe, ou peut-être de l'ile de Walcheren déſignée ſous ce nom. Horik leur Roi, ou un de leurs Rois, envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur, pour colorer ces violences en ſe plaignant des Friſons. Leurs préſens & la foibleſſe de l'Empereur les firent étouter. On nomma des Com-

(g) Melis Stoke *Inl. p. 7.* *Annal. Bertin. ad an.* 839.

Commiſſaires pour leur faire rendre juſtice (*h*).

Mais un autre fleau bien plus ſenſible déſola ce païs la même année. Le 26. Décembre une tempête affreuſe s'éleva. La mer enflée porta ſes vagues juſqu'au ſommet des dunes, & alla noyer une multitude immenſe d'hommes & de bêtes; deux-mille quatre-cent trente-ſept maiſons en furent renverſées, & preſque tout le païs plus ou moins inondé (*i*). Selon la tradition vulgaire, ce fut alors que les ſables accumulés par la violence de l'Océan, bouchèrent l'iſſue du Rhin à Catwyk (*k*). Nous croirions plutôt néanmoins que la choſe s'eſt faite peu-à-peu & à la longue.

L'année 840. fut marquée par de nouveaux malheurs. Louïs le Debonnaire étant mort, LOTHAIRE qui lui ſuccéda à l'Empire, voulut tout envahir. CHARLES, dit le Chauve, Roi de France, s'unit à Louïs de Bavière. Les Danois profitèrent de l'occaſion, pénétrèrent en France par la Seine, & pillèrent Rouën avec les lieux voiſins. Lothaire les y avoit attirés. Il leur aſſigna un établiſſement non loin de cette dernière ville. On veut même qu'il donna en fief l'île de Walcheren & quelques lieux voiſins * à Harald ou Hériolt, qui reparoit ſur la

(*h*) *Ann. Bert. an.* 839. *Breve Chron. Tornac. S. Martin. ad an.* 839. *ap.* Martene *&* Dur. *Tom. III. col.* 1454.

(*i*) *Annal. Bertin. an.* 839.

(*k*) J. à Leydis *Lib.* v. *c.* 30.

* Il paroit pourtant que Lothaire ne fut maitre de l'Ile de Walcheren que par le Traité de 843.

la ſcène: on ajoute que Harald & ſes Normans pillèrent toute la portion de la Friſe qui étoit dans le partage de Charles; & s'il en faut croire les Hiſtoriens, Lothaire pour s'aſſurer les Saxons & les liguer contre ſes frères, porta les choſes juſqu'à leur offrir la liberté de profeſſer tel culte qu'ils voudroient, ce qui en fit retomber un grand nombre dans leur ancienne idolatrie (*l*).

Après bien des défaites, Lothaire fit la paix en 843. & cette paix fut un nouveau traité de partage. D'abord on convint que l'Italie demeureroit à Lothaire, l'Aquitaine à Charles, & la Bavière à Louïs. Enſuite on céda à Louïs, auquel les Auteurs donnent deſormais le titre de Roi de Germanie, tous les païs dépendans de l'Empire François au de-là du Rhin, c'eſt-à-dire, au de-là de la branche ſeptentrionale de ce fleuve, avec les villes & territoires de Spire, Worms & Mayence. Lothaire, outre l'Italie & ſa qualité d'Empereur, eut tout le païs d'entre le Rhin & l'Eſcaut, & par conſéquent toutes les iles de la Zélande avec une partie de la Hollande d'aujourd'hui, Utrecht, partie de la Gueldre, le Hainaut, le Cambréſis, & quelques autres contrées aux environs de la Meuſe, depuis la ſource de cette rivière juſqu'au confluent de la Saône & du Rhône, & depuis le confluent, tout le Rhône juſqu'à la mer d'au de-çà & d'au de-là.

(*l*) *Annal. Bert. an.* 840, *an.* 843. 841. Nithard *Hiſt. Lib.* IV.

de-là. Charles eut tout le reſte de la France & porta le titre de Roi de France. La portion de Lothaire prit depuis le nom de Lorraine, celle de Louïs le nom d'Allemagne, & celle de Charles le nom de France. Avec le tems les deux dernières ont englouti la prémière (*m*).

Les Danois ou Normans ne demeurèrent pas longtems en repos. Après avoir déſolé les environs de la Garonne en 844. ils pénétrèrent l'année ſuivante par la Seine juſqu'à Paris qu'ils mirent au pillage, ménaçant tout le Royaume ſi l'on n'achetoit leur départ à prix d'argent; ce que Charles fut obligé de faire (*n*). La même année ils tombèrent ſur la Friſe. On les battit d'abord, mais enſuite ils remportèrent deux victoires, firent un grand carnage, mirent de fortes contributions & ſe retirèrent chargés de butin (*o*). En 847. ils revinrent & commirent les mêmes ravages d'un côté dans l'Aquitaine, & de l'autre dans ce païs, où ils ſe rendirent maîtres de Wyk-te-Duurſteede & de la Bétuwe (*p*). Ce fut alors qu'on découvrit que Hérald avoit la main à toutes ces invaſions, & ſa part au profit; au-moins en fut-il accuſé, & il lui en couta la vie (*q*) *. Roruk ou Eric, ſon

(*m*) *Annal. Bertin. ad an.* 843. *&* 844.

(*n*) *Annal. Fuld. ad an.* 845. *& Bertin. ad an.* 844.

(*o*) *Ib. an.* 845.

(*p*) *Ib. an.* 857.

(*q*) *Fragm. Chron. Fontanel. ad an.* 850.

* Les Chroniques Danoiſes font mourir Hérald dans l'obſcurité, & attribuent à Eric, ſon frère & ſucceſſeur, d'avoir été accuſé de haute trahiſon devant Lothaire, avec qui ils aſſurent qu'il traita. *Des Roches* Tom. I. pag. 380, 383.

ſon frère, fut jetté en priſon; mais aïant ſçu s'évader, il revint avec une flotte de Normans, reprit Wyk-te-Duurſteede, & s'y fortifia ſi bien que l'Empereur fut obligé de lui céder cette ville avec quelques Comtés voiſins, à la charge de défendre les païs dont il lui accordoit le gouvernement, contre toute invaſion des Danois & des autres peuples du Nord (*r*). Une Chronique porte, que le Comté de Hollande commença en 848. & que Roruk eut le gouvernement de quelques cantons dans ce quartier-là (*s*), mais apparemment que les conceſſions faites à ce Prince ont occaſionné cette erreur.

Pendant pluſieurs années conſécutives ce ne furent que nouvelles deſcentes des Danois. La Friſe en ſouffrit conſidérablement. Enfin en 855. Lothaire donna le gouvernement de la partie de cette province qui lui appartenoit, à ſon ſecond fils, appellé Lothaire comme lui, avec charge expreſſe d'avoir l'œil ſur les mouvemens des Pirates ſeptentrionaux (*t*); mais étant mort lui-même bientôt après, ſes trois fils ſe partagèrent ſes Etats, de manière que Louïs II. eut avec l'Italie la dignité d'Empereur; Charles l'ancien Royaume de Bourgogne, dans lequel étoit compris le Génévois & une partie de la Suiſſe; LOTHAIRE II. la Lorraine, & conſéquem-

(*r*) *Annal. Fuld. & Bertin. an.* 850.

(*s*) *Chronic. Epiſc. Mindenſ. c.* 4. *apud* Piſtor. *Rer. Germ. Script. Tom. III. p.* 808.

(*t*) *Annal. Bertin. ad an.* 855.

quemment tout ce qui en relevoit dans les Païs-Bas (*u*).

A peine cet arrangement étoit-il fait que Lothaire ſe vit aſſailli par les Normans, qui s'étant de nouveau emparés de Wyk-te-Duurſteede, obligèrent ce Prince à leur céder une partie de la Friſe (*w*). Deux ans après ils revinrent, reprirent Duurſteede, pillèrent la Bétuwe, mirent tout à feu & à ſang dans Utrecht (*x*). L'an 859. on les vit aborder près de l'Eſcaut, c'eſt-à-dire apparemment en Zélande, d'où ils s'avancèrent encore dans la Bétuwe avec la même fureur & les mêmes excès. Quatre ans après ils déſolèrent de nouveau Wyk-te-Duurſteede, & y maſſacrèrent nombre de Marchands qui s'y étoient retirés. Lothaire ne pouvant leur réſiſter, tâcha de les gagner par des bienfaits. Il en combla entre autres Rudolf, fils de Harald, & neveu de Roruk ou Eric (*y*). Ce dernier étoit actuellement dans le païs & y répétoit les Fiefs qui lui avoit été précedemment accordés.

C'eſt l'opinion générale de nos Chroniqueurs & de pluſieurs Hiſtoriens, qu'en cette année 863. la Hollande fut érigée en Comté & donnée avec ce titre à DIRK ou THIERRI I. pour la défendre contre les incurſions des Normans (*z*). Mais outre que ce

(*u*) *Id. ibid.*
(*w*) *Ib.*
(*x*) *Ib.* & K. Kolyn *pag.* 254.
(*y*) *Annal. Bertin. ad an.* 859--863.
(*z*) W. Procurator *Chron. Egmond. ad an* 863. & 866.

ce qu'on appelle aujourd'hui la Hollande, eut indiſputablement eu divers Comtes avant cette datte, je ferai voir en ſon lieu, que la Chartre, qu'on produit en faveur de l'opinion commune, n'eſt pas de Charles le Chauve, mais de Charles le Simple, & qu'elle ne dit pas ce qu'on lui fait dire.

Après que Roruk eut joui quelque tems des contrées que Lothaires I. & II. lui avoient données en Friſe, on trouve qu'odieux à quelques-uns d'entre les habitans, que les Auteurs nomment en Latin *Conkingi*, & qui nous ſont abſolument inconnus, à moins que ſur une ſimple reſſemblance de nom, on ne diſe qu'ils demeuroient dans l'endroit où eſt aujourd'hui le village de Kokenge ſur le Vegt proche de Maarſe, ils le chaſſèrent du païs; ce fut en 867. mais de retour à la tête d'une bonne armée, il ne lui fut pas difficile de rentrer en poſſeſſion de ſes biens (*a*).

L'année d'après, Louïs, Roi de Germanie, démembra de ſes Etats en faveur d'un Comte Thierri, la forêt de Waſda avec ſes dépendances (*b*). C'étoit probablement un Comte de Hollande; mais de ſoutenir avec nos Chroniqueurs que ce fut Thierri I. Comte de Hollande, ce ſeroit avancer un fait, dont on n'a d'autre preuve que la reſſemblance des noms. Nous ignorons où étoit la forêt de Waſda. Ce qui nous

Melis Stoke *in Dirk I.* Beka *Chron. in Hunger. p.* 28. J. Veldenaar, *&c.*

(*a*) *Annal. Bertin. an.* 867.

(*b*) Miræi *Cod. donat. piar. c.* 23. *T. I. Oper. Dipl.*

nous empêche de croire qu'elle étoit dans l'ile de Walcheren, ou dans le païs de Waas, c'eſt que ces cantons relevoient non de Louïs, mais de Charles le Chauve. S'il faut donc adopter une conjecture, nous préfèrerions de ſuppoſer que ce bois étoit le même que celui de Mereweda, près de Dort. On peut avoir fait de Mereweda, Meeren-Wesda; & Mereweda étoit certainement poſſédé dans la ſuite par un de nos Comtes de Hollande (*c*). Mais ce n'eſt pas la peine de nous arrêter à cela.

Un évènement conſidérable ouvre à nos yeux une ſcène plus intéreſſante. Lothaire II. étant mort, ſes deux oncles, Charles le Chauve, & Louïs, Roi de Germanie, en vinrent presque à une guerre ouverte pour la Lorraine. Enfin après bien des négociations & des conférences, ils ſe la partagèrent amicalement (*d*). Louïs eut entre autres dans ſa portion tout le Rhin, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure à Catwyk, avec Utrecht, le Comté de Teiſterbant, la Bétuwe, le païs des Attuaires faiſant partie de la Gueldre, une partie de la haute & baſſe Meuſe, au côté droit de cette rivière, le païs de Maſtricht & deux parties de la Friſe, qui s'étendoit ſelon toute vraiſemblance, depuis la veille Meuſe, dont alors le païs de Stryen étoit arroſé, juſqu'au Vahal & à la Merwe, & de-là juſqu'au Rhin proche Catwyk; ce qui joint aux poſſeſſions qu'il avoit

(*c*) K. Kolyn *p.* 270.

(*d*) *Annal. Bertin. an.* 870. *Annal. Fuld. an.* 870. Aimon *Lib.* V. *c.* 24.

voit acquiſes par le traité de partage de 843. le rendoit maître de presque toutes ces provinces. Charles n'y acquit proprement que la troiſième partie de la Friſe, qui comprenoit non comme le conjecture un célèbre Hiſtorien, toute la Zélande & toute la Hollande d'aujourd'hui (*e*), mais ſeulement depuis la veille Meuſe juſqu'à l'Eſcaut, c'eſt-à-dire, toute la Zélande & une partie de la Hollande.

Louïs II. fils ainé de Lothaire I. & Empereur, n'eut pas plutôt appris en Italie où il réſidoit, comment ſes deux oncles s'étoient partagés les Etats de Lothaire II. ſon frère, qu'il tâcha de s'y oppoſer; & en effet, Ingelberge, ſon Epouſe, ſçut perſuader à Louïs, Roi de Germanie, de lui céder ſes droits, ſous la condition ſécrette, que ſi l'Empereur mouroit avant lui, la couronne Impériale lui ſeroit procurée (*f*). Le traité ſe conclut ſur ce pié-là à l'inſçu du Roi de France, qui en témoigna beaucoup de mécontentement *.

Les incurſions perpétuelles des Normans l'occupèrent néanmoins bien davantage, & ce païs ne s'en reſſentit que trop. Sans parler de celle que Rudolf fit en Friſe l'an 873. quoique avec peu de ſuccès puisqu'il y fut tué (*g*), il n'eſt

(*e*) Daniel *Hiſt. de Fr. Tom. II. an.* 870. *pag.* 115. *ou* 446.

(*f*) *Annal. Bertin. an.* 872.

(*g*) *Annal. Fuld. & Bertin. ad an.* 873.

* Il y a apparence que ce traité n'eut point d'effet, ou que Louïs, Roi de Germanie, s'étoit emparé de nouveau de la Lorraine, car il la poſſédoit l'an 876, quand il mourut.

n'eſt perſonne qui n'ait entendu parler du fameux Rollon. Ce Prince Danois paſſoit d'Angleterre, où il avoit fait une deſcente, en France, où il ſe propoſoit de grandes conquêtes, lorsqu'une tempête violente l'obligea de relâcher dans l'ile de Walcheren. Les habitans voulurent enfin l'empêcher d'y deſcendre : il les défit, & ruïna leur ile à tel point qu'il fut obligé de faire venir des vivres d'Angleterre pour ſon armée. Les Zélandois appellèrent à leur ſecours Reinier, Duc de Hainaut, & Radbod, Duc de Friſe: Rollon défit leur armée, paſſa en Friſe, remporta une victoire complette, obligea les Friſons à lui païer comptant un certain tribut par tête, & chargé de dépouilles, il ne ſe rembarqua (*h*) que pour aller en remontant fondre ſur Reinier dans ſes propres Etats. Ce Duc fut fait priſonnier ; & Rollon ne lui rendit la liberté, qu'après avoir fait avec lui un accord tel qu'il le voulut. De-là deſcendant l'Eſcaut, le vainqueur entra dans la France, où il porta de tous côtés la terreur, la déſolation & la mort, & contraignit enfin Charles le Simple de lui donner Giſèle, ſa fille, en mariage avec la Normandie en propriété (*i*) *.

Avant

(*h*) Dudo *Hiſt. Norman. Lib.* II. *p.* 73, 74. Guill. Gemmetic. *Lib.* II. *c.* 7, 9. Joh. à Leydis *Lib.* V. *c.* 4.

(*i*) Dudo *Lib.* II. *pag.* 74--83. *Annal. Fuld. an.* 880.

* Ce ne fut qu'en 912. que Rollon épouſa Giſèle & obtint la Normandie en propriété.

Avant ce tems-là, la Frise passa sous un nouveau Souverain. L'Empereur Louïs II. étant décedé en 875. sans enfans mâles, Charles le Chauve sçut se faire couronner Empereur en sa place au préjudice de Louïs, Roi de Germanie, qui étant l'ainé avoit le plus de droit à l'Empire. Il fit plus, Louïs étant mort l'année d'après, il voulut s'emparer de toute la Lorraine, mais inutilement. Louïs laissa trois fils qui se partagèrent ses Etats, & qui déclarèrent la guerre à Charles. Carloman eut la Bavière: Charles, surnommé le Gros, eut l'Allemagne; & Louïs, qui étoit le second des frères, eut la Franconie, la Thuringe, la Saxe, la Frise, avec la partie de la Lorraine, dont son père avoit jouï par le traité de 870. Ensuite Charles le Chauve étant mort empoisonné le 6. d'Octobre 877. & Louïs *le Bègue*, son fils & successeur, le 6. d'Avril 879, Louïs se vit par-là maître de toute la Lorraine, & conséquemment de tout ce que comprennent les Païs-Bas d'aujourd'hui (*k*).

L'année d'après, ce Prince eut à se défendre contre les Normans, qui avoient attaqué la Saxe. Il envoya contre eux le Duc Bruno. Son armée fut taillée en pièces; & parmi beaucoup de noblesse qui y périt, se trouva entre autres un Comte Thierri, qu'on s'est imaginé être ce prétendu Comte de Hollande, à qui nous avons vu que Louïs, Roi de Germanie, père

(*k*) *Annal. Bertin. an.* 876-7 9, 875, 876. Regino *ad an.*

père de celui dont nous parlons, avoit donné la forêt de Wasda *. Pendant ce tems, un autre corps de Normans fondit ſur la Lorraine. Ils brûlèrent Bajorzuna, qu'on préſume avoir été Berg-op-zoom; aïant enſuite remonté le Vahal, ils allèrent ſe fortifier dans Nimègue. Le Roi Louïs les y aſſiégea; mais le froid & la valeur des aſſiégés rendirent ſes efforts inutiles. On en vint aux négociations. Les Normans promirent de ſe retirer; mais ils n'effectuèrent cette promeſſe qu'après avoir ruïné les fortifications de la place, & brûlé le palais dont ils avoient fait une eſpèce de citadelle (*l*).

Ce ne fut là qu'un commencement de douleur. Dès le mois de Novembre arriva un nouvel eſſaim de Normans que conduiſoient Godefroi & Sigefroi. Ils remontèrent la Meuſe & vinrent ſe camper à Haslou ou Elslo, près de Maſtricht. Godefroi, fils de Harald, & neveu d'Eric ou Roruk, répétoit les biens qu'ils avoient poſſédés dans le païs. Déjà ils avoient ſaccagé Maſtricht, Liège, Tongres, Cologne, Bonn, quand le Roi Louïs mourut à Francfort en Août 882. A cette nouvelle ils pouſsèrent juſqu'à Trèves, qu'ils brûlèrent, & revinrent à Haslou, chargés de butin. CHARLES *le Gros* †, qui

(*l*) *Annal. Fuld. & Regino ad an.* 880, 881.

* Voyez ci-deſſus page 100.

† Charles le Gros réunit ſous ſon Sceptre presque tous les Etats que Charlemagne avoit poſſédés. Succeſſeur de Louïs le Bègue, il le fut pareillement de Louïs de Germanie, ſon propre frère, & l'an 884, de Carloman, Roi de France.

qui avoit ſuccédé à Louïs le Bègue, vint les y attaquer; mais après bien des efforts inutiles, il acheta d'eux la paix & leur départ, en accordant, outre une groſſe ſomme d'argent, que GODEFROI rentreroit dans les Etats de Harald & de Roruk. Ce Prince s'y établit en effet, & aïant embraſſé le Chriſtianisme, & épouſé Giſèle, fille de Lothaire II. il fut convenu qu'il auroit, avec la main de cette Princeſſe, la province de Friſe à titre de dot (*m*).

De-là mille maux. Godefroi maltraita les Friſons. Les Normans qu'il avoit établis dans le Kennemerland, où Roruk avoit eu un petit Etat, firent une incurſion juſqu'à Doesburg ſur l'Yſſel, ou, car la choſe eſt douteuſe, juſqu'à Duisberg ſur le Rhin, d'où ils ne s'en retournèrent que l'année ſuivante, & encore après avoir mis le feu & répandu bien du ſang à Deventer (*n*). Godefroi qui brûloit d'avoir une occaſion d'entrer en guerre avec l'Empereur, lui députa deux Comtes Friſons, Gérolf & Gardolf, chargés de propoſitions des plus propres à l'irriter. Charles ſentit le piége & les païa de bonnes paroles (*o*).

Mais pendant que Gérolf étoit à ſa Cour, les Normans lui enlevèrent ſon Comté. Juſtement irrité quand à ſon retour il vit cette perfidie, il ſe refugia vers l'Empereur, & envoya ſes deux fils Dirk & Walger en France, pour leur procu-

(*m*) *Annal. Fuld.* Regino & Sigeb. Gemblac. *ad an.* 881, 882.

(*n*) Regino & *Annal. Fuld. an.* 884.

(*o*) Regino *an.* 885.

curer par les ſoins d'Anne, leur Tante maternelle, une éducation convenable. J'en fais la remarque d'autant plus volontiers, que notre plus ancien Chroniqueur donne Gérolf pour le père du vrai Dirk, prémier Comte de Hollande, ſelon l'opinion commune, à quoi je ne vois pas la moindre improbabilité (*p*).

N'oſant ſe flatter de réduire Godefroi par la force, Charles réſolut de le ſurprendre & de s'en défaire. Le Duc Henri, Seigneur François *, ſe chargea de l'exécution de ce deſſein, accompagné de Vilbert, Evêque de Cologne, homme vénérable par ſon âge, & tout propre à faire croire qu'on ne méditoit rien de violent dans une députation où on lui donnoit part. La Bétuwe avoit été choiſie pour la conférence. Godefroi ſe rendit à Heriſpich, endroit où eſt aujourd'hui le fort de Schenk. La prémière conférence ſe conſuma en plaintes. Le lendemain, Henri pria l'Evêque d'aller traiter avec Gisèle, épouſe de Godefroi; & pour lui, il ſe fit accompagner d'Everard, Seigneur du voiſinage dont Godefroi avoit auſſi enlevé les terres. Chemin faiſant il lui confia qu'il avoit pris des meſures, que bon nombre d'Officiers & de Soldats cachés les mettoient en état de ne rien craindre, & qu'au cas que Godefroi oſa les braver il ne tiendroit qu'à lui de ſe vanger ſi le cœur lui en diſoit. Everard l'entendit. Ils ar-

(*p*) K. Kolyn *pag.* 257, 258.

* Le P. *Daniel* ne lui donne que le titre de Comte.

arrivèrent. Dès que la conférence fut entamée, Everard interrompit Godefroi, & dit qu'avant tout il demandoit justice à l'Empereur du tort qu'on lui avoit fait. Godefroi offensé de cette hardiesse, regarda Everard & le traita d'insolent. Alors Everard mettant le sabre à la main, fondit sur lui, & d'un coup qu'il lui porta sur la tête le renversa à ses piés; les gens du Duc Henri l'achevèrent & massacrèrent sa garde. Les Soldats cachés sortirent au prémier signal de leurs embuscades; & l'escorte du Duc Henri s'étant ainsi grossie, il parcourut toute la Bétuwe, passant au fil de l'épée tout ce qu'il trouva de Normans (*q*).

Cette trahison couta cher à la France. Les Normans y commirent toutes les horreurs imaginables, & réduisirent Paris à la dernière extrémité. Sigefroi pourtant en aïant quitté le siége pour courir en Frise, où les Frisons du Comté de Teisterbant avoient remporté une victoire signalée sur les Normans, il y périt sans doute à cette occasion, & laissa aux vainqueurs les plus riches dépouilles (*r*).

Ainsi finit le gouvernement que les Danois avoient usurpé par force dans ce païs. Everard & Gérolf rentrèrent dans leurs Comtés. On soupçonne que celui du prémier étoit le Comté de Hameland, qui faisoit anciennement partie de la Veluwe. Celui du second paroit avoir été situé entre Utrecht & Bodegrave (*s*). Mais bien-

(*q*) Regino *ad an.* 885.

(*r*) *Chronic. de Gestis Nortman. ad an.* 887. *Annal. Fuld. an.* 885.

(*s*) K. Kolyn *pag.* 257. 262.

bientôt Gérolf groſſit ſes poſſeſſions par la faveur des Empereurs. ARNOUL, fils naturel de Carloman, Roi de Bavière, élevé à la dignité Impériale en 888. à la place de ſon oncle, Charles le Gros, devenu incapable du gouvernement *, Arnoul, dis-je, lui fit des donations conſidérables; on en conſerve encore les documens (*t*). Ce fut au reſte à ZWENTIBOLDE, fils naturel de l'Empereur Arnoul, qu'une partie des Païs-Bas, paſsèrent en 895 (*u*). Alors ſon père le fit Roi de Lorraine, & il conſte par des monumens antiques, qu'il fit des actes de ſouveraineté en divers endroits de ces provinces. Gérolfe mourut ſous ſa régence. Nos Chroniques comparées avec un endroit de Reginon (*w*), donnent à entendre que Everard le tua, & que Walger, ſon fils, le vengea en répandant le ſang du meurtrier; mais tout ce qu'elles en diſent eſt ſi obſcur, qu'il vaut mieux ſuſpendre ſon jugement que de prononcer là-deſſus (*x*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Thierri, fils ainé de Gérolfe, lui ſuccéda, & que ſon frère Walger fut Comte de Teiſterbant (*y*).

C'eſt ce Thierri que les plus anciennes hiſtoires de ce païs donnent pour le *prémier Comte de*

(*t*) Douzæ *Annal. Lib.* VII. *p.* 370. Miræi *Cod. Donat. piar. cap.* 24. *T. I. Op. Diplom.*

(*u*) Regino *ad an.* 895. *&* *Annal. Bert. an.* 889.

(*w*) *Apud* Hedam *p.* 63.

(*x*) K. Kolyn *pag.* 258. Regino *ad an.* 898.

(*y*) K. Kolyn *pag.* 254, 259.

* *Heiſs*, Hiſt. de l'Empire, Tom. I. p. 45. Amſt. 1733. in 4.

de Hollande, & qui eſt connu ſous le nom de THIERRI I. Nous nous conformerons à l'uſage, quoiqu'il ſoit évident d'une part qu'il y eut des Comtes en Hollande avant Thierri, & de l'autre que Thierri & quelques-uns de ſes ſucceſſeurs ne poſſédèrent qu'une partie de la Hollande, dont le nom n'étoit pas même alors encore connu. On n'a ſur ces prémiers Comtes que des lumières très-imparfaites. Notre grande attention va être deſormais de recueiller dans les Livres ſuivans, ce qu'on peut y démêler de plus certain.

ARTICLE VII.

A CANDID NARRATIVE of the Riſe and Progreſs of the HERRNHUTERS, commonly called *Moravians* or *Unitas Fratrum*, with a ſhort account of their Doctrines drawn from their own wfitings; To which are added obſervations politics in general, and particularity on their conducts whilſt in the County of *Buddingen* in the Circle of the Upper-Rhine in Germany. By HENRY RIMIUS, Aulic Counſellor to his late Majeſty, the King of Pruſſia, and Author of the Memoirs of the Houſe of Brunswik. *London* Printed for *A. Linde* in Ca-

Catherine-Street in the Strand, and ſold by *J. Robinſon* in Ludgate-Street, Mrs. *Cook*, and *J. Barnes*. MDCCLIII.

c'eſt-à-dire,

EXPOSE' FIDE'LE *de l'origine & des progrès des* HERRNHUTERS, *communement appellés* Moraviens *ou* Unitas Fratrum, *avec le précis de leur Doctrine, tiré de leurs Ecrits. On y a ajouté des obſervations politiques ſur leur conduite, particulièrement dans le Comté de* Buddingen, *ſur le haut Rhin. Par* HENRI RIMIUS, *Conſeiller-Aulique de feu Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, & Auteur des Mémoires ſur la Maiſon de Brunswick. A* Londres *chez* Robinſon, *chez* les Cook, *& chez* J. Barnes, MDCCLIII. *grand* 8°. *d'environ* 200. *pages en tout.*

Si les Herrnhuters ont trouvé de la faveur & des établiſſemens en divers lieux, ils ont auſſi trouvé presque par-tout de rédoutables adverſaires. Peu-à-peu, ils perdent en réputation ce qu'ils avoient gagné en terrein: à meſure qu'ils font des proſélytes ils multiplient leurs ennemis; & actuellement leur ſecte répanduë au ſein de presque toutes les nations Proteſtantes, y eſt auſſi décriée qu'une ſecte religieuſe puiſſe l'être. Chaſſés du Groenland

&

& du Duché de Sleswick, où la générosité de S. M. Danoise leur avoit procuré des établissemens; condamnés par l'Université de Tubingue, dont ils avoient sçu obtenir d'honorables attestations; écartés de Genève où on les avoit écoutés avec bonté, ils sont considérablement tombés dans la Vétéravie & ailleurs. Le Clergé des Provinces-Unies, particulièrement celui de la Province d'Utrecht, a exposé aux yeux de tout l'Univers les mystères les plus sécrets de leur doctrine; & déjà la Grande-Brétagne, qui leur a permis de s'étendre dans les vastes Etats de sa domination, soit en Europe soit en Amérique, a vu diverses plumes s'exercer comme à l'envi à les rendre suspects au Gouvernement.

Le petit Ouvrage que nous annonçons est écrit dans cette vuë. M. *Rimius* qui en est l'Auteur, a tout ce qu'il faut pour persuader; & personne ce semble ne pouvoit mieux se faire écouter que lui. Déjà très-connu en Angleterre par ses Mémoires sur la Maison de Brunswick, il est compatriote des Herrnhuters, il en possède à fonds la langue, il en a fréquenté plusieurs, il a assisté à leurs assemblées, il a s'il faut l'en croire, étudié leurs livres avec soin, & ne pouvant se persuader que les odieuses accusations, dont on chargeoit leur secte naissante, eussent le moindre fondement, il s'est fait une affaire de conscience de l'étudier à fonds dans ses principes, & dans ses progrès, dans sa doctrine, & dans sa conduite. Une autre chose encore qui doit prévenir en faveur de M. *Rimius*,

mius les Herrnhuters-même, c'eſt que n'étant point Eccléſiaſtique, on ne peut pas ſoupçonner qu'il entre de la jalouſie de métier dans ſes vuës. Enfin nous lui devons ce témoignage autant que nous ſommes capables d'en juger, il a bien choiſi ſes guides, & puiſé dans de bonnes ſources.

De trois parties que cet Ouvrage contient, la prémière qui eſt la plus importante, puisque l'Auteur l'annonce comme un *Expoſé fidèle de l'origine & des progrès des Herrnhuters*, auſſi bien que de leur doctrine, eſt tirée de leurs propres Ecrits : M. *Rimius* le dit ainſi dans le titre de ſon Livre; & quand même il n'auroit pas pu recueillir tous les Ecrits des Herrnhuters qu'il cite, on ne devroit pas moins en compter ſur la juſteſſe & la fidélité de ſes citations, parce que le tout, à peu de choſes près, eſt traduit d'une Pièce qui porte tous les caractères poſſibles de candeur & d'évidence, & qui auſſi a remporté avec un ſuccès éclatant les ſuffrages du Public d'en deçà la mer. Je parle de cette excellente *Préface* qui orne la belle Lettre Paſtorale de M. *Stinſtra* contre le Fanatisme, & qui parut l'année dernière chez le Libraire de ce Journal *. A la vérité M. *Rimius* ſe

*Lettre paſtorale contre le Fanatisme, addreſſée aux Mennonites de *Friſe*, par Mr. Jean Stinſtra, Paſteur de l'Egliſe Mennonite de Harlingen. Traduite du Hollandois. Avec quelques Remarques & une Préface du Traducteur, où l'on fait connoitre le *Herrnhutisme* & une nouvelle ſorte de *Convulſionisme*, à l'occaſion desquels cette Lettre a été écrite. A Leide, de l'Impr. d'Elie Luzac, fils. *octavo*.

ſe contente de dire qu'il a fait uſage de cette *Préface*, & à la rigueur on ne pourroit pas prétendre qu'il l'ait traduite ici en entier. D'une part il y a fait par-ci par-là quelques petites additions, & a tranſcrit au bas des pages de ſon *Expoſé fidèle*, les morceaux des Ecrits du Comte de Zinzendorf que le Traducteur de M. *Stinſtra* avoit renvoyés à la fin du Livre. Il y a joint outre cela, comme il nous l'apprend lui-même, quatre ou cinq paſſages, que les Ouvrages de M. *Freſenius*, Théologien de Francfort, lui ont fournis, & autant peut-être qu'il a tiré de-là ou d'ailleurs ſans en indiquer la ſource. D'autre part il a fait auſſi quelques legers retranchemens dans un petit nombre d'endroits: il a ſauté je ne ſai pourquoi, le paragrafe entier qui regarde l'introduction & les progrès du Herrnhutisme dans les Provinces-Unies; & outre que dans l'exacte préciſion, ces altérations de pure minucie le mettent en droit de dire que la *Préface* en queſtion ne contient qu'un recit imparfait de ce qui regarde les Herrnhuters, outre cela, dis-je, il a gliſſé une phraſe qui lui donne encore l'air plus original; c'eſt celle où il dit que la relation de l'Anonyme lui a paru en quelques endroits *inconſiſtente* avec les Ecrits des Herrnhuters *. Et cela ne fait aucun tort à l'Anonyme, parce que M. *Rimius* n'aïant relevé dans ſon *Expoſé fidèle*, aucun de ces paſſages qu'il n'a pas trouvés aſſez exacts, les Lecteurs Herrnhuters, ou autres, ſauront de reſte à quoi ils doivent s'en tenir. Tout au plus quel-

* Pag. 7.

quelques Lecteurs Anglois pourront s'y tromper, mais de ce nombre ne seront surement aucun de ceux qui entendant la langue françoise sont en état de comparer les deux Ouvrages, & moins encore qu'aucun autre, l'illustre Primat du Royaume à qui l'*Exposé fidèle* est dédié.

Ce qu'on en dit au reste n'est pas destiné à faire croire que les Additions de M. *Rimius* ne soient d'aucune importance. C'est de lui que nous apprenons par exemple l'expulsion des Herrnhuters de leur établissement à Olderlob dans le Duché de Sleswick *, le Décret de l'Université de Tubingue du 8. Mai 1745. portant révocation de celui qu'elle avoit donné précedemment en faveur des Herrnhuters qui passoient alors pour Luthériens †; & j'y ajouterois encore ce qu'il dit ailleurs de M. de *Watteville*, s'il ne s'y étoit pas trompé en le faisant gendre du Comte de *Zinzendorf*, au-lieu que M. de *Watteville* a par complaisance adopté le gendre de ce Comte §.

A ces faits nous devons joindre quelques remarques plus considérables, qui portent sur les sentimens des Herrnhuters, & dont le Public aura toute l'obligation à M. *Rimius*, ou au Théologien de Francfort. D'après M. *Fresenius* il confirme ce qui avoit déjà été observé, que le Comte de *Zinzendorf* ne rejette pas proprement l'Ecriture, mais qu'il en parle d'une ma-

* Pag. 18.
† Pag. 32. & à la fin de l'ouvrage où l'on trouve ce Décret en entier. § Pag. 19.

manière fort méprisante; jusqu'à dire que le stile de ce Livre sacré est quelquefois celui d'un païsan, d'un charpentier, d'un pêcheur, &c. & que Jésus-Christ s'est servi d'expressions qui conviennent à un païsan*. D'après le même il nous apprend que le Patriarche des Herrnhuters s'est oublié dans une conférence sur le mariage, jusqu'à proférer ces paroles, qu'on est obligé d'habiller d'une gaze Latine: *In ipso actu conjugali moriturus possem dicere Salvatori: Veni de isto actu hoc est quem nomine tuo peregi* †.

Outre ces traits on en trouve encore quelques autres dans l'ouvrage de M. *Rimius*, qui en tems & lieu pourront fournir une appendice, ou du moins quelques nouvelles notes à la célèbre Préface. On y entend dire à un Prédicateur Herrnhuter, préchant en présence de l'Auteur, que *la transgression & le péché ne sont plus* §. On y apprend que l'Auteur tient d'un ami, que le Comte de *Zinzendorf* dit à Londres dans un Sermon prononcé en 1746. *Que le septième Commandement ne peut plus obliger sous le N. Test. parce qu'il avoit été fait dans le tems qu'un homme avoit cinq ou six femmes* §§. Ailleurs M. *Rimius* assure que ce Comte a enseigné, que quiconque adore le Père & le St. Esprit, ne diffère pas de celui qui rend un culte à Jupiter, à Apollon, ou à quelque autre divinité du Paganisme ††. Dans un autre endroit il produit un passage d'un de ses Sermons, où il disoit, qu'au jour du jugement les Herrnhu-

* Pag. 35. † Pag. 63.
§ Préf. pag. 4. §§ Ibid. †† Pag. 35.

huters ne ſeront placés ni parmi les boucs ni parmi les brebis; qu'ils ſeront les ſaints Anges dont le Seigneur ſera accompagné lorsqu'il viendra dans ſa gloire, & que dans ce grand jour il n'y aura point de grace à attendre ſi l'on ne meurt pas Herrnhuter, ou ſi du moins on ne penſe pas en mourant d'une manière favorable au Herrnhutisme *.

Mais ce que je trouve de plus intéreſſant encore dans le Livre de M. *Rimius*, c'eſt ce que les Herrnhuters répondent au reproche qu'on leur fait à l'occaſion des ſcandaleux Cantiques qu'ils ont publiés, & ce que l'Auteur leür replique. A en croire ces prétendus Moraves, ſi l'on eſt choqué de quelques traits qui paroiſſent un peu trop tendres, & presque d'une devotion galante dans ces Cantiques, c'eſt qu'on ne les entend pas. Il ſont écrits, diſent-ils, en idiome Bohémien, & on les explique à l'Allemande, de-là la mépriſe. Mais d'ailleurs, ajoutent-ils, on fait tort aux Herrnhuters de les leur attribuër. Ils n'en ſont pas les Auteurs. J'avois déjà entendu parler de ces deux échapatoires, & je ſai que bonnes ames les prenoient pour de l'argent comptant. Quand on n'aime pas à trouver les gens vilainement coupables, on ſe prête à tout ce qui peut ſervir à les diſculper. C'eſt ce cas où la charité croit tout, & couvre avec plaiſir une multitude de péchés. Mais il n'y a pas moyen d'être ici ſi charitable quand on a entendu M. *Rimius*. Il répond à la prémière défaite, en aſſurant que l'Allemand

* Pag. 54.

de Bohème ne diffère de celui des autres païs que par la prononciation, & qu'aïant voyagé dans ce païs-là, il s'en eſt convaincu par lui-même. Il prend à témoin tout Allemand qui n'eſt pas Herrnhuter, & le ſomme de dire, ſi dans les morceaux des Cantiques qui ſe trouvent tranſcrits dans ſon Livre, il y a des expreſſions qu'il n'entende pas, des mots différens de ceux dont on ſe ſert dans le lieu de ſa naiſſance, à l'exception d'un ſeul mot qu'il croit n'avoir été placé que pour la rime dans le Cantique où il ſe trouve, c'eſt celui de *Goriſchel*. Enfin il répond à la ſeconde défaite d'une manière plus accablante encore qu'à la prémière: c'eſt en produiſant l'aveu formel d'un Ecrivain Herrnhuter, qui a pris le nom d'*Albinus Sincerus*, & qui ſans tergiverſation dit nettement, que loin de tenir caché le XII. Appendice des Cantiques, qui eſt celui où ſe trouvent les endroits ſcabreux dont on a été le plus ſcandaliſé, il s'eſt vendu publiquement chez les Frères à Altena après ſon impreſſion en 1747. *

Voilà les Anecdotes que nous apprend M. *Rimius* dans la prémière partie de ſon Ouvrage. Tout le reſte en étoit déjà connu, comme je l'ai dit; & c'eſt au Traducteur de M. *Stinſtra*, traduit à ſon tour par M. *Rimius*, que toute l'obligation en eſt duë.

Dans la II. partie de ſon Ouvrage †, l'Auteur commence par ſe déclarer hautement en faveur de la Tolérance. Il poſe pour certain que tout homme qui ne s'eſt rendu coupable d'au-

* Préf. pag. 10. † Pag. 71.

d'aucune action criminelle, tient de la Nature le droit de s'établir quelque part. Mais en même tems il est persuadé que toute société particulière qui est admise à jouïr de la protection d'un Gouvernement, doit s'être fait connoitre, & avoir donné des preuves qu'elle ne reçoit ni maximes ni opinions, qui, converties en règle de conduite, pussent mettre la constitution de ce Gouvernement en danger. En quelque tems, dit-il, qu'on vint à découvrir qu'une telle Société a caché la vérité, & que ses maximes sont dangereuses, les priviléges qui lui auroient été accordés, même de la manière la plus solemnelle, ne pourroient dès là être regardés que comme obtenus par surprise.

L'application de ce principe aux Herrnhuters ne leur est point favorable. M. *Rimius* trouve dans cette Société diverses choses qui la rendent justement suspecte au Gouvernement. 1°. Le sécret qu'elle garde sur sa doctrine & ses opinions. Ce que l'on a rapporté jusqu'ici des dogmes des Herrnhuters, semble leur être échappé malgré eux, tant ils sont attentifs à taire leurs sentimens & leurs pratiques, du moins à n'en parler que d'une manière énigmatique. A la vérité quand on en fait le reproche au Comte de *Zinzendorf*, il a sa réponse toute prête. Venez, dit-il, & voyez, c'est-à-dire, voyez la décence de nos assemblées, la manière édifiante avec laquelle nous prions & nous chantons. Et cette invitation en a imposé à bien des gens, qui éblouïs en effet de l'extérieur simple & devôt du culte des Herrnhuters, se

ſont d'abord montrés favorables à cette Secte. Mais l'éblouiſſement n'a pas été long; & trop tôt pour les Sectaires, ces perſonnes ſe ſont apperçuës que le dehors étudié de leurs aſſemblées ne décidoit pas du caractère de ceux qui les compoſent, ſur-tout de leurs Chefs.

2°. Le myſtère qu'ils gardent ſur leurs affaires temporelles, n'eſt pas moins ſuſpect. Ce ſont lettres cloſes pour tout autres que pour eux. Le Comte aſſure lui-même que perſonne ne peut connoitre l'état intérieur des affaires de leur Société que ceux qui en ſont membres. Il en appelle le Gouvernement une *Théocratie.* Il s'autoriſe en tout ce qu'il preſcrit à ſes Frères, de la volonté prétenduë de J. C. & ne rend point d'autre raiſon des ordres deſpoſtiques qu'il donne.

3°. Une autre choſe qui rend le Herrnhutisme très-dangereux, c'eſt le mépris déclaré que l'on y fait de la Raiſon. De-là partirent autrefois les Anabaptiſtes de Munſter, & de-là les horreurs que ces fameux fanatiques commirent.

4°. Il faut ajouter enfin, que la maxime des Herrnhuters, qui veut que Chriſt puiſſe faire que le vice ſoit vertu & la vertu vice, ouvre manifeſtement la porte à toutes ſortes d'excès dans les Sociétés civiles, qui leur ont ouvert leur ſein. Au moyen de ce principe, les chefs de la Secte n'ont qu'à ordonner, ils n'ont qu'à entreprendre ce qui leur plaira. Tout paſſera parmi les Frères pour légitime, quelque odieux, quelque pernicieux qu'il puiſſe être.

C'en eſt aſſez pour faire toucher au doigt à quel

quel point cette Société peut devenir dangereuſe aux Etats où elle eſt recuë. M. *Rimius* laiſſe à penſer à toute perſonne prudente & impartiale, s'il n'eſt pas de la ſageſſe de n'avoir rien à faire avec elle, & de ne ſe pas expoſer aux périls dont ſes principes ménacent les Gouvernemens. C'eſt à ceux qui tiennent les reines des Empires & des Républiques d'y faire leurs réflexions.

Pour faciliter ces réflexions, il ne ſera pas inutile de mettre ici ſous les yeux du Lecteur, un précis fidèle de la 3. partie de l'Ouvrage de M. *Rimius* *. Elle contient le recit de ce qui s'eſt paſſé entre la Régence d'*Iſemburg-Buddingen* & la Société des Herrnhuters. C'eſt un abrégé en 50. pages, d'un Livre Allemand qui en a plus de 600. & qui a été publié par ordre de cette Régence.

En 1736. la Cour de Dresde aïant établi des Commiſſaires pour aller à Herrnhut examiner ſur les lieux la conduite & les affaires de la Société, le Comte de *Zinzendorf* n'attendit pas leur arrivée: il ſe rendit en Vétéravie dans les terres d'*Iſemburg*. L'effet de ce voyage fut qu'en Septembre de l'année ſuivante, les Députés des Herrnhuters achetèrent près de *Buddingen*, un terrein conſidérable pour y établir diſoient-ils 40. ou 50. familles, que la Religion avoit obligé de ſortir de la Bohème ou de la Moravie. Ces gens-là ſe donnèrent pour Proteſtans, & on les reçut comme tels. Le Gouver-

* Pag. 86.

vernement se réserva d'approuver & de faire examiner leurs Ministres; & il leur accorda par raport à la Religion & à la discipline, la même liberté que les Réfugiés François ont dans les terres du Roi de Prusse. La Société déclara qu'elle ne reconnoissoit jamais dans la Religion d'autre Chef que Jésus-Christ, & que pour le civil & le criminel, elle seroit soumise à la Régence de *Buddingen*, sur le pié des autres habitans du païs. Enfin il fut stipulé qu'aucune nouvelle famille ne pourroit se joindre à celles avec qui le traité avoit été fait, sans en avoir obtenu la permission.

En vertu de ce contract les Herrnhuters bâtirent & s'établirent à demi-lieuë de *Buddingen*. Ils donnèrent à leur habitation le nom de *Herrnhaag*, Quoique la nouvelle Colonie ne dût être composée que de Bohémiens & de Moraves, on n'y regarda pas de si près; tout fut reçu sans distinction de Nation. Un Hollandois fort riche, nommé *Beuning*, s'étant joint à la Société, fournit aux Chefs l'occasion d'étendre leurs vuës & le moyen d'augmenter leurs priviléges. Il prêta une somme considérable à la Régence de *Buddingen*, à quatre pour cent sous l'hypothèque de plusieurs domaines dont on le mit en possession. En considération de ce prêt, on accorda aux Herrnhuters d'observer leurs usages & leurs coutumes propres. Personne ne devoit habiter parmi eux qui ne fût de leur Société. Ils étoient les maîtres de recevoir & de chasser qui ils vouloient, d'infliger des peines aux delinquans, & de juger entre

tre eux tous les procès qui n'auroient pour objet qu'une ſomme modique. On leur permettoit d'établir un Juge, qui ſeroit enſuite approuvé par la Régence de *Buddingen*, & dont il y auroit appel aux Tribunaux ordinaires. On les exemptoit de toutes les charges impoſées au reſte des Sujets: on n'exigeoit d'eux qu'une petite taxe qu'ils s'obligeoient de païer annuellement; & il ne reſtoit plus que de préſenter leur Miniſtre à la Régence.

Mais bientôt les Herrnhuters abusèrent des droits & des prérogatives dont on les avoit favoriſés. Tâchant de ſe mettre dans une entière indépendance, ils renouvellèrent ſans permiſſion & leur Juge & leur Miniſtre: ils empêchèrent que les procès qui s'élevèrent dans leur Société, ne fuſſent portés par appel à *Buddingen*: ils changèrent continuellement les habitans de *Herrnhaag*, pour les ſouſtraire au gouvernement du païs. D'ailleurs ils n'y établiſſoient point de manufactures comme ils s'y étoient engagés.

Tout cela les rendit à la fin ſuſpects. La Régence commença à avoir des ſoupçons ſur les principes de Religion qu'on leur attribuoit, & ſur les pratiques ſcandaleuſes qu'on leur reprochoit. Elle propoſa au Comte de *Buddingen*, ſon Souverain, de faire examiner l'administration intérieure de leur Société par une Commiſſion qui en fût chargée d'office. Il en approuva le projet, & la réſolution en fut priſe: mais le Comte *de Zinzendorf* ſut en éluder l'exécution par mille difficultés éblouiſſantes, & par les

les offres les plus captieuſes. Il dreſſa des Statuts & eſſaya de les faire approuver, quoiqu'ils ne tendiſſent pas à moins qu'à ſouſtraire la Colonie de *Herrnhaag* à toute autre autorité qu'à celle du Comte. Enſuite il tâcha d'embarraſſer le Gouvernement de *Buddingen* qu'il ne pouvoit fléchir, & pour cet effet il redemanda les ſommes prêtées par M. *Beuning*. Puis les Herrnhuters proposèrent à un Prince voiſin, de prendre la ceſſion de leurs droits, & de faire entrer des troupes dans le Comté de *Buddingen*, pour ſoutenir les prétenſions qu'il auroit acquiſes d'eux *. En un mot ils ſe tournèrent de tous côtés, & prirent toutes les formes poſſibles pour ſe derober à l'examen auquel on parloit de les ſoumettre. Mais tous leurs artifices ne ſervirent qu'à les démasquer. Le Comte de *Buddingen* ordonna que M. *Beuning* fût rembourſé, & n'accorda aux Herrnhuters qu'une ſurſéance ou repic de cinq ans, qui commencèrent en Février 1748. & au bout desquels l'examen arrêté auroit immanquablement ſon effet.

Les choſes en étoient là lorsqu'au mois d'Octobre 1749. le Comte de *Buddingen* mourut. Son fils qui ſelon l'uſage exigea de ſes Sujets un renouvellement de leur ſerment de fidélité, ne crut pas devoir en exempter les Herrnhuters. On inſéra dans la formule qui les regardoit, que, ſous prétexte de leur conſtitution, ils ne prétendroient ſe ſoumettre ni au Comte de *Zinzendorf* ni à aucun Chef établi par

* Pag. 129.

par lui ou par les gens qui dependent de lui; & en même tems on leur fit comprendre que ſi ce ſerment leur faiſoit de la peine, on ſe contenteroient qu'ils juraſſent tout ſimplement ſelon la formule commune. Mais rien de tout cela ne fut de leur goût. Jamais ils ne purent ſe réſoudre à reconnoitre la légitime autorité du Souverain, dans le territoire duquel ils étoient établis au préjudice de celle du Chef de leur Secte. Toutes les voies de douceur pour les porter à leur devoir, furent tentées ſans ſuccès: ils ſe refusèrent à tout; & finalement le Comte de *Buddingen* ſe vit obligé à publier le 12. Février 1750. une Proclamation, par laquelle il leur ordonna de ſortir de ſes terres dans trois ans, c'eſt-à-dire, juſtement au bout des cinq années de ſurſéance qui leur avoient été accordées en Février 1748. & cependant de diſpoſer de leurs biens. Il permit en outre à tous ceux des Herrnhuters qui n'avoient point exercé de charges dans leur Société, & qui voudroient prêter ſerment de fidélité, de demeurer à *Herrnhaag*, leur promettant toute protection & même la liberté de ſervir Dieu ſelon les principes de leur Secte dans leurs maiſons particulières.

Bien loin de ranger au devoir les Chefs des Herrnhuters, cette Publication ne ſervit qu'à les animer. On s'apperçut qu'ils employoient des moyens illégitimes pour en empêcher l'effet. Il fallut en venir à une ſeconde Proclamation. En confirmant le contenu de la prémière, elle défendoit aux Chefs de la Société d'avoir recours à ces moyens; & l'on aſſuroit

de

de plus en plus aux autres la protection du Souverain contre les entreprises de ceux qui les séduisoient. Mais ceux-ci trouvèrent le moyen de persuader aux bonnes gens dont ils étoient maîtres, que les procedés du Gouvernement étoient une véritable persécution. La Société des Frères se rejouït d'avoir à souffrir pour la cause de Christ. Ils déclarèrent par un acte passé devant Notaire, que s'ils renonçoient au Comte de *Zinzendorf*, ils croiroient pécher contre ces paroles de l'Ecriture: *Quiconque me renie devant les hommes, je le renierai devant mon Père qui est aux cieux*: ou, que si le Comte vouloit lui-même se démettre de sa charge dans leur Société, & de son inspection sur eux, jamais ils n'y donneroient leur consentement.

Alors leur Patriarche étoit à Londres. Il fit de-là tout au monde pour obtenir la révocation des Déclarations du Comte de *Buddingen*. Il lui écrivit, le pressa, lui offrit de l'argent. Ensuite haussant le ton pour l'intimider, il le menaça de le mettre aux prises avec le Collége de l'Advocatie de l'Unité: ce sont sans doute les Etats Généraux de la République herrnhutique, ou le Conseil suprème de son Chef. Mais toutes ces offres & toutes ces menaces furent inutiles; le Comte de *Buddingen* aima mieux perdre des habitans, que de souffrir davantage dans son territoire une Société dirigée par des Chefs inquiets, artificieux, ambitieux, toujours occupés à étendre leur autorité, toujours prêts à tout sacrifier à leurs intérêts, Ainsi d'une part ce Seigneur signala sa justice, sa prudence & sa bon-

bonté envers les Herrnhuters, pendant que de leur côté, ils avertirent toute l'Europe par leur conduite envers lui, à se défier de leur debonnaireté apparente, à craindre leurs sourdes manœuvres, & à se tenir en garde contre les ruses de leur politique.

L'Auteur dont M. *Rimius* a emprunté ces détails intéressans, souhaite que le Ciel préserve tous les Gouvernemens d'etre exposés à nourrir dans leur sein des Sujets si intrigans, qu'on garde avec tant de risques & dont on se défait avec tant de peine. Il prie Dieu d'ouvrir tous les entendemens sur leur caractère, afin que tout le monde comprenne combien peu la constitution sécrette de la nouvelle Société répond aux spécieuses apparences dont elle se couvre; & que par ses dangereuses maximes, elle est aussi surement un grand mal dans l'Etat, qu'il est démontré qu'elle en est un dans l'Eglise, par les doctrines & les pratiques pernicieuses dont tant de sages Théologiens l'ont couvaincue.

ARTICLE VIII.

DISSERTATION *sur le Principe de la* moindre Action, *avec l'examen des objections de Mr. le Professeur* KOENIG, *faites contre ce Principe, par Mr.* EULER, *Directeur de l'Académie Royale des Sciences &*

& Belles Lettres de Berlin. Leide, *de l'Imp. d'Elie Luzac, fils*, 1753. octavo *pp.* 88.

En gardant le ſilence ſur tous les petits imprimés que la controverſe de Mrs. *Maupertuis* & *Koenig* a fait naître & qui ont eu d'aſſez ſinguliers effets, nous allons, pour nous acquiter de notre promeſſe, rendre compte de l'ouvrage de Mr. EULER, dont on vient de lire le titre, & de la réponſe qui y a été faite ſous celui de la *Berlue remarquable*. Ces deux pièces touchent le fonds de la diſpute.

Une préface, miſe à la tête de l'Ouvrage de Mr. EULER, nous apprend que c'eſt pour réprimer ceux qui ont oſé écrire en faveur de Mr. *Koenig*, & attaquer même le principe de la moindre action, que ce Savant a jugé à propos de publier cet écrit, composé de deux Diſſertations, dont la prémière explique ce que c'eſt que le principe de la moindre action, & dont la ſeconde détruit les objections que Mr. *Koenig* y a faites. Cette préface nous apprend encore, que ces deux Diſſertations ſe trouveront dans l'*Hiſtoire* de l'*Académie*, & que les *Mémoires* de cette *Académie* en contiendront une troiſième, où le calcul ſera employé, le tout pour établir & faire paſſer à la poſtérité la plus reculée, le grand principe de la moindre action ; ou du moins afin d'éterniſer les efforts qui ont été faits pour lui donner place dans les grandes Bibliothèques.

Il eſt vrai, dit Mr. Euler, les plus anciens Philoſophes ont reconnu que la Nature ne fait rien en vain; & cette idée s'accorde avec celle de la moindre dépenſe: mais Mr. de *Maupertuis* ne prétend pas à la gloire d'avoir eu le prémier cette idée; & la queſtion n'eſt pas de ſavoir qui le prémier l'a eue, mais qui le prémier a fait connoitre exactement cette Loi, & qui a déterminé le véritable fond que la Nature épargne, non pas ſeulement quelquefois, mais toujours & dans toutes les opérations. Or c'eſt en ceci que Mr. *Maupertuis* a dévancé tous les Philoſophes. C'eſt l'illuſtre Préſident qui le prémier a démontré exactement que la Nature dépenſe toujours & dans tous les cas le moins poſſible; & c'eſt cela qui fait le ſublime de la découverte de Mr. de *Maupertuis*. D'abord on ne voit pas qu'aucun Philoſophe ait expliqué un ſeul phénomène par le principe de la moindre action; au contraire ceux qui dans le mouvement voulurent y chercher le plus court chemin, trouvèrent que les phénomènes n'offroient à cet égard que de l'inconſtance. *Fermat* chercha dans la dépenſe du tems le principe de l'épargne; mais il ne put l'approprier qu'au mouvement de la lumière, ſans pouvoir l'étendre aux autres phénomènes; deſorte que ſon principe ne fut qu'un principe particulier. *Leibnitz* eſtimant l'action de la lumière par la difficulté que trouve un rayon, & évaluant cette difficulté par le chemin multiplié par la réſiſtance, il prétendit que le rayon ſuit toujours cette route dans laquelle la ſomme ainſi évaluée eſt la plus

petite : il trouva ſur ce fondement par la méthode de *maximis* & *minimis*, la règle que l'expérience a confirmée : cependant *Leibnitz* n'a jamais appliqué à aucun autre cas ce principe de la route la plus facile, ni enſeigné comment dans d'autres cas, cette difficulté qu'il falloit faire un *minimum*, devoit être eſtimée. Or ce principe eſt tout-à-fait différent de celui de la moindre action ; & ce n'eſt que par un pur hazard, que ces deux principes s'accordent dans les phénomènes de la lumière, & jamais ils ne s'accorderont que dans les cas où la viteſſe eſt proportionelle à la réſiſtance ; cas qui ſont aſſurément bien rares, ſi l'on n'oſe pas dire qu'il ne s'en trouve aucun. D'où s'enſuit, continuë Mr. EULER, que Mr. *Leibnitz* n'a pas connu le principe de la moindre action, & qu'on ne pouvoit rien faire de plus ridicule que de ſuppoſer un fragment qui attribuoit à *Leibnitz* un principe oppoſé à celui qu'il a publiquement adopté. [Cette concluſion paroitra fort étrange à ceux qui n'ignorent pas que c'eſt Mr. EULER lui-même, & Mr. de *Maupertuis* qui trouvent le principe de la moindre action dans le fragment en queſtion, tandis que Mr. *Koenig* ſoutient que ce fragment y eſt diamétralement oppoſé.] De plus, ajoute notre Auteur, Mr. *Wolff* n'aïant pas adopté l'explication de Mr. *Leibnitz*, il eſt très-évident qu'il ne faut pas chercher dans cette ſource le principe qui régit la Nature ; [autre conſéquence qui paroitra étrange à ceux qui ne conçoivent pas, qu'une explication eſt défectueuſe par la raiſon que Mr. *Wolff* ne l'a pas adoptée.]

Mais

Mais outre ce *minimum*, continue Mr. EULER, que la Nature affecte dans le mouvement de la lumière, les Philosophes, & sur-tout les Géomètres, comme gens, seuls capables de traiter ces matières avec exactitude, ont recherché ce qui étoit un *minimum* dans les autres opérations de la Nature; cependant on n'a pas poussé au de-là des règles de la collision des corps, qui se borne à un cas extrêmement rare; ainsi c'est une accusation absurde de dire que Mr. de *Maupertuis* a pris son principe de ces Auteurs, qui ont médité sur les règles de la Collision. Personne donc avant Mr. de *Maupertuis* n'a pu s'attribuër la découverte d'un principe général. On avoit aussi remarqué dans l'équilibre des corps, certains cas où l'on trouve évidemment un *minimum*; mais ces cas-là sont très-particuliers. C'est le principe de l'illustre Président, qui par un merveilleux accord renferme tous les principes, & s'étend à tous les cas soit de mouvement soit d'équilibre, & qui par des calculs élégans & simples, dévelope toute la Science qui a le mouvement pour objet. Celui de Mr. *Koenig* ne peut y être comparé, parce qu'on ne pourroit parvenir à la connoissance d'un état d'équilibre, qu'on n'eut auparavant une connoissance parfaite du mouvement. D'où s'ensuit, suivant Mr. EULER, que le principe du repos, donné par Mr. de *Maupertuis*, est digne de la plus grande loüange; car si on lui adjoute celui de la moindre action, on en a deux, qui n'en font qu'un, qui tous les deux se peuvent servir mutuelle-

ment de mère, parce qu'ils peuvent tous les deux ſe déduire l'un de l'autre. [Je ne ſai ſi les Ontologiſtes digèreront l'idée de deux principes qui ſe déduiſent mutuellement l'un de l'autre; auſſi ne ſont-ce, comme nous l'avons vu ci-deſſus, que les Géomètres, à qui Mr. EULER accorde ici le droit de juger.]

Voilà à quoi revient le précis de la prémière Diſſertation. La ſeconde eſt un examen de celle de Mr. *Koenig*. Mr. EULER répond en deux mots à Mr. *Koenig* que ſes *démonſtrations ne valent rien*. Il eſt vrai, ajoute-t-il, que les forces ſollicitantes, nées de forces vives, venant à ceſſer, l'état d'équilibre en reſulte; mais il faut ſelon Mr. EULER, examiner 1°. ſi ce principe a un uſage auſſi étendu que le prétend Mr. *Koenig*: 2°. Si ce principe renverſe ceux de l'illuſtre Préſident. A la vérité, dit notre Auteur, Mr. *Koenig* a déduit fort élégamment de ce principe le cas de l'équilibre tant dans le levier que dans le point ſollicité par trois forces; mais cela n'empêche pas que ſa méthode ne ſoit très-imparfaite, puiſqu'une perſonne qui n'auroit pas aſſez fait de progrès dans les Méchaniques ou dans la Phoronomie, pour pouvoir dans chaque cas, où il n'y a point d'équilibre, déterminer le mouvement qui doit s'enſuivre, ne réuſſiroit jamais non plus à déterminer l'équilibre; tandis que la choſe eſt très-facile, ſi l'on s'en tient aux principes communement reçus. A cette occaſion Mr. EULER fait à Mr. *Koenig* un défi, & lui dit qu'il n'a qu'à en faire un eſſai ſur la *Catenaire*. Il ajoute enſuite que le

prin-

principe de Mr. *Koenig* ne contenant autre chose sinon *que là où il n'y a point de mouvement il n'y a point de force vive*, s'il ne se réduit pas absolument à rien, jette dans de si grands embarras, qu'il ne peut être d'aucun usage: que celui de Mr. de *Maupertuis* détermine au contraire tous les états d'équilibre avec la plus grande facilité; & que par-là celui du Président est visiblement bien au-dessus de celui de Mr. *Koenig*.

De plus l'estimation de l'action diffère de celle de la force vive. Dans celle-ci on considère suivant le principe de Mr. *Koenig*, un système de corps hors l'état d'équilibre; & l'on calcule le mouvement qui naît des forces sollicitantes, d'où l'on tire la véritable force vive qui en est produite: mais dans l'estimation de l'action l'on prend le système des corps dans l'état d'équilibre: l'on conçoit que le mouvement lui soit imprimé par quelque force externe; & alors dans ce mouvement on recherche l'espace par lequel l'intensité de chaque force a été ou augmentée ou diminuée; ou substituant des poids équivalens aux forces, on examine le mouvement de chacun, & la vitesse avec laquelle il s'est mu; après quoi l'on multiplie chaque poids par l'espace qu'il a parcouru, & par la vitesse avec laquelle il l'a parcouru, & l'on prend la somme de ces produits pour la quantité de l'action. Or, poursuit Mr. EULER, il n'est pas ici question de la véritable vitesse de chaque poids, mais seulement de la vitesse rélative; ainsi quoique d'ailleurs les espaces soient

proportionels aux viteſſes, ces produits ne doivent pas ſeulement avoir le nom de forces vives, & l'idée de l'action doit être ſoigneuſement diſtinguée de celle de la force vive, comme l'a expreſſément remarqué l'illuſtre Préſident.

Ces deux principes étant donc ſi différens, on ne peut ni les confondre ni les oppoſer l'un à l'autre; celui de Mr. *Maupertuis* eſt très-fertile; celui de Mr. *Koenig* au contraire très-ſterile. A la vérité Mr. *Koenig* lui a voulu donner de *l'extenſion* dans ſon 3. Lemme; mais comme tout ce qu'il y démontre n'a lieu que pour la ligne droite, qu'il n'y détermine pas les eſpaces compris entre les corpuscules dont il ſuppoſe ſa ligne inerte chargée, & qu'il ſuppoſe que dans la tranſlation de cette ligne, chaque corpuscule vient occuper préciſement la place qu'occupe ſon voiſin, la démonſtration de ce Lemme ne peut avoir lieu que dans un cas très-particulier, là où Mr. *Koenig* embraſſe une grande généralité dans ſa propoſition. Cela étant ſuivant Mr. EULER, il en conclut que comme dans l'énoncé de ce Lemme, il n'a été fait aucune mention des conditions ſans leſquelles il ne ſauroit être admis, ce Lemme doit être reputé entièrement faux; & que cette grande machine qui menaçoit ſi fort le principe de la moindre action, eſt enſevelie ſous ſes ruïnes. Après cela Mr. EULER accuſe Mr. *Koenig* de lui avoir volé les formules dont il s'eſt ſervi; qu'il ne les a pas entenduës; qu'il les a mal expliquées; qu'il en a fait de même d'une formule duë à Mr. *Daniel Bernoul-*

noulli; que Mr. *Koenig* croit que dans l'état d'équilibre ces formules s'évanouiſſent, après que l'on a depuis ſi longtems fait voir qu'elles deviennent un *minimum*. Voilà à quoi revient pour le fonds la réponſe que Mr. EULER fait au mémoire de Mr. *Koenig*: les deux Diſſertations que nous venons d'extraire, étoient déjà imprimées, lorsque la *Déſenſe de l'Appel* tomba entre les mains de notre célèbre Algébriſte: cela l'a porté à y joindre une *Addition* dont voici le précis.

Les plaintes de Mr. *Koenig* ſur le procès qu'on lui a intenté ſont mal fondées, parce que ſes démonſtrations le ſont. C'eſt avec une extrême malice, c'eſt avec impudence qu'il aſſure que le principe univerſel de Mr. de *Maupertuis* ſe trouve dans 's *Graveſande*. Celui-ci a nié poſitivement que ſa propoſition ſe puiſſe appliquer à aucun autre cas qu'à celui de la colliſion des corps non élaſtiques.

Comme c'eſt ici un endroit important qui peut ſervir à déterminer l'état de la queſtion agitée entre Mrs. de *Maupertuis* & *Koenig*, il eſt néceſſaire d'avertir ici, que Mr. *Koenig*, bien loin d'avancer que Mr. de *Maupertuis* a pris de Mr. 's *Graveſande* l'*univerſalité* de ſon principe, comme on pourroit ſe l'imaginer ſur ce que dit Mr. EULER, prétend qu'elle eſt fauſſe, & que Mr. de *Maupertuis* n'a eu dans ſa propoſition qu'un cas particulier, qui ne lui donnoit aucun droit de conclurre à l'univerſel, quand même la vérité de ſa propoſition auroit été démontrée: & pour faire ſentir cette aſſertion avec plus d'évidence,

Mr. *Koenig* indique les endroits dans Mr. 's *Graveſande*, où la propoſition de Mr. de *Maupertuis* ſe trouve démontrée comme une propoſition très-particulière, ainſi que le dit Mr. EULER. Mr. EULER prétendant donc que la propoſition de Mr. de *Maupertuis* eſt univerſelle; & que c'eſt par là qu'elle diffère du tout au tout de celle de Mr. 's *Graveſande*, il ſemble qu'afin de réduire cette partie de la diſpute à ſon véritable fond, il faudroit faire cette queſtion-ci: *la propoſition de Mr. de* Maupertuis, *eſt-elle différente de celle de Mr.* 's Graveſande, *ou non*? Pour prouver qu'elle l'eſt, Mr. EULER dit qu'il n'avoit pas attribué l'avantage au principe de la moindre action ſur la propoſition de Mr. 's *Graveſande*, parce que dans celle-ci on ſuppoſoit la viteſſe reſpective, la même avant & après le choc; reſtriction à laquelle le principe n'étoit pas aſſujetti, mais ſur ce que la propoſition de Mr. 's *Graveſande* ſe borne à la ſeule colliſion des corps non élaſtiques, & que le principe de Mr. *Maupertuis* s'étend à tous les phénomènes tant du mouvement que de l'équilibre, & que par-là ces deux cas ſont ſi différens, que perſonne que Mr. *Koenig* n'y trouvera la moindre reſſemblance.

Il eut été à ſouhaiter qu'ici Mr. EULER eut voulu faire ſentir d'où dérive l'*extrême extenſion* du principe de Mr. de *Maupertuis*; car s'il eſt vrai, comme le veut Mr. *Koenig*, que les propoſitions de Mr. *Maupertuis* ne renferment que des cas particuliers, que la viteſſe reſpective eſt une condition auſſi eſſentielle à la propoſition

de

de Mr. *Maupertuis* qu'à celle de Mr. 's *Gravesande*, l'illuſtre Préſident ſeroit tombé dans les défauts dont Mr. EULER accuſe Mr. *Koenig*. Au-lieu de cet éclairciſſement Mr. EULER nous donne une réfutation des deux démonſtrations qui ſe trouvent dans la *Défenſe de l'Appel*.

La *Berlue* ſert de réponſe à cette réfutation: elle eſt deſtinée à faire voir que Mrs. de *Maupertuis* & EULER n'ont pas eu toute l'attention réquiſe en liſant ces démonſtrations de Mr. *Koenig*; & pour la fixer, l'Auteur de cette pièce, qui ſe dit Etudiant de *Wittemberg*, s'y eſt pris d'une manière, qui certainement doit la reveiller. „ Tachons, dit-il, d'ouvrir les yeux de Mrs. de „ *Maupertuis* & EULER, & de les ſoulager au „ moyen des plus gros caractères de l'Imprime- „ rie, & de bonnes ordonnances:" ſur cela il rapporte les propres termes de Mr. EULER d'un côté, & de Mr. *Koenig* de l'autre en deux colomnes, placées vis-à-vis l'une de l'autre; & par cet arrangement l'Auteur fait voir que Mrs. de *Maupertuis* & EULER ont lu dans l'Ecrit de Mr. *Koenig*, VITESSE VRAIE pour VITESSE PROPRE; FORCE VIVE ſimplement pour FORCE VIVE PROPRE; CHOC pour CHANGEMENT. Enſuite il s'écrie: „ Les yeux de deux hommes qui liſent VITES- „ SE VRAIE dans le même endroit où il y a en „ caractères bien liſibles VITESSE PROPRE; „ item FORCE VIVE ſimplement, où il y a „ FORCE VIVE PROPRE, ne ſont-ils pas „ bien foibles? Cet ébloüiſſement n'eſt-il pas „ auſſi étrange que celui de Don Quichotte,

„ & de ſon fidèle Sancho, qui voyoient un mon-
„ ſtrueux géant, là où les autres ne voyoient
„ qu'un ſimple moulin à vent. . . . .? Quelle
„ malheureuſe Berlue! Infortunés Quinze-
„ Vingts! Préſident & Directeurs d'une Aca-
„ démie, que je déplore votre ſort. Les ter-
„ mes de VITESSE VRAIE & de CHOC vus
„ dans la démonſtration de votre adverſaire, au-
„ lieu de ceux de VITESSE PROPRE & de
„ CHANGEMENT, qui s'y trouvent, font ce
„ terrible phantôme que vous combattez avec
„ tant de fureur." L'Etudiant de *Wittemberg* explique enſuite la différence qu'il y a entre l'idée de *choc* & de *changement*, & fait voir que les conditions de la propoſition de Mr. de *Maupertuis*, ne ſuppoſant que du changement ſans choc, elle n'eſt que de pure phoronomie; qu'il n'y a aucune différence entre l'hypothèſe, ou ſuivant que Mr. EULER s'exprime, entre l'eſtimation, par laquelle Mr. *Koenig* marque la diſtribution du mouvement & celle dont Mr. de *Maupertuis* ſe ſert pour le même effet; enſuite il finit par ces mots: „ Concluſion: tout ce
„ que Mr. *Koenig* a avancé dans les deux démon-
„ ſtrations qu'il donne des paralogiſmes de Mr.
„ EULER, ſe trouve donc conforme à l'exacte
„ vérité: il n'y a rien à y ajouter, rien à y retran-
„ cher. Si vous avez le malheur, Meſſieurs,
„ de n'être point frappés de la clarté de ces
„ choſes, pas même après les efforts que je
„ viens de faire ſur vos Luminaires, votre mé-
„ tamorphoſe en taupes n'eſt plus douteuſe; &
„ vous pourriez commencer à creuſer ce fa-

„ meux trou vers le centre de la terre, dans le-
„ quel vous devez vous évanouïr ſubitement
„ (en vertu de la formule de Mr. EULER)
„ dès que vous y ſerez deſcendu à une certai-
„ ne diſtance. *Sed Dii meliora* ! J'ai lieu d'es-
„ perer que vous ſerez en état de mieux diſtin-
„ guer les objets dans peu, pourvu que vous
„ obſerviez ces quatre choſes; 1°. de ne plus
„ vous expoſer au grand jour; 2°. de ne plus
„ vous mettre en colère ; 3°. de renoncer à l'u-
„ ſage de l'*opium*; 4°. d'avaler deux grains de
„ ſel avec un grain d'ellébore, dans un verre
„ d'eau fraiche, avant que d'écrire. Si vous y
„ manquez, mon eſprit s'exalte & prophétiſe
„ que vous ſerez toute votre vie comme ceux
„ dont il eſt écrit:

„ *Et dedit eis ſpiritum ſoporis; oculos ut non*
„ *cernant, & aures ut non audiant, uſque*
„ *ad hodiernum diem.*"

ARTICLE IX.

CATALOGUE raiſonné des Tableaux du Roi, avec un abrégé de la Vie des Peintres, fait par ordre de SA MAJESTE'. *Tome prémier, contenant l'Ecole Florentine & l'Ecole Romaine. Par M.* LE'PICIE', *Sécrétaire perpétuel & Hiſtoriographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Profeſſeur des Elèves protégés par*

le

le Roi pour l'Histoire, la Fable & la Géographie. A Paris, *de l'Imprimerie Royale*, 1752. in quarto *pp.* 203.

La France a toujours cultivé les beaux Arts; & ses Monarques ont accordé une protection distinguée à la Peinture. Le grand nombre de Tableaux excellens qui appartiennent à la Couronne, est un témoignage authentique de leur goût dans ce genre. François I. a commencé cette Collection devenuë immense sous Louïs XIV. Ce Prince, à son avènement au Trône, avoit une centaine de Tableaux au plus: à sa mort on en compta quinze cens.

M. *Lépicié* fournit des détails historiques sur cet accroissement, qui doivent trouver leur place ici. Louïs XIV. désirant de se former un Cabinet de Tableaux, qui assortît aux autres parties de sa magnificence, chargea M. Colbert de ce soin. Ce grand homme exécuta ce Projet avec d'autant plus de vivacité qu'il suivoit sa propre inclination. Il eut le bonheur de trouver chez le Sieur *Jabach* un merveilleux assemblage de Tableaux, dont le Roi fit l'acquisition: ce Curieux les avoit achetés en différens tems, & sur-tout à la vente que l'on fit à Londres par les ordres de Cromwel, après la mort de Charles I. Roi d'Angleterre.

Louïs XIV. acquit encore les beaux Poussins de M. le Duc de Richelieu, les principaux Tableaux du Cardinal Mazarin, & une infinité d'autres également recommandables, qui rendirent ce Cabinet un des plus distingués de l'Europe.

Louïs XV. a ajouté de nouvelles richeſſes à ce Tréſor: indépendamment de tous les Tableaux qu'il a fait faire par les Peintres de ſon Académie, feu M. *Rigaud* fut chargé de choiſir ce qu'il y avoit de meilleur & de plus rare en fait de Peinture dans la collection de M. le Prince de *Carignan*, qui avoit été faite avec beaucoup de ſoins & de dépenſes. La collection de Sa Majeſté eſt actuellement de dix-huit cens Tableaux.

On ſent aſſez l'utilité de l'Ouvrage qui fait la matière de cet Article. Un ſemblable Catalogue, fait avec ſoin, doit naturellement répandre de grandes lumières ſur l'Art de la Peinture, fournir d'excellentes leçons aux jeunes Elèves, remplir de ſatisfaction les Connoiſſeurs, & inſpirer aux autres l'envie de le devenir. D'ailleurs, comme tout le monde n'eſt pas à portée de voir ces différens chefs-d'œuvre, & qu'il eſt vraiſemblable que le tems en détruira la plus grande partie, les Etrangers & nos neveux ne pourront juger de ces Tableaux que ſur des Eſtampes, ou ſur des Déſcriptions écrites. Ce dernier genre de perpetuer les productions des grands Maîtres, eſt ſans contredit auſſi néceſſaire que l'autre, & peut même lui être préféré à certains égards. Quelles belles idées les Peintres modernes n'ont-ils pas puiſé dans la lecture des Ecrivains qui parlent des fameux Tableaux de l'Antiquité! C'eſt ainſi que les Peintres de toutes les Nations, en voyant la deſcription des merveilles de leur Art, pourront deſormais s'exiter à les imiter.

Le Roi connoiſſant les avantages d'un pareil travail, a ordonné qu'on l'entreprît, ſous la conduite de feu M. *de Tournehem*, Directeur général des Bâtimens; & M. *Lépicié* qui en a été chargé, s'en acquitte avec honneur. Voici le plan qu'il s'eſt propoſé, & les moyens dont il s'eſt ſervi pour exécuter ce plan.

Il diviſe d'abord cette Collection par Ecoles: il donne un abrégé de la vie des Artiſtes, dont les Ouvrages ſe trouvent dans ce magnifique Recueil: il trace une legère idée de leurs talens, de leurs progrès & de leur façon d'opérer; & il finit par le Catalogue de leurs Tableaux, dont il indique le ſujet, & dont il marque les grandeurs avec l'attention la plus ſcrupuleuſe.

Il auroit été à ſouhaiter, que dans un ſi prodigieux amas de Tableaux, on pût donner des exemples de toutes les différentes eſpèces de Copies, & faire remarquer celles qui ont été faites ſous les yeux de l'Artiſte dans ſon Ecole, ou qu'il a lui-même retouchées, celles qui ſont de la main d'habiles Maîtres, & celles que l'Auteur lui-même a répétées. Mais il eſt impoſſible de donner cette ſatisfaction au Lecteur; & d'ailleurs le nombre de ces Copies n'eſt pas conſidérable, & des Copies aſſez belles pour tromper les yeux des habiles Peintres, ont aſſurément le mérite des Originaux. La Copie d'après *Raphaël*, faite par *André del Sarte*, & qui trompa *Jules Romain*-même, qui avoit travaillé à l'Original, eſt une preuve généralement connuë de ce qu'on vient d'avancer.

A l'égard de la conduite que M. *Lépicié* a tenuë

nuë dans l'examen & la critique de chaque Tableau, il prévient le Lecteur qu'il s'est fait un principe de ne préférer aucune manière, ni aucun Peintre à un autre, & de rendre à tous la justice la plus exacte. Il donne les Tableaux pour ce qu'ils sont, jusqu'à désigner même ceux qui sont foibles, gâtés, réparés, ou douteux pour l'originalité; mais il n'a suivi ce principe qu'après s'être fait une loi de soumettre ses idées aux lumières & aux connoissances pratiques de son Académie, à qui il a fait la lecture de ses déscriptions à mesure qu'il les terminoit.

Ce prémier Volume contient l'Ecole Florentine, & l'Ecole Romaine; les autres suivront dans le même ordre.

Les Peintres & les Tableaux dont il est parlé ici, sont pour l'Ecole Florentine, *Leonard de Vinci*, & onze de ses Tableaux; *Barthelemi de St. Marc*, & un Tableau; *Michel-Ange Buonarotti*, & deux Tableaux; *Baccio Bandinelli*, & un Tableau; *André del Sarte*, & quatre Tableaux; *Jacques Pontorme*, & un Tableau; *Balthazar Peruzzi*, & un Tableau; *le Salviati*, & un Tableau; *Matthieu Rosselli*, & deux Tableaux. Pour l'Ecole Romaine, on trouve *Pierre Perrugin*, & quatre Tableaux; *André Mantegne*, & un Tableau; *Raphaël*, & vingt Tableaux; *Sébastien del Piombo*, & deux Tableaux; *Jules Romain*, & huit Tableaux; *Polidore de Caravage*, & un Tableau; *Perrin del Vague*, & deux Tableaux; *le Parmésan*, & deux Tableaux; *Josepin*, & deux Tableaux; *Le Feti*, & deux Tableaux; *Michel-Ange des*

Ba-

Batailles, & un Tableau; *Pierre de Cortone*, & un Tableau; *Romanelli*, & huit Tableaux; *Carle Maratte*, & cinq Tableaux; enfin *Ciro Ferri*, & un Tableau.

Il ne reſte plus, pour mettre entièrement les Lecteurs au fait du travail de M. *Lépicié*, qu'à choiſir la vie d'un Peintre, & la Deſcription d'un Tableau pour les placer ici. C'eſt ce que nous allons faire

ABRE'GE' *de la Vie de* POLIDORE DE CARAVAGE.

Polidore de Caravage, ainſi nommé d'un Bourg du Milanois, où il étoit né l'an 1495. fit le voyage de Rome extrêmement jeune, ſans être déterminé à aucune profeſſion, & dans la ſeule vuë d'y trouver quelque genre d'occupation, qui le mît à couvert de la misère dont il étoit accablé dans ſa patrie. Il fut donc obligé en arrivant à Rome, de ſervir de manœuvre aux Maçons qui travailloient au Vatican par ordre de Leon X. *Raphaël* employoit alors dans le même Palais pluſieurs jeunes Peintres qui exécutoient ſes deſſeins.

Polidore, qui étoit ſouvent chargé de porter la chaux dont ſe faiſoient les fresques, fut ſaiſi à la vuë des peintures qu'il voyoit pour la première fois, d'une émotion pareille à celle d'Achille, lorsqu'Ulyſſe fit briller à ſes yeux un casque & des épées: ces armes découvroient le ſexe & le courage du fils de Pelée; les peintures décelèrent le génie & le talent de *Polidore*: il étoit comme hors de lui-même quand il voyoit

voyoit opérer les élèves de *Raphaël*: on lisoit sur son visage le plaisir que lui faisoient ressentir leurs compositions, & le chagrin de ne pouvoir faire comme eux. Ces jeunes Peintres, surpris & charmés de trouver dans un vil manœuvre tant de goût pour leur art, eurent la complaisance de lui donner quelques leçons. Les progrès qu'il fit dans le dessein étonnèrent *Raphaël* lui-même; il le mit au rang de ses Disciples les plus chéris, & le distingua bientôt au point qu'il lui confia l'exécution de la plus grande partie des loges du Vatican.

Polidore ne négligea point l'étude de la Nature, il marcha constamment sur les traces de son illustre Maître; & ce fut encore à son exemple qu'il allia à cette étude celle de l'antique, & qu'il lui donna même une sorte de préférence. Il en étoit continuellement occupé; & passant les jours & les nuits à copier d'anciens monumens, il parvint à se les rendre familiers; & dès lors il ne produisit plus rien qui ne portât le caractère d'élévation & de majesté qui fait celui des grands Sculpteurs de la Grèce. On peut en juger sur ces magnifiques peintures imitant le bas relief, dont il enrichit les façades de différens Palais, & de Maisons particulières à Rome, suivant la mode de ce tems-là, & de plusieurs desquelles on a heureusement des estampes; car aujourd'hui, le tems en a détruit la plus grande partie.

Sur quelques-unes, on voit le ravissement des Sabines; sur d'autres la fable de Niobé, plusieurs traits de l'Histoire Romaine, des sujets de

la fable, des vaſes, des trophées dans le goût antique, une infinité d'objets variés, plus riches & mieux ordonnés les uns que les autres.

On n'a pas beaucoup de tableaux de chevalet de ce Maître; presque toutes ſes productions furent des fresques en manière de camayeux d'une ſeule couleur, mais où l'intelligence du clair obſcur eſt portée auſſi loin qu'elle peut aller. *Polidore* fit auſſi quelquefois uſage dans ces ſortes de travaux, de la manière qu'on appelle *égratignée*, qui n'étant pas connuë de tout le monde, demande qu'on en enſeigne la pratique, & voici comme on y procède. On applique ſur le mur un prémier enduit de couleur noire, & ſur cet enduit on en met un autre qui eſt blanc; tous deux étant ſecs, avec une pointe de fer, faite en manière de crochet, on fait ſur l'enduit blanc les mêmes traits qu'un Graveur feroit avec le burin ſur ſon cuivre; & le noir du prémier enduit paroiſſant dans le fonds de ces traits, il en reſulte un travail qui imite en grand l'effet d'un deſſein, & encore plutôt d'une eſtampe. Cette manière réſiſte plus que la fresque aux injures du tems, mais elle flatte moins la vuë; elle a quelque choſe de rude, & l'on ne ſache pas que depuis *Polidore* elle ait été beaucoup pratiquée.

Polidore, après avoir rempli Rome de ſes belles productions, n'aſpiroit qu'à jouïr tranquillement du fruit de ſes veilles, lorsque cette ville aïant été aſſiégée & ſaccagée en 1527. par les Eſpagnols, il prit le parti de ſe retirer à Naples. Il fut obligé d'y travailler avec des Peintres médiocres; la Nobleſſe de ce païs, peu curieuſe des beaux

beaux Arts, n'étoit pas en état de diſcerner ſon mérite. Le dégoût le fit paſſer en Sicile, où les habitans de Meſſine lui firent faire d'excellens Tableaux pour leurs Egliſes, & lui donnèrent la conduite des Arcs de triomphe qu'on éleva dans cette ville pour recevoir l'Empereur Charles quint à ſon retour de l'expédition de Tunis: car *Polidore* avoit une connoiſſance aſſez étenduë de l'Architecture.

Après avoir terminé ce grand Ouvrage, il ſe diſpoſoit à retourner à Rome, malgré les larmes & les prières d'une Maîtreſſe aimable qui s'efforçoit à le retenir: il avoit déjà retiré tout l'argent qu'il avoit mis à la banque. Son valet, qui depuis longtems épioit l'occaſion de le voler, ſe joignit à quelques ſcélérats, & la veille de ſon départ, ils le ſurprirent dans ſon lit, l'étranglèrent, & le percèrent de pluſieurs coups de poignard. Pour dérober la reconnoiſſance de leur crime, ils portèrent ſon corps devant la porte de la femme qu'il aimoit, ne doutant pas que le ſoupçon du meurtre ne tombât ſur elle, ou ſur quelque rival: mais le valet éclata en démonſtrations de douleur ſi peu naturelles ſur la mort de ſon Maître, qu'elles le rendirent ſuſpect à un homme de condition, ami de *Polidore*: on l'arrêta; il répondit mal aux interrogatoires, il fut appliqué à la queſtion, il avoüa tout, & fut condamné à être écartelé.

Polidore fut extrêmement regretté des habitans de Meſſine, qui lui firent de magnifiques obsèques: il fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale. Il étoit agé de quarante-huit ans.

DESCRIPTION DU TABLEAU DE POLIDORE DE CARAVAGE.

Assemblée des Dieux.

Tableau peint en détrempe ſur bois, aïant de hauteur 2. piés ſix pouces, ſur 4. piés 10. pouces de large.

Ce Tableau, le ſeul que le Roi poſsède de ce Maître, n'eſt qu'une eſquiſſe peinte en détrempe ſur bois; cependant elle eſt aſſez arrêtée pour donner une idée de l'élévation du génie de Polidore, & faire ſentir quel étoit le beau choix de ſes attitudes & de ſes diſpoſitions, l'excellente manière dont il ſavoit jetter les draperies; & ſur-tout ſes excellens principes ſur le clair obſcur.

Jupiter, aſſis ſur un nuage avec les autres Dieux, paroit leur propoſer Ganimède pour Echanſon. Ce jeune homme tient une Coupe, dans laquelle on verſe de l'ambroiſie.

L'Amour, placé aux piés de Jupiter, & la droite appuyée ſur les genoux de ce Dieu, regarde avec malignité la Troupe céleſte.

Les Figures de ce Tableau ſont bien contraſtées, & les airs de tête fiers, nobles & expreſſifs.

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

Modène.

L'Imprimerie de FRANÇOIS TORRI a donné en 6. feuil. *in* 8. *Exercitationes binæ ſtudii cauſa exaratæ, Auctore* Ariſtide *Philoiſtore Iatro-Phyſico; alia nempe de Chinæ Chinæ virtute, an coagulativa, an diſſolutiva; altera vero de ſalis abſinthii activitate aliqualiter purgante.* On y traite avec beaucoup d'ordre & de ſavoir de l'efficace des deux plus puiſſans fébrifuges.

Turin.

Voici le titre d'un autre Ouvrage de Médecine, ſorti de l'Imprimerie Royale, en 8. feuilles *in* 8. JOANNIS FANTONI *Commentariolum de quibusdam aquis medicatis, & hiſtorica Diſſertatio de Febribus miliariis.* Cet Ouvrage joint à ſa valeur intrinsèque le mérite d'une latinité admirable.

Veniſe.

M. ZANETTI aïant été invité par une Dame de la famille *Contareni*, à examiner une Collection d'urnes que cette Dame poſsède, en a trouvé une fort ſingulière, qu'il décrit dans la Brochure, intitulée : *Urna Contarena ab Hieron. Franc. Zanettio nunc primum tentata perbrevi disquiſitione ad ſocios ſuos Columbarios.*

Padouë.

On a exécuté magnifiquement à l'Imprimerie du Séminaire, un Volume *in folio* de 5. alph. & 4. feuil. *Della Letteratura Veneziana Libri otto, di* Marco Foſcarini, *Cavaliere e Procuratore.* Volume primo. L'illuſtre Auteur prouve dans cet Ouvrage combien les Citoyens de ſa Patrie ont rendu de ſer-

vices aux Lettres; il remonte jusqu'aux tems les plus reculés, & conduit le fil de sa narration jusqu'au milieu du dernier siècle.

Florence.

Le Docteur *Targioni* a commencé dès l'année passée un Recueil, dont la prémière partie est dédiée à M. le Baron *de Swieten*, prémier Médecin de Sa Maj. Impériale: *Prima Raccolta d'Osservationi mediche del D.* Giovanni Targioni Tozzetti, *Medico del Collegio di Firenze*, *Prof. P. di Botanica*, *Prefetto della Bibliotheca Magliabecchiana*, *Socio della Societa Britannica e Colombaria di Firenze*, *e delle Academie Imperiali de Curiosi della natura*, *ed Etrusca di Cortona.* grand *in* 8. de 176. pages.

ANGLETERRE.

Londres.

Il s'est élevé ici un Adversaire contre les Lettres de S. Clement que M *Wetstein* a insérées dans son Edition du N. Testament sur le pié d'un Livre canonique; c'est M. *Nathanael Lardner*, qui prétend que l'on n'a pas même de raisons de vraisemblance d'attribuër ces Epitres à S. Clement. C'est la matière d'une brochure de 60. pages *in octavo*, intitulée: *A Dissertation upon the two Epistles ascribed to Clement of Rome lately publisshed by* Mr. Wetstein, *with large extracts out of them, and an Argument, shewing them not to bee genuine.*

Un petit Ouvrage, qui n'est pas de la dernière nouveauté, mais qui mérite une attention particulière, & dont une bonne Traduction françoise ne pourroit manquer d'être bien reçuë, c'est celui de M. *Hume*, en un Volume *in octavo* de 260. pages, qui a pour titre: *Philosophical Essays concerning human understanding.* Les principales matières de la Philosophie y sont traitées d'une manière abrégée, mais fort judicieuse.

FRAN-

FRANCE.

Paris.

M. l'Abbé *Yart*, de l'Académie de Rouën, a donné en 3 Volumes *in* 8. *L'Idée de la Poésie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois, qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un Jugement sur leurs Ouvrages, & une comparaison de leurs Poésies avec celles des Auteurs anciens & modernes, & un grand nombre d'Anecdotes critiques.* Cet Ouvrage a été fort bien reçu.

En voici deux qui intéressent les Arts, savoir un *Essai sur l'Architecture, Livre* plein de vuës & de méthode, aussi bien que d'esprit & d'agrément, en un Volume *in* 12. & des *Mémoires sur les ouvrages en fer & en acier qui se pratiquent dans la Manufacture Royale d'Essone, par le moyen du laminage, & qui se vendent à Paris chez le Sr.* Bullot, &c. Brochure *in* 12. avec des Planches.

On a traduit du Latin, & imprimé chez *Briasson*, le *Traité des Maladies vénériennes par* M. Hermann Boerhaave.

Deux petits Romans ont été réimprimés avec beaucoup d'élégance, la fameuse *Manon Lescaut*, de M. l'Abbé *Prévôt*, & *les Lutins du Château de Kernosy*, de Madame *de Muralt.*

Ceux qui sont dans le goût des *ana* peuvent lire la *Bibliothèque amusante & instructive, contenant des Anecdotes intéressantes & des Histoires curieuses*, en 1 Vol. *in* 12.

M. l'Abbé *Perau* a donné le 20. Tome de ses *Vies des Hommes Illustres*, qui deviennent de plus en plus intéressantes. Ce Volume contient les Vies des deux Maréchaux *de Biron.*

ALLEMAGNE.

Lubeck.

M. *de Seelen*, auquel la République des Lettres

 est

eſt déjà fort rédévable, a fait imprimer ici en un Volume *in quarto* de 2. alphabets, un Recueil intitulé: *Memorabilium Flensburgenſium, hiſtoricorum, eccleſiaſticorum, juridico-politicorum, literariorum, ſylloge.* Il y a des choſes fort intéreſſantes dans cette Collection.

Halle.

M. *Aribritz*, Profeſſeur ordinaire de Philoſophie & d'Oeconomie, a donné un Volume en Allemand, d'un alphab. & 9. feuil. *in* 8. qui renferme un mélange de Diſſertations ſur des ſujets importans pour les Sciences & pour la Religion. La prémière traite de l'immortalité de l'ame. L'Auteur y combat de nouvelles preuves de ce Dogme propoſées par Mrs. *Meier*, *Müller*, & *Lange*; & il en établit d'autres, qui trouveront auſſi ſans doute des contredisans.

Nüremberg.

On a imprimé chez *Seligman* une Brochure de 2. feuil. *in quarto* avec ce titre: *Ad Virum perill. & generoſ. Dom. Dom.* de Reaumur, *Academiæ Regiæ Scientiarum Pariſ. Societ. Regiæ Philoſ. Lond. Academiarum Petropolitanæ & Berolinenſis, Inſtituti Bononienſis Membrum & Sodalem, Commendatorem & Præfectum Ordinis Regii & militaris Sancti Ludovici*, de Musca Cerambyce, ſeu Cerambyce Spurio, novum inſectorum ordinem conſtituente, *Epiſtola* Jacobi Chriſtiani Schaeferi, *Ecc. Evang. Ratisbonenſis Miniſtri, Reg. Soc. Teut. Goetting. Sodalis honorii.* Avec des figures en couleur. C'eſt la troiſième preuve que cet habile Eccléſiaſtique donne des progrès qu'il a faits dans l'étude de l'Hiſtoire naturelle; & il y a lieu de croire qu'il n'en demeurera pas là.

M. *de Windheim*, Profeſſeur d'Erlang, continuë à faire imprimer ici l'Ouvrage Allemand, où il rend compte des Ecrits philoſophiques qui ont paru depuis 1700. juſqu'en 1750. Les Parties x, xi, & xii.

qui

qui forment le quatrième Volume, ont paru. Il ne faut pas confondre cet Ouvrage avec sa *Bibliothèque philosophique*, aussi en Allemand, dont il y a déjà six Volumes.

On est rédevable au même Savant d'un Volume *in octavo*, d'un alphabet, imprimé à Erlang, & intitulé: *Fragmenta historiæ philosophicæ, sive Commentarii Philosophorum vitas & dogmata illustrantes, olim seorsum editi, nunc conjunctim recusi, curante* Chr. Ern. de Windheim, *Phil. & LL. OO. Prof. Publ. in Acad. Frider. Erlang. h. t. Fac. Phil. Ex Decano.* 1753.

Tubingue.

M. *Canz*, dont cette Université déplore la perte encore recente, avoit fait un très-bon Abrégé de Théologie à l'usage de ses Auditeurs, qui vient d'être imprimé chez *Erhard*, en un Volume *in octavo*, de 3. alph. & 5. feuil. sous ce titre: D. Israëlis Gottlob Canzii, *Prof. P. Ord. Illustris Seminarii Theologici Superattendentis, Compendium Theologiæ purioris, in quo justis definitionibus veritates theologicæ determinantur, determinatæ ex oraculis demonstrantur, oracula vindicantur.*

Dresde.

Il y a une récolte à faire pour les Amateurs des Antiquités dans l'Ouvrage imprimé ici en 7. & demie feuil. *in quarto*, & dont voici le titre: *Gemmarum anaglyph. & diaglyphicarum, ex præcipuis Europæ Musæis selectarum, Ectypa* clo. *ex vitro obsidiano & massa quadam, studio* P. D. Lipperti *fusa & effecta.*

Leipsig.

Malgré tout ce qu'ont dit sur la matière des Symboles Mrs. *King*, *Usher*, *Pearson*, *Tillemont*, *Vossius*, *Witsius*, &c. il y en a encore beaucoup à apprendre dans l'Ouvrage suivant: *Historia de Usu Symbolorum, potissimum Apostolici, Nicæni, Constantinopolitani, & Athanasiani, in Sacris tam veterum quam recentiorum Christianorum publicis, Auct.*

D. Jo. Rud. Kieslingio. *in octavo.* un alphabet.

Voici le titre d'un beau Recueil d'Oraiſons Latines : PAULINI A S. JOSEPHO, Lucenſis, *nuper in Archigymnaſio Romanæ Sapientiæ Eloquentiæ Profeſſoris, nunc Cleric. Reg. Scholarum Piarum Præpoſiti Generalis, Orationes novæ* XII. *in eodem Archigymnaſio habitæ.* I. *De literis & eloquentia cum ceteris diſciplinis conjungendis.* II. *De Marco-Tullio Cicerone imitando.* III. *De ſtudio Poëtarum ad literas & eloquentiam neceſſario.* IV. *De præmatura ingenii ſui opinione.* V. *In Sciolos I.* VI. *In Sciolos II.* VII. *De laudibus Leonis X. in anniverſariis ejus parentalibus.* VIII. *De optimis artibus nobili juventuti neceſſariis.* IX. *De probitate viro literato neceſſaria.* X. *De vi & poteſtate literarum.* XI. *De laudibus Leonis X. in anniverſariis ejus parentalibus.* XII. *De felicitate viri literati. Recenſuit, præfatus eſt, ac Programma de cauſſis corruptæ hoc ævo eloquentiæ adjecit* JOH. ERHARD KAPPIUS, *Eloquentiæ in Academia Lipſienſi Profeſſor. Lipſiæ* 1753. *apud* Jo. Frider. Gleditſchii Heredes, *in octavo.* Il y a plus de vingt-quatre ans, que Mr. *Kapp* fit réimprimer le prémier Recueil des Oraiſons Latines du célèbre *Paulini.* Il y ajouta une Préface critique ſur la latinité de l'Orateur Romain, & un Programme ſur les cauſes de la corruption de l'Eloquence Romaine. L'applaudiſſement avec lequel on a reçu ce Recueil, a déterminé le même Profeſſeur à faire de même réimprimer le ſecond. Outre la Préface, dans laquelle Mr. *Kapp* donne un détail de la vie & des écrits du célèbre *Paulini*, ce ſavant Profeſſeur a augmenté encore ce ſecond Recueil d'un Programme ſur les cauſes de la corruption de l'éloquence latine, dans lequel l'on trouve une Table de ce que ce Recueil contient de plus curieux.

On a imprimé ici en Allemand un Recueil des Piè-

Pièces, publiées au ſujet de la controverſe entre Mrs. de *Maupertuis* & *Koenig*, ſous la diviſe *Maxima de* MINIMO *naſcitur hiſtoria.* 1 Vol. *in octavo.* Ce Recueil eſt précedé d'une Préface, dans laquelle on trouve, outre le jugement que le Journaliſte de Leipzich a porté de la Loi de l'Epargne, dans ſon *Neuer Bücherſaal*, différens paſſages tirés des Ecrits de Mr. *de Leibnitz*, par leſquels il paroit que l'idée de cette Loi n'étoit point du tout inconnuë à ce Philoſophe. On lit, par exemple, dans le traité intitulé: *Cauſa Dei aſſerta per juſtitiam ejus* §. 128. „ *Sapientis non eſt ſuperfluas vires* „ *adhibere.*". Dans le *Recueil des Pièces de Mrs.* Leibnitz, Newton, Clarke, &c. T. II. p. 469. §. 10. Ed. 1740. „ Il s'enſuit (c'eſt Mr. *de Leib-* „ *nitz* qui parle) il s'enſuit de la perfection ſuprè- „ me de Dieu, qu'en produiſant l'Univers, il a „ choiſi le meilleur plan poſſible, où il y ait la „ plus grande variété, avec le plus grand ordre, „ le *Terrain*, *le Lieu*, *le Tems le mieux menagés*, „ NB. *le plus d'effet produit par les voies les plus ſim-* „ *ples.*"

On a publié outre ce Recueil une traduction de la *Diatribe du Dr.* Akakia, précedé d'une Dédicace ironique à Mr. de *Maupertuis.*

Mr. GOTTSCHEDD, Profeſſeur en cette Univerſité, vient de nous donner une traduction allemande d'un ancien Poëme épique, ou plutôt d'une Epopée en bas-allemand du genre comique dans le goût de la Batrachomyomachie d'*Homère*, & compoſée ſuivant les règles d'*Ariſtote.* Cette pièce porte pour titre: *Reincke der Fuchs*, c'eſt-à-dire, *Regnier le Renard.* Mr. GOTTSCHEDD l'a traduite ſur l'original d'*Henri d'Alkmar*, Poëte bas-allemand du XV. ſiècle: dans une préface qu'il a miſe à la tête de ſa traduction, il nous apprend que ce poëme a été fauſſement attribué à Mr. *Baumann*,

mann, autrefois Profeſſeur à *Roſtock*: celui-ci, dans une édition qu'il en fit faire, l'augmenta de remarques politiques & morales, & ſupprima en ravanche le nom & la préface du véritable Auteur, leſquels ſe trouvent dans la prémière édition faite à *Lubeck* en 1498. Cette altération a été cauſe qu'on a ignoré pendant environ deux ſiècles, que cette pièce étoit de la compoſition de Mr. *d'Alkmar*, & que Mr. *Morhof*, abuſé par le témoignage de quelques Auteurs anciens, par celui de *Rollenhagen*, par exemple, Auteur d'un autre Poëme burlesque le *Froſchmauſeler*, l'a attribué au Profeſſeur de *Roſtock*. Peut-être ſeroit-on encore dans l'erreur ſur cette Anecdote, ſi Mr. *Hackeman*, Profeſſeur à *Helmſtadt*, n'eut eu le bonheur de trouver un exemplaire de la prémière édition, & de rétablir par-là le véritable Auteur dans ſes droits. Mr. GOTTSCHEDD ne ſe contente pas de cet éclairciſſement, il recherche qui a été ce *Henri d'Alkmar*, & fait voir que vraiſemblablement ce Poëte a été Gouverneur & Précepteur du fils de *Charles le Hardi*.

A cette diſcuſſion notre Editeur ajoute des Recherches fort curieuſes ſur l'ouvrage-même. Il n'eſt pas apparent ſelon lui, que le Poëme en queſtion ſoit une traduction du François; les noms fabuleux, par exemple, qui y ſont répandus, ſont originairement allemands. On en trouve les principaux dans les productions d'un certain *Marner*, Poëte qui a fleuri au commencement du XIII. ſiècle: les poéſies de celui-ci étant par conſéquent antérieures au *Nouveau Regnard* de *Jaques Mars Gelée*, de Lille en Flandres, dont parle Mr. *Langlet* dans ſa Bibliothèque des Romans, ils n'eſt pas vraiſemblable que *Henri d'Alkmar* ait formé ſon Poëme ſur celui de *Gelée*; il y a plus d'apparence que *Gelée* a fait uſage des productions de *Marner*, & que ſi celle d'*Alkmar* n'eſt pas entièrement ori-

gi-

ginale, c'eſt du moins une traduction libre, dans laquelle ce Poëte a mis beaucoup du ſien. Cette conjecture eſt fondée ſur ce qu'on trouve dans *Regnier le Renard*, pluſieurs choſes qui ne peuvent avoir été connuës du tems que les pièces que *d'Alkmar* auroit traduites ont vu le jour. Quoiqu'il en ſoit, le Poëme de Mr. *d'Alkmar* doit avoir bien des beautés, puiſqu'on en a fait juſques à quinze éditions, & huit différentes traductions. On en a donné une Françoiſe à *Paris* en 1551. une en Hébreux ſous le titre de *Miſchne Schualim*, c'eſt-à-dire, *Fabulæ Vulpium*, impr. à *Mantouë* en 1557. une en Latin, publiée à *Francfort* ſur le *Mein*, ſous le titre de *ſpeculum vitæ aulicæ* en 1566. une ſeconde en François chez *Plantin* en 1566. une Danoiſe; une Suédoiſe dont *Scheffer* fait mention; une Angloiſe à *Londres* en 1581. ſous le titre de *Renard the Fox*; une Hollandoiſe, imprimée à *Amſterdam* en 1694. Celle de Mr. GOTTSCHEDD fait la neuvième: il y a placé les remarques & les additions qui ſe trouvent dans les autres; & afin qu'il ne manquât rien à la perfection de ſon édition, on l'a embellie de tailles douces, & d'autres ornemens de ce genre.

On annonce ici une nouvelle édition du Poëme que Mr. le Baron de SCHÖNAICH, Lieutenant, Membre de différentes Sociétés litteraires, a mis au jour il y a quelque tems, & dont l'édition s'eſt bientôt écoulée. Le titre en eſt *Herman*. Le Poëte y célèbre la fameuſe victoire qu'*Arminius* remporta ſur les Romains du tems d'*Auguſte*. Sa Pièce eſt compoſée ſur le modèle de l'Iliade & de l'Enéide: elle eſt bien ſoutenuë; & la verſification en eſt également belle & mâle. Cette ſeconde édition s'exécute chez *Breithopf*: elle ſera plus belle que la prémière; l'Auteur a revu ſon ouvrage, l'a augmenté, & enrichi de petites remarques hiſtoriques. Il y a ajouté une pièce en ſix chants, intitulée le

Ba-

Baron ou le *Picknick:* celle-ci eſt dans le goût de la boucle des cheveux enlevée de Mr. *Pope:* c'eſt un badinage agréable qui ſe ſoutient d'un bout à l'autre.

Les Sociétés litteraires augmentent de plus en plus. Mr. GOTTSCHEDD vient d'en former ici une de belles lettres., dont il a fait l'ouverture par un diſcours ſur l'*Académie des Arcades de Rome.* Le 5. Juillet dernier, cette Société célébra dans une Aſſemblée publique, l'anniverſaire de S. A. E. On y lut deux diſcours & deux pièces de poéſie. Le prémier des deux diſcours étoit de Mr. le Baron de SECKENDORF le jeune, & avoit pour ſujet FREDERIC I dit le *Belliqueux*, Electeur de Saxe, Fondateur de l'illuſtre Maiſon de ce nom. Mr. Paul *Flemming*, après *Opitz* le prémier Poëte diſtingué de *Misnie*, & célèbre par le voyage qu'il a fait en Perſe avec *Olearius*, fut le ſujet du ſecond diſcours.

Mr. ERNESTI continuë de donner des preuves de ſon ſavoir & de ſon érudition. Il a publié depuis peu un ouvrage dont voici le titre: Ἀριστοφάνους Νεφέλαι: *Ariſtophanis Nubes cum ſcholiis antiquis ex recenſione* L. Kuſteri, *in uſum Lectionum, cum præfatione* JO. AUGUSTI ERNESTI, *in qua ſcholia pluribus locis emendantur, illuſtrantur. Lipſiæ apud* Joan Wendlerum 1753. *in octavo.* Cette préface eſt pleine de ſavantes recherches ſur l'uſage des prémiers Scholiaſtes, qui ont expliqué les Auteurs grecs. Les corrections que Mr. ERNESTI a faites à pluſieurs endroits des ſcholies d'*Ariſtophane* ſont fort ingénieuſes; & les remarques qu'il donne à ce ſujet ne le ſont pas moins.

Il y a deux ans que les Héritiers de *Lankiſch* mirent en vente Lycurgi, *Oratoris Attici, quæ una extat contra* Leocratem *Oratio. Ad edit.* Joan. Tayloris L. L. D. *Collegii D. Joannis Cant. Socii*

&

& Canc. Lincoln. Cantab. iterum recensuit, hujus atque aliorum selectas cum suis observationibus subjecit, nonnullas commentationes Lycurgi *de vita & scriptis, præceptis morum Rhetorica elocutione attica, dialecto, stilique potissimum cum Nov. Test. comparatione, itemque dispositionem orationis, nec minus sex indices adjunxit ac præfatus est* JO. GOTTFRIDUS HAUPTMANN, *illustris Ruthenii Director.* Ce petit ouvrage vient d'être réimprimé dans la même Librairie, augmenté de plusieurs additions.

On trouve chez *Crull* Αἰσχίνȣ τȣ Σωκρατικȣ̃ Διάλογοι τρεῖς, *Aeschinis Socratici Dialogi tres in usum scholarum denuo editi, cura* JOH. FRID. FISCHERI. *Lips.* 1753. *in octavo.* Cette édition a été faite sur celle de Mr. *Pierre Horreus;* la traduction latine en a été omise, mais Mr. FISCHER y a ajouté une table des mots grecs avec la version latine, & quelques remarques, qui font honneur à son savoir.

Berlin.

On vient d'achever ici un *Atlas géographique, représentant en XLI. Cartes toutes les Régions de la Terre, gravé par ordre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, d'après les meilleurs Exemplaires qui aient paru jusqu'ici.* petit *in folio*, avec une Préface de M. le Professeur *Euler.*

Hanovre.

Mr. CURTIUS, Membre de la Société Royale de *Göttingue*, a fait imprimer chez *Richter* dans un Vol. *in octavo*, une traduction allemande de la Poétique d'*Aristote*, enrichie de notes & de dissertations critiques.

Cette traduction est très-belle & très-exacte. Les remarques qui l'accompagnent sont des plus judicieuses; & l'on peut dire que Mr. CURTIUS l'emporte sur ceux qui ont travaillé sur cette matière avant lui.

HOL-

HOLLANDE.

Leide.

Jean & Herman Verbeek, Libraires de cette ville, ont imprimé & débitent B. S. ALBINI *Tabulæ Ossium humanorum* en forme de grand Atlas, comme les *Tabulæ Sceleti & Musculorum* du même Professeur. Ce magnifique Ouvrage se vend complet en soixante & dix planches, dont les figures ont été gravées avec toute la justesse possible par *J. Wandelaar*. Les explications se trouvent sur les planches.

TABLE DES ARTICLES.



inches

centimeters

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19
Density →										0.04	0.09	0.15	0.22	0.36	0.51

D50 Illuminant, 2 degree observer

Golden Thread

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46
Density	0.75	0.98	1.24	1.67	2.04	2.42									

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams